

GUEGON



Inauguration de la maison de santé



Inauguration aménagement coeur de bourg



Ouverture du pumptrack

PELE-MELE 2023

LA FETE DES VOISINS A CATELO



LA FETE DES VOISINS RUE DES JONQUILLES



LA FETE DE PENROC



LA RANDO MOB' AU PROFIT DU DON DE SANG



LES RENÉ'S GIRLS



LA FETE DE LA MUSIQUE



LE PUMPTRACK



L'ENDURO MOTOS ANCIENNES



MME LE MAIRE ET LE PERSONNEL COMMUNAL



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE GUEGON

1 Place du Général de Gaulle
56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 64
✉ mairie@guegon.fr
www.guegon.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi 10h30-12h30 et 13h30-17h30
Du mardi au vendredi 8h30-12h30/
13h30-17h30, le samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

1 place du Général de Gaulle
56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 60
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi 11h-12h/13h30-15h30
Le samedi 9h-10h15

MÉDIATHÈQUE «PRÉ@UXBULLES»

Rue du Ponty - 56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 29
✉ bibliotheque@guegon.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi 14h-16h30
Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-16h30
Mercredi 9h-19h
Samedi 10h30-12h
Pendant les vacances scolaires :
Lundi 16h-18h
Mardi, mercredi, jeudi 8h30-10h30/ 16h-18h
Vendredi : 8h30-10h30

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES TECHNIQUES
☎ 06 08 25 30 22
✉ service-technique@guegon.fr

ANIMATEUR SPORTIF

☎ 07 48 11 56 02
✉ sport@guegon.fr

SERVICE URBANISME

☎ 02 97 22 28 68
✉ urbanisme@guegon.fr

SERVICE VIE LOCALE

☎ 02 97 22 28 86
✉ vielocale@guegon.fr

MAISON MÉDICALE

11 Rue des Rosiers - 6 Rue des Frères Merlet
56120 GUEGON
☎ 02 97 75 61 76

CABINET INFIRMIER DE GUÉGON

11 Rue des Rosiers - 56120 GUEGON
☎ 02 97 75 41 94

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

14 Rue 20 juin 1944 - 56120 GUEGON
☎ 02 97 72 67 94

ÉCOLE PRIVÉE SAINT GILDAS

13 Rue St Cado - 56120 GUEGON
☎ 02 97 22 39 80
✉ eco56.stgi.guegon@enseignement-catholique.bzh

ÉCOLE PUBLIQUE S. BOURQUIN

14 Rue des Saulniers - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 22 23 33
✉ ec.0560293p@ac-rennes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous
☎ 02 97 73 22 00

DECHETTERIE DE GUILLAC

La Ville Meno - 56800 GUILLAC
☎ 02 97 74 22 74
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à
11h50 et 13h30 à 17h50
Mardi 13h30-17h50

RIPAME (relais assistant(e)s maternelles)

Le Pont Mareuc - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 22 30 40
✉ ripame.josselin@ploermelcommunaute.bzh

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Rue Saint Jacques - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 73 94 20

PLOERMEL COMMUNAUTE

Place de le Mairie - 56800 PLOERMEL
☎ 02 97 73 20 73
MSAP - Maison de Services au Public
Antenne de JOSSELIN, 3 rue des Remparts
☎ 02 97 22 24 90

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

26 Rue du Général Leclerc - 56800 PLOERMEL
☎ 02 97 73 20 75
ESPACE INFO HABITAT - OPAH
☎ 02 97 22 34 54

✉ habitat@ploermelcommunaute.bzh

Permanence à Josselin tous les 3ème mardis
du mois de 10h à 12h (sans rendez-vous)

ADIL - Agence dép. d'Information sur le Logement

Permanence à Josselin tous les 2ème mardis
du mois de 14h à 17h (sur rdv au 02 97 47 02 30)

ICIPIO.Com (Services publics itinérants)

Place de l'Eglise à Guégon tous les mardis
(semaine impaire) de 14h à 15h15

CENTRE D'ACCES AU DROIT

Permanences juridiques sur rendez-vous
☎ 02 97 27 39 63

CROIX ROUGE SUR ROUES - GUEGON

Présence tous les derniers jeudis du mois de
11h à 12h, Allée de la salle des Fontaines
☎ 02 97 75 38 80

Crédits photos : Ploërmel communauté, Ouest France, Le Ploërmelais, Les Infos du Pays Gallo, Associations Guégonnaises, Ecole St Gildas, Groupement scolaire S. Bourquin, parents accompagnateurs d'Atouts Jeunes, M. RENAUD, A. LE BLANC, A. CARLE, H. ROUILLARD, M. SERDEAN-VERDE, A. THOMAS, F. LANDELLE, M-A NELSON, F. BEMELSMAN, J. BOEUF, M. DAMASIO, E. TILLIER, R. VINETTE, C. HEDOUIS-GUIHUR, E. BAUCHE, T. DUBOS, L. HAYS, E. OLIVIER, E. LE BLAY, M. GILLET, MPJ, élu, personnel communal. Dessin de la couverture : L. KERBOUL

SOMMAIRE

PELE-MELE 2023

INFORMATIONS PRATIQUES	P1
MOT DE MADAME LE MAIRE	P2
URBANISME	P4
REALISATIONS COMMUNALES	P5
PROJETS COMMUNAUX	P7
PERSONNEL COMMUNAL	P8
FINANCES COMMUNALES	P9
TARIFS COMMUNAUX 2024	P10
TARIFS DES SALLES COMMUNALES	P11

LE MENSUEL

Décembre 2022	P12
Janvier 2023	P16
Février 2023	P22
Mars 2023	P26
Avril 2023	P33
Mai 2023	P38
Juin 2023	P44
Juillet 2023	P50
Août 2023	P54
Septembre 2023	P56
Octobre 2023	P62
Novembre 2023	P68
VIE SCOLAIRE	P74
GUEGONNAIS A L'HONNEUR	P77
QUESONT-ILS DEVENUS ?	P80
INFORMATIONS DIVERSES	P82
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	P84
ANNUAIRE DES ENTREPRISES	P85
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL	P88

ETAT CIVIL

CALENDRIER 2024

Directrice de publication :
Marie-Noëlle AMIOT, maire

**Coordination et réalisation
de la publication :**
Commission «Communication»,
Hélène LE LABOURIER, adjointe
Carole MAILLARD

Impression :
Imprimerie POISNEUF

MOT DE MME LE MAIRE



Chères Guégonnaises, Chers Guégonnais,

L'année 2023 a été marquante à plus d'un titre. En effet, la fragilité du monde actuel est mise en évidence par des situations complexes et persistantes, telles que celles en Ukraine et à Gaza, théâtres de tensions et de conflits, rappelant la vulnérabilité de la paix et la nécessité d'actions urgentes de stabilisation. Parallèlement, les menaces environnementales ont des conséquences dévastatrices pour la planète, la vie humaine et l'agriculture.

A plus petite échelle, et en ce qui concerne notre commune, l'année 2023 aura été marquée par l'arrivée de nombreux professionnels de santé : trois médecins, une orthophoniste et une dentiste. Nous les remercions sincèrement d'avoir choisi Guégon et leur souhaitons plein épanouissement dans leur profession.

Notre jeunesse n'a pas été oubliée ; en effet, un magnifique pumptrack a été construit à l'arrière de la salle des sports. La fréquentation de cette nouvelle structure nous laisse croire que l'idée était judicieuse ; de nombreux Guégonnais et de nombreuses personnes des communes du territoire viennent utiliser cette piste. Ce parcours, unique en Bretagne, est déjà reconnu par les adeptes de ce sport.

Nous nous réjouissons également de l'ouverture du domicile partagé « Ages et vie » en février dernier. Ce projet porté par des investisseurs privés permet de répondre à une demande pour nos aînés ne pouvant plus vivre seuls et ce dans un cadre de vie sécurisé et, qui plus est, à taille humaine.

En milieu d'année, un aménagement piétonnier à l'entrée ouest du bourg de Guégon a été réalisé. Celui-ci a permis de sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes. De nombreux agencements devront encore être réalisés, mais nous devons prioriser nos actions afin de maintenir notre équilibre budgétaire.

Comme annoncé l'an dernier, les travaux de la Maison d'assistant(e)s Maternel(le)s sont terminés ; quatre professionnels de la petite enfance prendront possession des lieux en janvier pour accueillir 16 enfants. Nous nous réjouissons de redonner vie à ce bâtiment resté vacant en plein cœur de bourg.

2023, c'est aussi l'ouverture d'un guichet pour la délivrance des titres d'identité. Le service avait été interrompu en 2017 et c'est encore là un service retrouvé pour notre commune, grâce à une négociation de plusieurs mois auprès des services préfectoraux.

A propos des commerces, l'ouverture de la boulangerie et le changement de propriétaires de la supérette ont été les faits marquants de cette année passée. Nous leur souhaitons la bienvenue et surtout pleine réussite dans leurs affaires. Nous formulons les mêmes vœux de succès à toutes les entreprises de notre commune.

Nous continuons aussi évidemment à soutenir nos associations ; un local de chasse nécessaire et obligatoire pour des raisons d'hygiène a été construit aux abords des services techniques. La commune a apporté le foncier et le financement des matériaux et les membres de l'Association Communale de Chasse ont, quant à eux, construit le bâtiment.

En 2024, un travail important concernant le patrimoine sera mis en œuvre. A ce jour, nous effectuons les études nécessaires et les demandes de subventions ; l'église de Coet-Bugat, la chapelle du Borne et le retable de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul seront en effet restaurés.

Notre commune est toujours en pleine expansion et cette affirmation se confirme avec, d'une part, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Saint-Gildas et, d'autre part, le nombre de permis de construire en hausse. Le recensement de la population qui se fera en ce début d'année nous éclairera sur ce sujet ; d'ailleurs, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Le permis d'aménager du lotissement «Le Clos des Prés» (54 lots) a été accordé. La viabilisation de la première tranche (24 lots) est prévue au deuxième trimestre 2024. Il s'agit là d'anticiper parce que nous connaissons l'attractivité de notre commune. En ce qui concerne le foncier, le Plan Local d'Urbanisme est actuellement en révision. Cependant, compte-tenu de l'actualité législative, tout laisse à penser qu'il ne faut pas se précipiter.

Un projet d'agrandissement de la maison de santé se fera également en 2024 par un cabinet dentaire de 200 m² (rue des frères Merlet) et une extension de la partie médicale de 100 m² (rue des Rosiers). C'est l'exemple concret d'une opportunité qu'il ne faut surtout pas laisser passer !

A mi-mandat, l'essentiel de ce qui a été annoncé a donc été réalisé et même au-delà de nos ambitions car nous avons su être flexibles, proactifs et avons saisi les opportunités. Il reste néanmoins toujours à faire, car notre commune se développe et les défis restent nombreux. Mon équipe, complète et unie, m'accompagne et continue avec la même motivation à poursuivre son engagement. Il en est de même pour les agents municipaux mobilisés sur leurs missions et toujours au service des habitants.

En cette nouvelle année, je vous souhaite surtout une santé florissante, un bien-être constant et une énergie débordante pour relever tous les défis qui se présenteront à vous. Puissiez-vous vivre chaque jour avec vitalité et sérénité. Belle année 2024 !

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux,

le samedi 6 janvier 2024 à 19 heures, à la salle du Ponty.

Marie-Noëlle AMIOT

Maire de GUEGON

Vice-Présidente en charge de l'Habitat

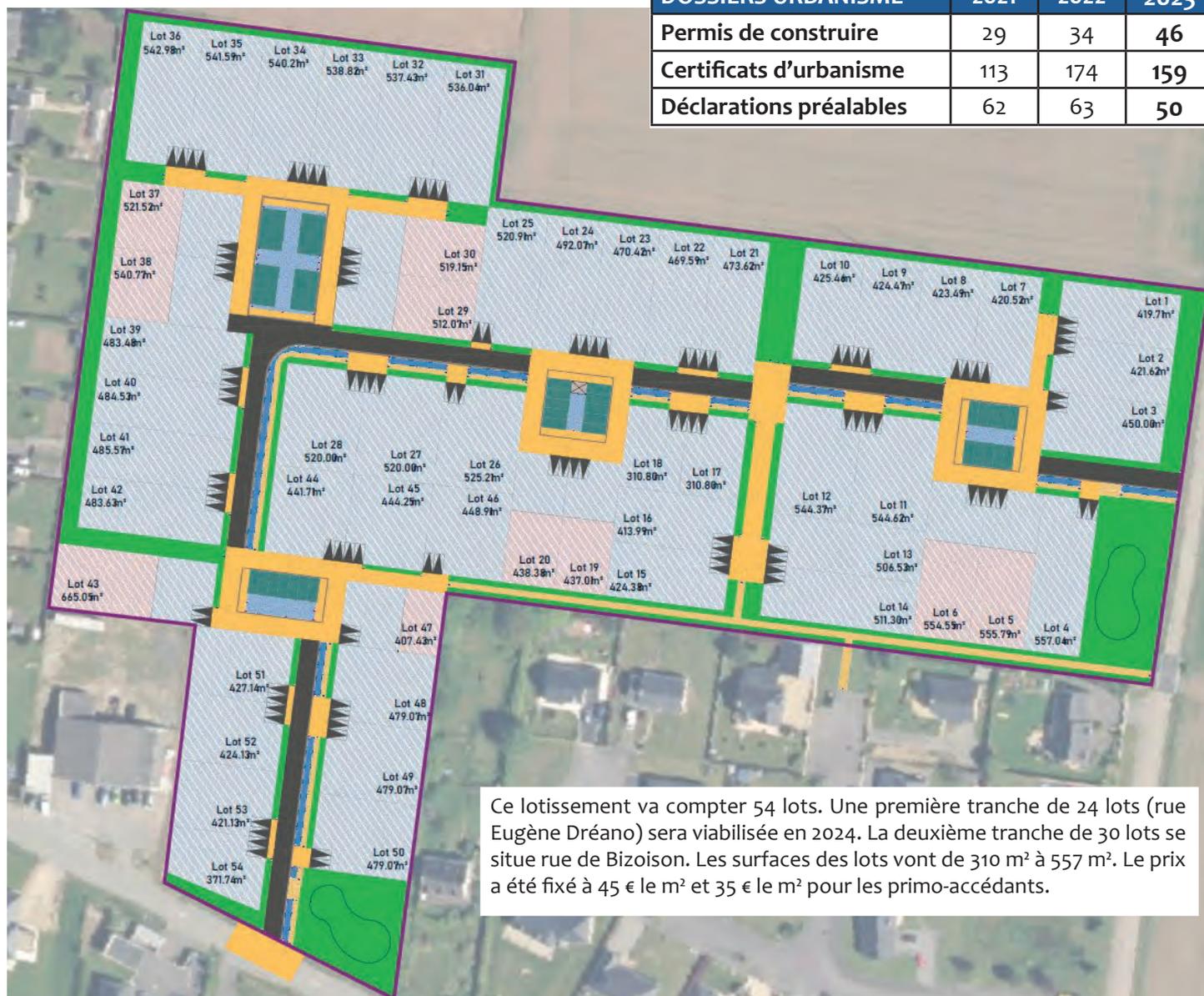
à PLOËRMEL COMMUNAUTÉ



URBANISME

RESIDENCE «LE CLOS DES PRES»

DOSSIERS URBANISME	2021	2022	2023
Permis de construire	29	34	46
Certificats d'urbanisme	113	174	159
Déclarations préalables	62	63	50



Ce lotissement va compter 54 lots. Une première tranche de 24 lots (rue Eugène Dréano) sera viabilisée en 2024. La deuxième tranche de 30 lots se situe rue de Bizoison. Les surfaces des lots vont de 310 m² à 557 m². Le prix a été fixé à 45 € le m² et 35 € le m² pour les primo-accédants.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous sommes toujours en révision du Plan Local d'Urbanisme ; quelques précisions, pour bien comprendre la réglementation, s'imposent. L'objectif du SCoT est un seuil de croissance démographique estimé pour l'ensemble du territoire du Pays de Ploërmel, mais en aucun cas un objectif à atteindre (si la courbe démographique nationale avait effectivement suivi les objectifs de SCoT depuis 20 ans, nous serions 300 millions de Français...). Il convient d'analyser le contexte local : le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article L.151- 4, précise que le Plan d'Aménagement et de Développement durable (PADD) est construit sur la base du diagnostic de territoire qui s'appuie sur les dynamiques économiques et démographiques observées au cours des dix dernières années précédant l'arrêt du projet. Or la commune perd des habitants depuis 2008 ; il n'est donc pas possible de prévoir un objectif plus ambitieux. A titre d'illustration, le PLU de Fouesnant a été retoqué par le tribunal administratif de Rennes le 4 décembre 2020 (décision confirmée par la cour administrative d'appel de Nantes le 5 avril 2022) avec pour motif principal que les projections de croissance démographique étaient trop ambitieuses (entraînant une consommation foncière trop importante) au regard de la dynamique démographique observée les années précédentes, et ce même si cet objectif de croissance démographique était compatible avec le SCoT. Cette décision fait jurisprudence puisqu'elle a été confirmée en appel. Enfin, au-delà de cette dynamique démographique, la Loi Climat et résilience contraint les élus à réduire la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers (ENAF) de 50% par rapport à la consommation observée entre 2011 et 2021 et les objectifs actuellement définis dans le PLU consommant l'ensemble de cette enveloppe. L'évolution démographique étant négative depuis 2008, il n'est pas possible de programmer une croissance démographique plus ambitieuse puisque le PLU irait à l'encontre de l'article L151-4 du Code de l'Urbanisme ; surtout si cette croissance démographique ambitieuse conduit le PLU à dépasser l'enveloppe d'ENAF qu'il est autorisé de consommer. La première réunion publique sera l'occasion de rappeler ce contexte réglementaire, la méthodologie de travail et les contraintes strictes qui conduisent à faire des «choix» forcés.

REALISATIONS COMMUNALES

NOUVEL EQUIPEMENT A GUEGON : UN PUMPTRACK

Mais c'est quoi un pumptrack ?

C'est une piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs, comme les VTT ou les BMX, draisienues, rollers...

A l'origine du projet, quatre jeunes : Malone, Julian, Gabin et Lucas. Il y a quelques mois, ils interpellent Marie-Noëlle AMIOT, maire de la commune : « On souhaiterait des bosses pour s'amuser avec nos vélos ! »

Mme le Maire conseille alors aux adolescents de monter un dossier et de prendre un rendez-vous avec elle. Chose faite ! L'occasion pour Marie-Noëlle AMIOT de présenter le fonctionnement d'une municipalité aux jeunes.

Hélène LE LABOURIER, adjointe au sport et la commission Sports Associations prennent le relais, trouvent la société Pptraks dans les Côtes-d'Armor pour la construction.

Un volcan et un terre-plein en hauteur pour réaliser saut ou prendre de l'élan prennent vie derrière le terrain de football.

Un choix bien réfléchi explique Marie-Noëlle Amiot à l'occasion de son inauguration : « Ils pourront faire du bruit, écouter de la musique sans perturber la tranquillité du bourg. »

Coût de cette réalisation : 99 925 € HT dont 24 981.25 € de subvention du Conseil Départemental. Une subvention de l'Agence Nationale du Sport est en attente également.

La peinture pour décorer le volcan a été réalisée par Panorm Studio pour un montant de 572.40 € HT.



LIAISON DOUCE

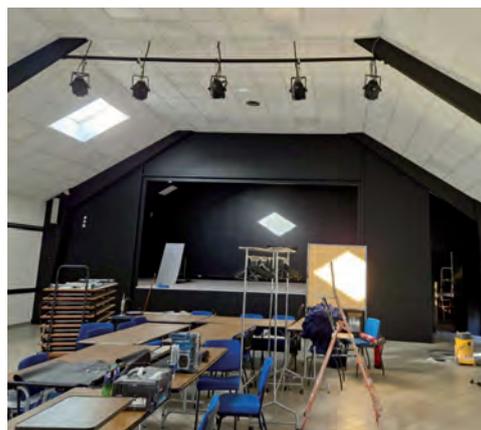


A la fin du printemps, un sentier piétonnier à l'entrée du bourg (route de Bisoizon) a été aménagé. Ce dernier permet des déplacements sécurisés et oblige les véhicules à ralentir.

Le projet ne fait que commencer puisqu'il est prévu de poursuivre le sentier qui permettra de rejoindre, via le chemin des Gaboriaux, l'étang de Bisoizon.

Le coût de cet aménagement est de 69 680 € HT. Des subventions ont été accordées, 20 904 € du Conseil Départemental et 19 017 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

RENOVATION DE LA SALLE DU PARC



La salle du Parc étant utilisée de plus en plus, pour les mariages, pour le conseil Municipal, pour diverses réunions communautaires, des réunions d'entreprises, des travaux de rénovations étaient devenus nécessaires.

Six lots ont été réalisés : réparations couverture et des velux, remplacement de l'isolation du plafond, remplacement des supports et du plafond suspendu (19 450,10 €), travaux de peinture de l'ensemble des murs et de la charpente apparente (9 919,15 €), remplacement de la ventilation (333,20 €), mise en place d'un réseau informatique avec deux écrans de télévision qui permettent les retransmissions des événements locaux (3 591 €), remplacement bloc ambiance (544,56 €).

LOCAL DE CHASSE DE L'ACCA GUEGON



«L'association de chasse de Guégon qui compte 76 chasseurs n'avait pas de locaux pour assurer ses rassemblements (réunions, repas, organisation et résultats de chasse). Or depuis 2010, nous sommes contraints de disposer de locaux aux normes sanitaires pour la découpe des viandes de sangliers et chevreuils que nous prélevons sur le territoire de l'ACCA Guégon.

Nous avons sollicité la municipalité et avons trouvé un accord en bonne intelligence pour sa réalisation. Le bâtiment se situe près de l'atelier technique communal. Le montage du dossier s'est discuté en commission mixte (municipalité et ACCA). Les accords suivants ont ensuite été validés en Conseil :

- La municipalité prend en charge les achats de matériaux de construction
- L'ACCA assure la totalité de la construction (élagage, terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, bardage, électricité, plomberie et raccordements.

Ainsi après l'obtention du permis de construire, les travaux ont commencé en février 2023 pour se terminer en novembre 2023. Fort d'un groupe majoritaire de retraités, nous assurions 2 jours de travail par semaine soit 130 jours de bénévolat avec 25 intervenants dans différents corps de métier. Ce bâtiment est composé : une salle d'éviction (20 m²), une salle de découpe (20 m²), une salle de réunion (80 m²) soit 120 m² au total. Le budget prévisionnel de 41 000 € HT a été respecté scrupuleusement. La subvention départementale (PST) attendue à 25% nous ramène l'investissement à 31 000 € HT. Le coût de notre main d'oeuvre bénévole de l'association s'élève à 31 200 €, à raison de 130 jours à 8h/jour soit 1040 h valorisées à 30€/h.

Nous sommes satisfait du travail réalisé en équipe avec une bonne collaboration de la municipalité de Guégon.»

Pierre LE GOVIC, président de l'ACCA

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES - MAM



La Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s, située rue du 20 juin 1944, va ouvrir début janvier. Celle-ci va permettre d'accueillir 16 enfants entourés par 4 assistantes maternelles.

Ce bâtiment inutilisé depuis plusieurs mois va retrouver une nouvelle vie. C'est l'illustration concrète de l'esprit de la loi Climat et résilience. En effet, afin d'économiser le foncier, il devient obligatoire, d'une part de résorber la vacance en rénovant le bâti existant et d'autre part, de densifier les cœurs de bourg.

Le coût des travaux s'élève à 518 941, 40 € HT. De nombreuses subventions ont été obtenues soit un montant total de 410 428,40 € (79 % du coût total) : 153 600 € de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), 161 828,40 € du Conseil Départemental, 95 000 € de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Le reste à charge pour la commune est de 108 523 €.

C'est encore l'illustration concrète d'une opportunité qu'il ne fallait surtout pas rater. En effet, le soutien financier pour ce genre de structure est fortement subventionné (comme vous l'avez constaté) mais ce financement qui était vrai jusqu'à aujourd'hui, ne va plus l'être dans le futur (en raison d'un équipement du territoire dorénavant suffisant pour ce type de structure).

PROJETS COMMUNAUX

CABINET DENTAIRE



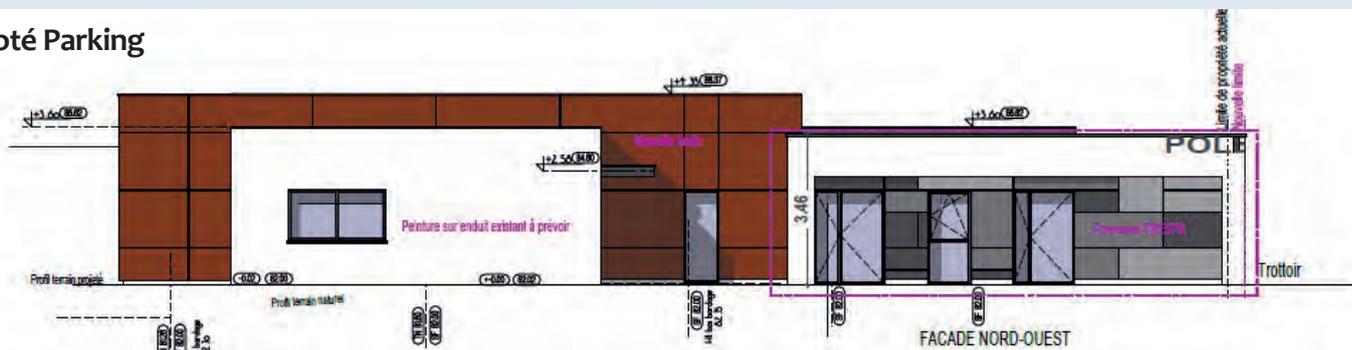
Afin d'accueillir des nouveaux dentistes pour travailler avec le Docteur SERDEAN VERDE, il est nécessaire de construire un nouveau bâtiment. En effet, le cabinet actuel est, d'une part trop exigü et d'autre part, énergivore.

L'architecte retenu est le cabinet Misériaux de Chateaubriant. Le coût de la construction, située rue des Frères Merlet, a été estimé à 604 850 €.

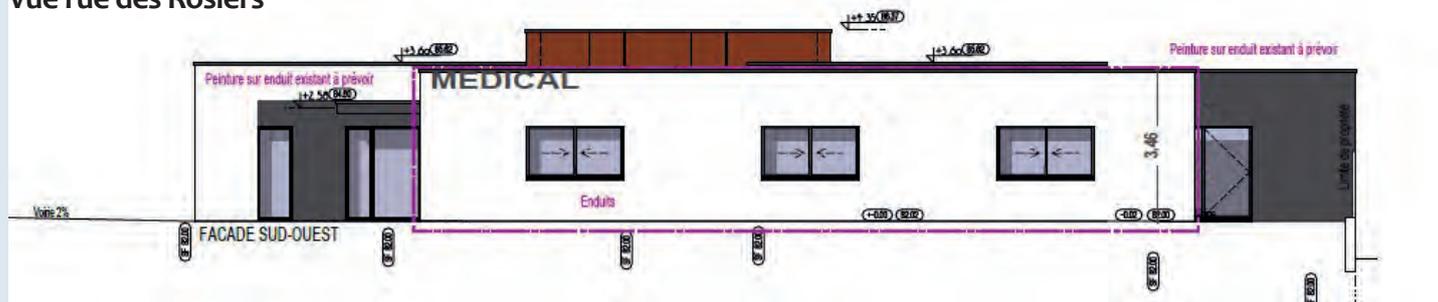
Divers financements ont été sollicités : auprès de l'Europe (Leader), auprès de l'Etat (DETR / DSIL), auprès de la Région (Bien vivre partout en Bretagne) et auprès du Département (PST).

EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE

Vue coté Parking



Vue rue des Rosiers



L'extension de la maison de santé réalisée en 2022 est déjà entièrement occupée par divers praticiens. Trois médecins supplémentaires se sont installés, il est donc nécessaire d'agrandir à nouveau la Maison de santé. Préalablement interrogés, les professionnels exerçant dans la partie de la Maison de santé ont tous émis un avis favorable à cette éventualité.

Après concertation, il apparaît qu'il serait nécessaire de créer une extension comportant deux cabinets, une salle d'attente, un local « urgences », un secrétariat et des toilettes, pour une superficie estimée à 100m².

Le coût de l'extension est estimé à 362 000,00 € HT. Divers financements ont été sollicités : auprès de l'Europe (Leader), auprès de l'Etat (DETR / DSIL), auprès de la Région (Bien vivre partout en Bretagne) et auprès du Département (PST).

SYNDICAT SCOLAIRE : Reconstruction de l'école élémentaire

Vous en avez peut-être déjà entendu parlé, c'est maintenant confirmé, la partie élémentaire de l'école Suzanne BOURQUIN de Josselin sera déconstruite l'an prochain.



Les raisons qui ont poussé les élus du syndicat scolaire à faire ce choix sont multiples : réseaux en mauvais état, isolation insuffisante, système de chauffage au fuel obsolète et chaudière en fin de vie, problèmes d'accessibilité (toutes les classes ne sont accessibles que par des marches), présence d'amiante dans le bâtiment...

Par ailleurs, il a été décidé que la nouvelle école élémentaire serait reconstruite au même endroit. En effet, il s'agit d'un lieu idéal avec la présence sur site de la maternelle et du restaurant scolaire. De plus, la proximité immédiate avec le collège permet aussi aux élèves de CM2 de s'y rendre

régulièrement. Les travaux de désamiantage et de déconstruction débuteront normalement dès le mois de juillet 2024. Aussi, la rentrée de septembre 2024 pour les élémentaires (du CP au CM2) se fera sur un autre lieu.

Ils seront relocalisés dans les anciens locaux administratifs de l'hôpital de Josselin, situés 21 rue Saint Jacques. Des petits travaux d'aménagement intérieurs et de mise aux normes seront réalisés afin que les enfants et leurs enseignants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. La date prévisionnelle de fin de travaux est fixée au mois de janvier 2026.

Les maternelles quant à eux, resteront sur site. Mais pas d'inquiétude, tout a été prévu avec l'architecte pour qu'ils soient accueillis en toute sécurité. Tous les enfants continueront à déjeuner dans le même restaurant scolaire. Par ailleurs, ils seront tous accueillis dans la partie maternelle pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Un concours d'architecte avait été lancé en mai 2023. Trois équipes avaient été sélectionnées pour dessiner le projet de nouvelle école. Le projet qui a été choisi par les élus fin octobre, a obtenu l'adhésion générale des membres du jury de concours et des enseignants qui ont participé à la commission technique. Les études d'architecte se poursuivront jusqu'au mois de mars 2024.

Hélène LERAT JAHIER, Directrice du Syndicat Scolaire du Pays de Josselin

E-mail : direction@syndicatscolairejosselin.fr

Tél : 02.97.22.27.12

PERSONNEL COMMUNAL



Muriel PODOLAK a été recrutée à temps partiel d'octobre 2022 à avril 2023 pour remplacer Servane MAHIEUX partie en congé maternité. Bibliothécaire aguerrie, passionnée d'art et de littérature, Muriel a rempli pleinement ses missions.



Jean-Jacques MONGRENIER intervient au niveau de la garderie et s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux depuis fin 2022 en remplacement d'une agente.



Depuis le 1er septembre, Rachel GOUGEON est la nouvelle agente à la médiathèque. A temps non complet, elle remplace Isabelle JEFFREDO qui est affectée désormais en mairie au service des titres d'identité.



Pendant le congé maternité de Tatiana DANO, Hélène GILLET, Guégonnaise de 23 ans a été recrutée en remplacement pour des missions de comptabilité, gestion de paie, transports scolaires et accueil, de mars à octobre 2023.



Annie BOCENO a intégré l'équipe du pôle garderie courant mai en remplacement d'une agente.

FINANCES COMMUNALES

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES...

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Taux de la fiscalité locale (aucune augmentation communale)

Taxe sur le foncier bâti : 33,98%

Taxe sur le foncier non bâti : 44,52%

Taxe d'habitation : 13,23%

Excédent de fonctionnement 2022 : 767 215,95 €

Montant TTC des travaux d'investissement réalisés en 2022 :

Voirie : 179 844 €

Bâtiments : 1 732 180 €

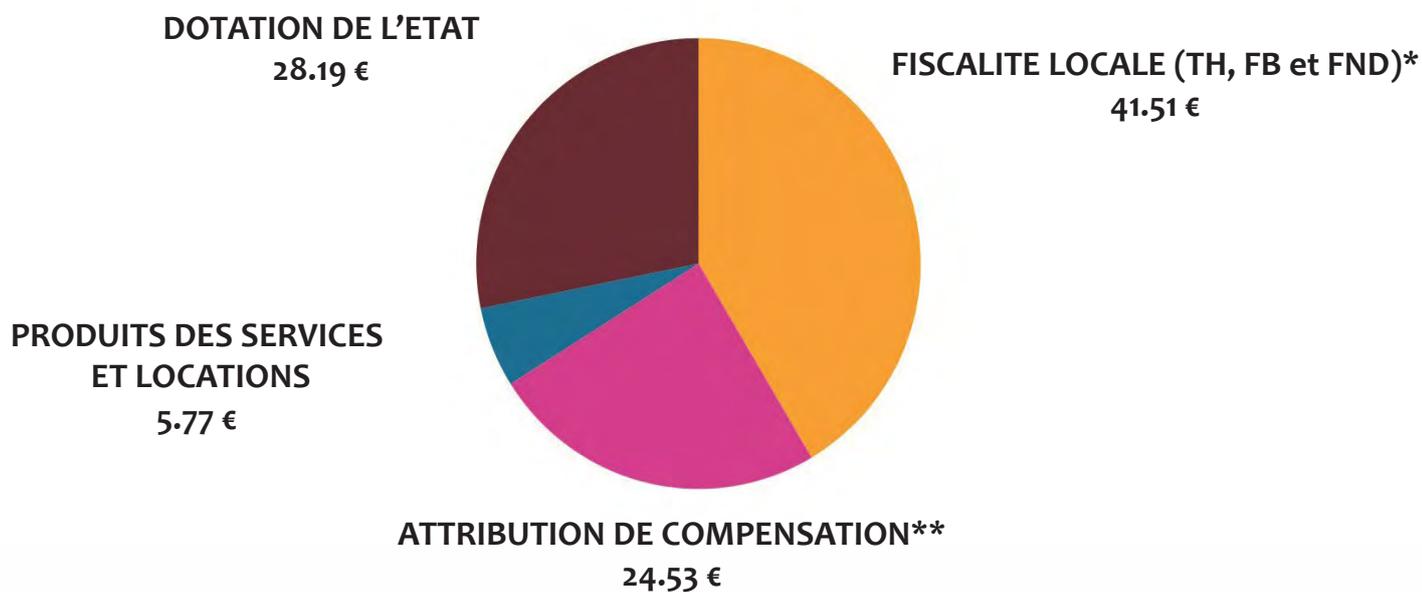
Autres aménagements : 73 170 €

Montant du budget prévisionnel de fonctionnement 2023 : 2 419 837 €

Montant du budget prévisionnel d'investissement 2023 : 3 708 736 €



LES RESSOURCES BUDGETAIRES PREVUES POUR 2023 (détail pour 100 € de recettes)



* Taxe d'Habitation, Taxes Foncières (Bâti et Non Bâti)

** Contribution Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle) reversée par Ploërmel Communauté

TARIFS COMMUNAUX 2024

	UNITÉS	2024
COURTS DE TENNIS		
Intérieurs et extérieurs	l'heure	gratuit
CIMETIERE		
Concession pour 50 ans		
Simple (2 m²)	unité	191,00 €
Double (4 m²)	unité	382,00 €
Columbarium		
Concession pour 15 ans	unité	337,00 €
Concession pour 30 ans	unité	674,00 €
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES		
Piège à frelons	le piège	4,00 €
Sachet de raticide et souricide	les 50 g	0,20 €
VENTE DE BOIS SUR PIEDS		
Bois divers (hors chêne)	la corde	40,00 €
Chêne	la corde	70,00 €
VENTE DE TERRE VEGETALE		
le m3		
2,00 €		
LOCATION BARRIERES METALLIQUES		
Caution	par barrière	20,00 €
aux particuliers guégonnais (sans caution)	l'unité	gratuit
aux associations guégonnaises		gratuit
aux commerçants guégonnais (avec caution)		gratuit
aux associations de Ploërmel Communauté (avec caution)		gratuit
aux associations extérieures à Ploërmel Communauté (avec caution)	l'unité	1,00 €
PHOTOCOPIES		
Particuliers :		
format A4 noir et blanc recto	l'unité	0,20 €
format A4 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,35 €
format A4 couleur recto	l'unité	1,20 €
format A4 couleur recto/verso	l'unité	1,80 €
format A3 noir et blanc recto	l'unité	0,35 €
format A3 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,70 €
format A3 couleur recto	l'unité	1,50 €
format A3 couleur recto/verso	l'unité	2,10 €
Associations de GUEGON		
sous réserve d'une utilisation raisonnée	l'unité	gratuit
MEDIATHEQUE : IMPRESSIONS		
la page en noir et blanc	l'unité	0,20 €
la page en couleur	l'unité	1,20 €
MEDIATHEQUE : VENTE D'OUVRAGES		
Vente de l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'ouvrage	10,00 €
Vente de l'ouvrage «Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon...»	l'ouvrage	5,00 €
Vente de l'ouvrage «La machine à remonter le temps»	l'ouvrage	1,00 €
Frais d'expédition pour l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'envoi	5,00 €
Remplacement carte perdue	unité	1,50 €
Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Lanouée - Guillac		
Abonnement individuel	annuel	10,00 €
Abonnement famille	annuel	15,00 €
Abonnement bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs)	annuel	gratuit
Abonnement demandeur d'emploi (sur justificatif)	annuel	gratuit
GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)		
Abonnement	trimestre	51,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	carnet	32,00 €
Ticket individuel pour une journée (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	l'unité	3,20 €
COMMERCES AMBULANTS		
Droit de place sur le domaine public	la place	gratuit
BADGE ECOSTATION VILLE PELOTE		
Renouvellement en cas de perte	l'unité	30,00 €

TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2024

Chauffage *****	Salle du Ponty	Salle de Trégranteur	Salle de Coët-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote **	Salle des sports Yves du Halgouet ***	Salle du Parc *****	Salle des Fontaines *	Salle de conférence de la médiathèque
JOURNÉE DES CLASSES & ARBRE DE NOËL DES ENTREPRISES GUÉGONNAISES								
Y compris repas de la paroisse								
ASSOCIATIONS DE GUÉGON, PAROISSE, ÉCOLE de GUÉGON								
A BUT NON LUCRATIF - SANS REPAS								
(y compris repas de la paroisse)								
A BUT LUCRATIF								
Repas, buffet, galettes...	80 €	33 €	33 €	Interdit	80 €	Interdit	66 €	Interdit
Loto, bal, vidéo, jeu, concert, spectacle...	80 €	33 €	33 €	Interdit	80 €	80 €	66 €	66 €
PARTICULIERS de GUÉGON								
Repas, buffet -1ère journée	150 €	60 €	60 €	Interdit	Interdit	Interdit	60 €	Interdit
Repas, buffet -2ème journée	75 €	60 €	60 €	Interdit	Interdit	Interdit	60 €	Interdit
Mariage -1ère journée	270 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	150 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Vin d'honneur	35 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
Réunion et conférences	35 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
UTILISATEURS EXTERIEURS (PLOËRMEL COMMUNAUTÉ)								
Mariage -1ère journée	400 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	250 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Loto	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	450 €	Interdit	Interdit	Interdit
Bal, spectacle	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	450 €	Interdit	Interdit	Interdit
Repas, buffet, galettes...	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	175 €	Interdit
Arbre de Noël	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
PODIUM								
Association de Guégon	Gratuit	Interdit	Interdit	Interdit	66 €	Interdit	Interdit	Interdit
Association extérieure	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	140 €	Interdit	Interdit	Interdit
DÉPLACEMENT DE MODULES : pour utilisateurs extérieurs : 70 €								
SONO MOBILE pour associations guégonnaises : 20 € par jour si but lucratif								
CAUTIONS								
Par location	500 €	300 €	300 €	45 €	500 €	500 €	300 €	500 €
MÉNAGE								
Heures de ménage supplémentaire	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €

* ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids.

** ne sont autorisés dans la salle des sports de La Ville Pelote que les réunions et les ateliers culturels (salle réunion uniquement).

*** installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouet (parquet).

**** Les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère répétitif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique au prix d'une seule utilisation pour toutes les dates d'utilisation.

***** facture de 50 € émise si le chauffage n'est pas éteint à la fin de la location.

Intervenants guégonnais et extérieurs à but lucratif : location de salles :

Salle annexe de la salle des sports : 10€/séance - 100€/année

Salle de réunion de la salle des sports : 5€/séance - 50€/année

Salle de conférence de la médiathèque : 5€/séance - 50€/année

Salle des Fontaines : 5€/séance - 50€/année

Salle du Parc (sans équipement) : 10€/séance - 100€/année

VIE LOCALE

FESTIVITES DE NOEL A GUEGON



Le week-end du 17 et 18 décembre fut festif à Guégon. En effet, la municipalité proposait un spectacle de feu à la nuit tombée avec la troupe "SESAME Spectacles" intitulé « Aladin et les feux follets ». Le public était venu nombreux malgré le froid.



Les associations locales, toujours à pied d'œuvre pour mettre la main à la pâte ont contribué à embellir ces deux jours. En effet, le samedi, en attendant le spectacle, l'APEL-OGEC de l'école St Gildas offrait crêpes et boissons chaudes.



Le Père Noël avait fait le déplacement pour aller à la rencontre des enfants et faire une petite photo avec eux, avant de poursuivre son activité de préparation des cadeaux et de faire découvrir les coulisses de son bel atelier au Clos Perret.



Sans oublier les jeunes membres de la Guégon's Team du Twirling Club qui organisaient un beau défilé de mode ouvert à tous dans la salle du Parc.



L'association Musique à Mongrenier proposait le dimanche, un concert de Noël avec la chorale Cantabile.



Les membres de l'Amicale Laïque de Guégon assuraient la buvette et la vente de gâteaux suite au concert. Plus de 40 litres de vin chaud ont été préparés, ce fut un événement joyeux et festif !

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



Lucie DELACROIX, auteure Guégonnaise, a dédié son 3ème roman « J'avais raison d'y croire » les 9 et 10 décembre. Passionnée d'équitation, de voyages et de lecture, Lucie DELACROIX écrit depuis son plus jeune âge. Lectrice passionnée, elle écrit des histoires qui mélangent la romance et le suspense.



Séance intergénérationnelle autour de jeux de société, la médiathèque et l'animatrice de Oika oika (Muriel PELTIER) a proposé des jeux pour tous les âges autour d'univers magiques. Ces jeux sont ensuite restés disponibles à la médiathèque pour jouer en famille, aux heures d'ouverture. Ce fut une belle découverte de jeux souvent peu connus du public.



« Mon voisin est un artiste » : **Pascale OTT** a exposé ses peintures abstraites ainsi que son travail photographique autour de sujets insolites à travers le monde.



En attendant l'arrivée du Père Noël, 21 enfants entre 4 et 10 ans ont réalisé des **décorations de Noël** sur le principe du quilling, assistés par des bénévoles de la médiathèque.

Le quilling ou papier roulé est une technique qui consiste à enrouler de fines bandelettes de papier en spirales ou en serpentins pour créer des compositions décoratives.

Le père Noël a remis à chaque enfant un sujet en chocolat et un goûter a ensuite été partagé en musique.

CCAS

Les membres du CCAS de la commune ont, le temps d'une journée, joué les Pères Noël au profit des personnes âgées en structures médicalisées.

35 colis contenant des gourmandises et des produits d'hygiène ont été distribués.



ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL

Les agents municipaux se sont rassemblés pour leur traditionnel arbre de Noël. Ce fut l'occasion également de décorer 4 agents pour leurs années de service au sein de la mairie : Françoise PICHARD (35 ans), Gilles DREANO (30 ans), Isabelle JEFFREDO (30 ans) et Bernard LE BRETON (20 ans).



MAISON DE SANTE :

AMELIE LE BLANC, SAGE-FEMME



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Diplômée de l'université de Rennes en 2011, j'ai eu une activité hospitalière de quelques mois à Pontivy où je travaillais aux urgences obstétricales et gynécologiques. J'ai ensuite travaillé avec plaisir 11 ans à la maternité de Ploërmel,

établissement labellisé ami des bébés, gage de qualité de soins. Puis je souhaitais élargir mon champ d'action sur toute la vie de la femme, proposer une offre de proximité, et pouvoir mieux organiser mon temps de travail. Je me suis installée en tant que sage-femme libérale en décembre 2022.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Originaire du secteur, j'avais envie de me rapprocher encore de mon lieu de vie, en mettant l'accent sur l'instauration d'une relation de confiance, qui considère le patient au cœur de ses souhaits de soins. Je suis contente de pouvoir apporter ce service aussi à des patientes que je connais personnellement. La municipalité a été très accueillante ainsi que l'équipe en place à la maison médicale, je les remercie encore. J'avais envie de retrouver cette ambiance chaleureuse que je laissais à la maternité de Ploërmel.

En quoi consiste votre travail ?

J'assure le suivi gynécologique de prévention et de dépistage de la femme à tout âge (frottis, pose et retrait de stérilet, d'implants, de pessaires, contraception, examen des seins...), et

la rééducation périnéale. Je réalise aussi le suivi des grossesses, rendez-vous mensuels, séances de préparation à la naissance, entretiens, consultations de suivi d'allaitement maternel, portage en écharpe, pesée de nouveau-nés...

Par la raréfaction des gynécologues de ville, les sages-femmes deviennent les professionnels de santé de premier recours dans ce cadre, en assurant une prise en charge globale des femmes et des couples. Lorsque je dépiste une pathologie, l'accompagnement se fait en collaboration avec les spécialistes, comme un généraliste qui oriente vers un cardiologue si besoin. On me pose parfois la question mais je ne pratique pas d'accouchements à domicile, préférant laisser cette activité aux maternités plus adaptées à pallier aux éventuelles complications.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Il était nécessaire d'expliquer ce que fait une sage-femme libérale à certaines patientes car il s'agit d'une création d'activité dans le secteur, mais je constate que le bouche à oreille fonctionne très bien ! Je suis ravie de ce début d'activité, les patientes sont adorables, et je vois l'afflux massif de patientes me remplir mon planning !

Vos projets ?

Je suis inscrite pour l'année scolaire 2023-2024 à l'université de Brest en vue de l'obtention du «Diplôme d'Université suivi gynécologique de prévention, sexualité, régulation des naissances», car il faut toujours se tenir à jour des dernières évolutions et aussi pour me former d'avantage aux interruptions volontaires de grossesse. Je réaliserai mon activité libérale en parallèle.

Comment vous contacter ?

La prise de rendez-vous se réalise sur le site internet Doctolib, ou au 07 74 02 09 01.

VIE DES ASSOCIATIONS

SAKURA KAN

« Il faisait froid en ce samedi matin, mais la douce chaleur du Dojo réchauffa rapidement les corps et alluma dans les yeux des Kenjis une volonté guerrière. Ce stage fut une excellente raison de se retrouver et de partager des moments forts. Ce fut aussi l'occasion pour certains d'étreindre leur armure. En la revêtant pour la première fois, le Japon n'était pas très loin et je suis sûr que certains sont partis très loin, parmi les cerisiers en fleurs, chevaucher aux côtés des bushis, ces grands samourais ignorants la peur ».

Michel IAFRATE, président



ASSOCIATION MOTOCROSS GUEGONNAIS - AMG



«L'AMG a tenu sa traditionnelle assemblée générale le samedi 4 décembre. L'occasion de faire un bilan sur ce millésime 2022 et de mettre à l'honneur certaines personnes : Bruno CADIC, président fondateur, membre actif depuis 35 ans et responsable du terrain de motocross et Liam ROUSSEAU, plus jeune pilote du club, participant au challenge mini-cross 50 de Bretagne.

MERCI aux membres du bureau, bénévoles, pilotes, commissaires, municipalité de Guégon, entrepreneurs, agriculteurs et propriétaires de terrains.» Y. HAYS, Président



VTT CLUB : ASSEMBLEE GENERALE



Membres bénévoles du bureau du VTT Club présidé par Roland LE BLAY (4ème debout en partant de la gauche).

P'TITS POUCETS : ARBRE DE NOEL



Une présidente heureuse de proposer à ses p'tits poucets une belle rencontre avec papa Noël !

CAFE DE L'AUDIENCE



En décembre, le café associatif de Trégranteur organisait de nombreux moments pour se retrouver : un quizz cinéma et musiques, un atelier de bricolages pour les enfants Brico Marmots et une soirée jeux de société.

APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS



Il y avait foule au spectacle de Noël de l'école ! Des enfants ravis, des enseignantes heureuses, des parents fiers sans oublier les bénévoles de l'APEL et de l'aide aux devoirs. Le père Noël a quitté son atelier pour venir récompenser tous ces artistes en herbe !

ESG FOOT-BASKET : LOTO



Une équipe de choc pour assurer le bon déroulement du loto de Noël avec 400 personnes présentes ! Grand merci aux bénévoles !

TWIRLING CLUB : VIDE-GRENIER



Très belle affluence avec une quarantaine d'exposants et 405 entrées au lieu de 280 en 2021.

ECIENS DU MOIS



Photo 1-Remise de décorations lors de la Sainte Barbe à la caserne de Josselin.

Photo 2-Annaïg GUIHUR de la Ville Ruaud a participé au mythique raid nocturne entre Saint-Étienne et Lyon, le «Asics Sainté Lyon». 78 km en 13h42. Bravo !

EXTRAITS DE LIBERATIONS DU 25 JANVIER

SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire cède la parole à Mme Hélène LE LABOURIER, Adjointe, qui expose aux membres du Conseil municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2023, présentés par les associations et examinés par la commission « Finances » réunie le mercredi 18 janvier 2023.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Associations	Montants
ACCA GUEGON (piéteurs)	650 €
ASS. FAMILLES RURALES GUEGON	600 €
AMICALE DU PERSONNEL GUEGON	1 000 €
ANC. COMBATTANTS FNACA GUEGON	350 €
ASS. MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE	230 €
AVEL NEVEZ - Fonctionnement	300 €
AVEL NEVEZ – Organisation Fête de la Musique	4 200 €
BADMINTON GUEGONNAIS	300 €
CAVALIERS VALLÉE DE L'OUST	140 €
CLUB DES AINÉS DE GUEGON	200 €
COMITÉ DES FETES DE GUEGON (COBG)	2 500 €
COMITÉ DES FETES DE TREGRANTEUR	265 €
DA WEKON – THEATRE GUEGON	335 €
ENFANTS DE SAINT GILDAS - ESG GUEGON	4 945 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS	700 €
MUSIQUE A MONGRENIER	450 €
APEL – ECOLE SAINT GILDAS	8,50 € / élève
AMICALE LAÏQUE DE GUEGON	8,50 € / élève
LES PETITS POUSETS GUEGON	350 €
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	675 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	1 050 €
VTT-CYCLO CLUB GUEGONNAIS	290 €
TWIRLING CLUB DE GUÉGON	600 €
PYUNDAI	130 €
PASSE LA SECONDE	115 €
L'ATELIER DU PERE NOËL	150 €
SAKURA KAN	200 €
CAFÉ DE L'AUDIENCIE	450 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN	600 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	150 €
CHORALE NOTRE-DAME DU RONCIER (Josselin)	220 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	150 €
SECOURS CATHOLIQUE JOSSELINE	170 €
ARABESQUE	5,50 € / enfant, minimum : 50 €
JUDO-CLUB JOSSELINAIS	5,50 € / enfant, minimum : 50 €
SOUVENIR FRANCAIS PAYS JOSSELINE	200 €
COMICE AGRICOLE DU PAYS DE L'OUST ET DU LIE	755 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS - 56	100 €
RÊVE DE CLOWN	50 €
SOLIDARITE PAYSANS	100 €

SECURITE - CREATION D'UN SENTIER PIETONNIER – RUE DE BISOIZON – FINANCEMENT

Afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes entre le secteur du bourg de Guégon et le site de l'étang de Bisoizon, il convient d'aménager la rue de Bisoizon afin de créer un cheminement séparé de la voirie dont la circulation automobile est très dense.

Elle rappelle que cet aménagement correspondrait à l'un des objectifs du projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), lequel prévoit de développer et sécuriser les modes de déplacements doux (piétons, vélos) afin de permettre une réelle alternative à l'utilisation de la voiture pour les déplacements de proximité. La rue de Bisoizon est classée dans le projet de PADD en « enveloppe agglomérée, zone de densification ».

Mme le Maire présente le projet de cheminement dont le coût est évalué à 69 680,00 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un cheminement sécurisé sur la rue de Bisoizon et sollicite de l'État, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR – programmation 2023), du Conseil départemental du Morbihan, au titre du programme « mobilités douces », des subventions pour le financement de ces travaux.

LOCATION DE TERRES AGRICOLES – ZO N°91 et ZO N°393 - BAIL A SCEA DANET

La commune de Guégon est propriétaire de parcelles agricoles près du moulin de Bisoizon (ZO n°393 pour 2 ha 93 a 97 ca) et près du village du Tertre du Mé (ZO n°91 pour 2 ha 95 a 20 ca). Ces parcelles étaient louées à un exploitant agricole. Ce dernier ayant cessé son activité, il convient de louer ces terres à un nouvel exploitant.

M. Laurent DANET, agriculteur représentant la SCEA DANET, a obtenu l'autorisation d'exploiter pour ces deux parcelles et se porte candidat pour les louer par un bail rural.

Mme le Maire précise que la commission finances, réunie le 18 janvier dernier, a proposé un loyer de 150 € à l'hectare.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De louer les parcelles ZO n°91 et ZO n°393 par un bail rural à la SCEA DANET, pour un loyer de 150 euros à l'hectare, à compter du 1er février 2023 pour neuf années entières et consécutives pour prendre fin le 31 janvier 2032.

- Dit que ce loyer sera soumis à la variation de l'indice national des fermages des baux ruraux, basé sur le dernier indice connu à ce jour.

LOCATION DE TERRES AGRICOLES – YR N°3 et ZN°83 - BAIL A SCEA CHARLYVON

La commune de Guégon est propriétaire de parcelles agricoles près du village des Bourbalets (ZN n°83 pour 5 ha 16 a 80 ca) et près de La Barrière de Coet-By (YR n°3 pour 1 ha 27 a 40 ca). Ces parcelles étaient louées à un exploitant agricole. Ce dernier ayant cessé son activité, il convient de louer ces terres à un nouvel exploitant.

M. Loïc RAILLIER, agriculteur représentant la SCEA CHARLYVON, a obtenu l'autorisation d'exploiter pour ces deux parcelles et

se porte candidat pour les louer par un bail rural.

Mme le Maire précise que la commission finances, réunie le 18 janvier dernier, a proposé un loyer de 150 € à l'hectare.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De louer les parcelles ZN n°83 et YR n°3 par un bail rural à la SCEA CHARLYVON, pour un loyer de 150 euros à l'hectare, à compter du 1er février 2023 pour neuf années entières et consécutives pour prendre fin le 31 janvier 2032.

- Dit que ce loyer sera soumis à la variation de l'indice national des fermages des baux ruraux, basé sur le dernier indice connu à ce jour.

N°01-23-009 – CESSION DU LOT N°6 - RESIDENCE DES ECOLIERS

Madame le Maire cède la parole à M. Samuel GUILLAUME, Adjoint, qui expose :

Des particuliers souhaitent acquérir le lot n° 6 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers ». Ce lot, cadastré en section ZS n°207, a une contenance de 722 m² et son prix de vente est de 25 € TTC le m², soit 18 050 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession.

N°01-23-010 – CESSION DU LOT N°7 - RESIDENCE DES ECOLIERS

Madame le Maire cède la parole à M. Samuel GUILLAUME, Adjoint, qui expose :

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 7 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers ». Ce lot, cadastré en section ZS n°208, a une contenance de 706 m² et son prix de vente est de 25 € TTC le m², soit 17 650 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession.

RESIDENCE LA CLEF DES CHAMPS – CESSION DU LOT N°3

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Samuel GUILLAUME, qui expose :

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 3 du lotissement communal « Résidence La Clefs des Champs ». Ce lot, cadastré en section ZN n°571 a une contenance de 661 m² et son prix de vente est de 27 € TTC le m², soit 17 847,00 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession.

CESSION D'UN BIEN A CLAN

La commune a acquis, au titre des biens vacants sans maître, la moitié du bien cadastré en section YV n°43, situé au lieu-dit Clan (n°2), d'une superficie de 9920 m², au titre de la succession vacante de l'ancien propriétaire décédé en 1990. Seule cette procédure d'acquisition au titre d'un bien sans maître permet la cession de la totalité du bien : en application de la prescription trentenaire, les héritiers ne peuvent plus recueillir les biens dont la succession n'a pas été réalisée dans la période de trente ans suivant le décès du propriétaire (article 713 du Code civil). Le terrain est classé en zone AA (agricole) au Plan Local d'Urbanisme.

Le service du Domaine a estimé la valeur vénale du bien à 10 000 €. Un particulier souhaite acquérir ce bien.

Mme le Maire précise que ce particulier était préalablement déjà acquéreur de l'autre moitié du bien, issue de la succession de la veuve de l'ancien propriétaire susmentionné, acquisition bloquée par la découverte de la prescription trentenaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession au prix estimé par le Domaine.

CESSION D'UN BATIMENT MODULAIRE

Le bâtiment modulaire dans lequel se trouvait la médiathèque municipale, puis deux professionnels de santé, est inutilisé depuis la construction de la nouvelle médiathèque et l'extension de la Maison de santé.

Il a été proposé sur un site de vente aux enchères des biens des collectivités et des entreprises.

Un acquéreur ayant déposé une enchère, elle propose de le céder et demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal, à l'unanimité (abstention de M. DUBOT), décide de céder le bâtiment modulaire situé au n°12 rue du Ponty à la société SONIS 31 Concept au prix de 4 410 € ;

DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT CDC – AIGUILLON - CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS LOCATIFS – RUE DU LIEUTENANT DE LA GRANDIERE

Aiguillon est une filiale du groupe Arcade (4ème bailleur social français) depuis 1987. Partenaire des collectivités territoriales, le groupe Arcade est présent sur les différents segments de l'habitat pour répondre aux besoins de tous les ménages, notamment les plus modestes, et favoriser le parcours résidentiel.

Aiguillon souhaite construire 15 logements locatifs PLUS/PLAI sur le terrain situé au n°9, rue du lieutenant de La Grandière, en cours d'acquisition auprès de la commune, conformément à la décision du Conseil municipal en date du 22 mars 2022.

Par courrier en date du 27 décembre 2022, Aiguillon sollicite la garantie de la commune de Guégon pour deux emprunts qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations :

-Un prêt PLUS/PLAI/PLS principal d'une durée de 40 ans et d'un montant de 1 750 713 € ;

-Un prêt PLUS/PLAI/PLS foncier d'une durée de 50 ans et d'un montant de 198 827 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la garantie de la commune sollicitée par Aiguillon.

MAISON DE SANTÉ : AIDE A L'INSTALLATION – SAGE-FEMME

Une sage-femme s'est installée à la Maison de Santé de Guégon le 1er décembre dernier. Comme cela est prévu pour les professionnels de santé, une aide à l'installation est accordée par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal décide d'accorder une gratuité de trois mois de loyer à la sage-femme, soit du 1er décembre 2022 au 28 février 2023.

MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DE PLOËRMEL

Les membres du Conseil municipal de Guégon, à l'unanimité : «Sensibles à la désertification médicale et à l'attractivité du territoire, dans l'intérêt de la population du bassin de Santé, nous, élus du Pays de Ploërmel, demandons à l'Agence Régionale de Santé, pour le Centre Hospitalier de Ploërmel :

-Le maintien de la M.C.O. (Médecine, Chirurgie, Obstétrique / Maternité),

-Des urgences 24h/24,

-Le recrutement des praticiens de MCO à temps plein sur le site Ploërmel,

-La gestion locale du personnel soignant,

-La réhabilitation immobilière du site de Ploërmel pour répondre aux réels besoins de la population.»

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Conseil municipal décide d'habiliter le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan à souscrire pour le compte de la commune des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants : AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIES A LA CNRACL : Décès, accidents du travail - Maladies imputables au service (CITIS), incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON AFFILIES A LA

CNRACL OU AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC : Accidents du travail - Maladies professionnelles, incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1er janvier 2024
- Régime du contrat : Capitalisation

VIE ECONOMIQUE

LES JARDINS ET LES CREATIONS D'ANTOINE



Je m'appelle Antoine CARLE, j'ai 31 ans. J'ai créé la société **Les Jardins d'Antoine**.

Je suis Jardinier Paysagiste, je travaille dans le paysage depuis plus de 13 ans. J'ai commencé par passer un CAP Pépiniériste à Antibes dans les Alpes Maritimes.

Par la suite, j'ai fait le Tour de France des Compagnons du Devoir.

J'ai travaillé un an par ville, ce qui m'a permis d'apprendre le métier et de m'enrichir professionnellement et humainement.

J'ai travaillé à Nîmes, à coté de Castre, à Cergy Pontoise, à Paris 19ème, à Nouméa en Nouvelle Calédonie, à Annemasse (Haute Savoie), et pendant 7 ans à Vannes.

Une aventure très enrichissante qui m'a permis de connaître plusieurs techniques de travail sur la création paysagère et l'entretien paysager, de travailler dans plusieurs entreprises (petites, moyennes et grandes) et d'en tirer toujours des leçons positives pour m'améliorer professionnellement et humainement.

Je me suis installé sur la commune de Guégon en ce début d'année. J'ai été accompagné par le CCI du Morbihan, Initiative Pays de Ploërmel et France Active Bretagne pour les garanties prêt d'honneur.

J'ai aussi eu le droit à des aides financières de la prévention MSA, pour mes achats de matériels ergonomiques, légers, sans bruit, sans gaz d'échappement, à batterie Stihl : taille-haies sur perche, taille-haies normal sac à dos, élagueuse, tronçonneuse sur perche, souffleur, tondeuse tractée, débroussailluse...de quoi travailler dans le calme.

Mes prestations sont la taille de haies, taille de fruitiers, taille d'arbustes, tonte, débroussaillage, scarification, nettoyage terrasse et pavage avec un avantage fiscal de 50% de crédit d'impôt (particulier) sur mon entreprise principale Les Jardins d'Antoine.

Je propose des contrats annuels sur mesure et des prestations ponctuelles. Je travaille sur un rayon de 20 km autour de ma commune.

Connaissant bien la création paysagère, j'ai ouvert en août 2023, une deuxième société qui se nomme **Les Créations Des Jardins d'Antoine** pour effectuer des travaux de créations paysagère. (terrasse bois, engazonnement, dallage et pavage, ...).

N'hésitez pas à me contacter pour des devis gratuits.

lesjardinsdantoine@hotmail.com
lescreationsdesjardinsdantoine@sfr.fr

Portable : 06 50 05 50 13
Page Google : Les Jardins d'Antoine (GUEGON)

Page Facebook : Les Jardins d'Antoine

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Deux expositions « Mon voisin est un artiste » :



LOUV, artiste de la couleur nous a proposé une exposition de ses peintures abstraites ; son inspiration : les émotions provoquées par la couleur. Les œuvres étaient exposées du 2 au 23 janvier.



Fabienne GALIMARD, artiste formée en école d'art à Versailles, s'inspire des fruits et légumes de la ferme de sa fille et de son gendre à Guégon. Elle réalise des toiles à l'huile et plus récemment des œuvres sur papier au pastel. Ces travaux étaient exposés du 24 janvier au 17 février.



Grand prix d'hiver : concours d'illustrations autour d'une sélection de livres pour les enfants (petits romans, albums, documentaires, bandes dessinées, comptines...).

Les enfants ont dessiné leur représentation du texte qu'ils avaient lu. La remise du prix a eu lieu en présence de l'artiste Pascale OTT, d'une élue Delphine VIANNAIS et de Muriel PODOLAK (remplaçante de Servane MAHIEUX). Le premier prix a été décerné à Lorwenn ROUSSEAU, le 2ème à Mallory ALLAIN et le 3ème à Alix LECOINTRE. Un grand merci à tous les participants.



Nuit de la lecture : une vingtaine d'enfants étaient réunis autour d'histoires sur la peur. Dans la pénombre, accompagnés de leur doudou, ils sont venus frissonner, se questionner sur toutes ces peurs qui nous font parfois rire et/ou grandir.

VIE LOCALE

VOEUX DE LA MUNICIPALITE



C'est avec un grand plaisir et une joie non dissimulée que Mme le Maire et son équipe municipale ont convié, pour la première fois depuis le début de leur mandat, les Guégonnaises et Guégonnais à la traditionnelle cérémonie des voeux, après deux années d'absence suite à la crise sanitaire.

VISITE DES ELUS A LANDIVISIAU



En visite à Landivisiau, la municipalité et le comité des boucles guégonnaises ont été reçus en mairie dans le cadre de la collaboration entre les deux courses. Avec l'appui de l'essor Breton, le comité des fêtes de Landivisiau prépare la «Gilbert Bousquet».

VIE DES ASSOCIATIONS

ESG FOOT-BASKET : SOIREE TARTIFLETTE



La tartiflette a réuni 235 personnes pour la déguster sur place et en complément 95 plats à emporter. La team ESG s'est conjuguée au pluriel avec les sections foot et basket à pied d'œuvre pour une belle soirée conviviale.

OGEC ECOLE SAINT GILDAS



Assemblée générale de l'OGEC

AMICALE LAIQUE DE GUEGON



C'est à la salle du Ponty que l'Amicale laïque a proposé un « Jour de l'an des jeunes », où plus d'une centaine d'enfants sont venus se trémousser au son de DJ Breizh, au programme : chaises musicales, danses avec des ballons et maquillage... Ce fut une très belle fête !!

AVEL NEVEZ



«Nous remercions la trentaine de personnes qui a répondu présente à notre après-midi Jeux de Société. Les différentes communications ont porté leur fruit. Nous remercions aussi les sponsors pour leurs nombreux lots qui ont ravies les participants. Nous renouvellerons cet événement tout en l'améliorant au mieux. »

BADMINTON GUEGONNAIS

L'association a invité ses adhérents pour partager la galette des rois. Un moment convivial apprécié de tous après une séance sportive. L'association compte une quarantaine de membres qui se retrouve tous les lundis et jeudis.



COMITE DES FETES DE GUEGON

Pas moins de 550 participants, petits et grands, amateurs ou joueurs acharnés sont venus participer au loto du 8 janvier. Encore une très belle manifestation en ce début d'année !



TRAVAUX

ABATTAGES-ELAGAGES

Pour des raisons de sécurité, certains abattages ont été réalisés. Notamment à St Gildas par l'entreprise GMS et au Ponty par l'entreprise MSV.

Notons également le nouvel aménagement du rond-point de Bisoizon par les services techniques communaux.



ECHOS DU MOIS

CONVENTION SOCIALE DU TERRITOIRE



Après Ploërmel et Guilliers, c'est à Guégon que s'est déroulée la troisième réunion d'élaboration de la future convention sociale de territoire.

GLENN HOEL : PRESENTATION DE LA MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES (MPF)

Intervention de la gendarmerie de Vannes avec l'adjointe cheffe Marie-Hélène LEDAIN, la cheffe Sophie CLAIN et la maréchale des logis-cheffe Camille CANTET.

«La MPF 56 propose, conçoit et met en œuvre des actions de prévention sur l'ensemble du département.

Thèmes abordés lors de nos actions :

Les violences intrafamiliales, les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, la radicalisation, les addictions et comportements à risques entrant dans le champ pénal, ainsi que les usages numériques à risque.

Notre unité a vocation dans la protection des personnes dites «vulnérables» à savoir : les victimes et co-victimes de violences intrafamiliales, la jeunesse, les personnes en situation de handicap, les seniors ainsi que les personnes en situation de prostitution.

Nous mettons notre expertise à disposition de tous les gendarmes du département par la réalisation d'actes techniques, la réalisation d'actions de formations et de sensibilisation en interne et auprès de nos partenaires.

De plus la MPF est un point d'entrée unique pour tous les partenaires ayant d'ailleurs permis la réalisation de beaux projets (instauration de plusieurs salles de la «parole» dans les

MEDAILLE D'OR POUR LEONIE LAUNAY



La jeune Guégonnaise a obtenu la médaille d'or en équipe à la compétition départementale de gymnastique qui se déroulait à Lanester. BRAVO !

En compétition individuelle, Léonie a fini 5ème sur 36 participantes et s'était qualifiée pour aller aux régionales.

Malheureusement, elle ne s'est pas classée.

unités en partenariat avec les Soroptimists). Actions de prévention particulièrement mises en œuvre : Prévention auprès des jeunes de primaires au lycée (voir enseignement supérieur) ainsi que les personnes en situation de handicap sur les thématiques des dangers d'internet (harcèlement, cyber-harcèlement), violences sexuelles et sexistes et violences intrafamiliales.

Mise en place très prochainement du Programme Lanterne visant à prévenir la violence sexuelle chez les tout petits (0 à 5 ans)».

Très grand MERCI à nos 3 intervenantes de la « Maison de la protection des Familles » et à vous pour votre précieux soutien à nos actions en faveur des enfants et de leurs familles.



VIE LOCALE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pendant les vacances d'hiver, cinq jeunes se sont portés candidats pour participer au dispositif Argent de Poche au sein de la collectivité. Au service technique : Chloé LE TALLEC, Noa LE PIOUFFLE et Gaëtane GUYOT ; au service entretien des bâtiments : Alwena DAGUILLON et Chloé PIRIO



Chloé LE TALLEC



Chloé PIRIO et Alwena DAGUILLON



Noa LE PIOUFFLE et Gaëtane GUYOT

«Accompagnée de Didier LALY au service Espaces Verts, j'ai réalisé la plantation et l'arrosage d'arbustes (Nandina) au niveau de la maison de santé. J'ai également taillé les arbres devant le service technique. Nous avons également été dans la campagne en tractopelle, couper un arbre qui gênait la circulation et nettoyer le cimetière (enlever les feuilles mortes et les vieux pots de fleurs). Merci de m'avoir permis de découvrir le monde du travail.» **Chloé LE TALLEC**

«J'ai participé au dispositif pour gagner un peu d'argent et aussi découvrir un métier. J'ai travaillé aux côtés de Mathilde et Jean-Jacques. Merci pour leur accueil et leur gentillesse.» **Chloé PIRIO**

«J'ai été heureuse de participer à Argent de Poche. J'ai aimé découvrir les différentes tâches que l'on m'a confiées. J'ai apprécié la bonne ambiance pendant le travail et je remercie Mathilde et Jean-Jacques pour leur accueil.» **Alwena DAGUILLON**

«Grâce au dispositif, j'ai pu participer aux différents travaux d'entretien des espaces verts avec le service technique. C'est une expérience que je recommande pour découvrir le monde professionnel. Je tiens à remercier la mairie ainsi que les employés du service technique pour leur confiance et leur accueil.» **Gaëtane GUYOT**

«Pendant une semaine, j'ai pu participer au dispositif «Argent de poche» mis en place par la mairie. J'ai fait différents travaux d'entretien avec le service technique. C'est une bonne expérience. Je tiens à remercier la mairie et les employés du service technique pour l'accueil.» **Noa LE PIOUFFLE**

ATOUTS JEUNES : PISCINE ET BOWLING AU PROGRAMME



Dix enfants ont participé à la sortie piscine au Spadium de Pontivy et 28 enfants ont tenté des strikes à la sortie bowling de Ploërmel !

ANIMATIONS SPORTIVES : FRISBEE ET TOURNOI MULTISPORTS



13 enfants inscrits à l'activité Frisbee Ultimate (jeux d'adresse, jeux de coopération, match amical) et 22 enfants au tournoi multisports : épervier, thèque, dauphin dauphine ou encore poule renard vipère étaient au programme. Fatigués mais très heureux, les enfants s'en sont donnés à cœur joie !

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

En février, démarrait une **exposition de photos** couleurs et grands formats, réalisées par Jean-Marie SEVENO, autour de la faune et la flore de la forêt de Camors.

Le lundi 13 février s'est déroulé un **atelier Mail Art** pour ados et adultes. Après une brève présentation de ce mouvement artistique qui a pris son ampleur en seconde partie du XXème siècle, chaque participant a pu fouiller, déchirer, coller, peindre, dessiner son enveloppe timbrée.

Chacun a pu exprimer sa créativité, puis les courriers ont ensuite été envoyés par la poste, un peu comme une exposition itinérante, un clin d'œil au facteur.

Comme à chaque période de vacances, de nouveaux jeux sont présentés par Muriel PELTIER, animatrice de Oika Oika. Le choix a été fait autour de la thématique de la forêt et des animaux. Chaque participant a pu tester les règles et jouer entre amis ou famille afin de se familiariser avec les jeux et revenir ensuite jouer à la médiathèque sur les horaires d'ouverture.

Le 15 février : Lancement du **concours de marque page** «Des lettres et des couleurs» organisé par le réseau des médiathèques du Pays de Josselin.

Le mercredi 22 février

A l'occasion de l'exposition de photos autour de la forêt de Camors, des ateliers de création pour les enfants ont été proposés pendant les vacances.

En introduction, nous avons découvert la réalité augmentée, à l'aide d'une tablette et d'une application (Birdy Memory) associée au livre «**Ecoute les oiseaux**».

La réalité augmentée nous a permis, à partir des illustrations du livre, de pouvoir écouter le chant des oiseaux mais également de leur donner vie. En scannant l'image du livre (fixe), nous avons pu voir en mouvement l'oiseau dans son élément naturel, chanter, comprendre son habitat, savoir de quelle couleur sont ses œufs...

Puis, les petits comme les grands ont réalisé des oiseaux sous forme de **suspensions ou de mobiles**. Ces ateliers ont remporté un vif succès, 24 enfants étaient présents.



VIE DES ASSOCIATIONS

VTT CLUB : SOIREE RACLETTE



Une équipe de bénévoles surmotivés pour une Raclette Party réussie avec près de 450 convives à servir ! Roland LE BLAY, président du VTT Club remercie chaleureusement toutes et tous pour leur collaboration et leur participation.

AMICALE LAIQUE : LES ARTS DU CIRQUE



120 spectateurs au spectacle « Tous au cirque ». En tête d'affiche, Margo et Rémy DARBOIS de la compagnie Kontilli ont présenté un magnifique spectacle d'équilibrisme et de jonglage, avec la participation de « Surprises enrubannées » et leur accordéoniste, jongleuses de talent et leur enthousiasme communicatif. Les bénéfécies de toutes nos actions sont reversés à l'école publique.

CLUB DES AINES : REPAS ET GALETTE DES ROIS

C'est toujours un grand plaisir de se retrouver pour festoyer tous ensemble en ce début d'année. Ce premier repas du club a été l'occasion de tirer les rois et les reines d'un jour. Qu'elles sont fières nos têtes couronnées !



TROIS LOTOS EN FEVRIER !



Club des Aînés



HUG Compétition



ESG Foot-Basket

CAFE DE L'AUDIENCE : SOIREE DANCEFLOOR



Samedi 25 février, on peut dire que ça a groové à Trégranteur ! Plus de 75 personnes sont venues, avec leur plus beau look, affronter le Dance floor du DJ Curtis 3000. Encore une belle soirée où les bénévoles du café de l'audience ont tout donné...et ont ouvert le café le lendemain matin pour nos habitués du dimanche !

THEATRE DA WEKON



Vous avez été près de 900 spectateurs à assister à nos dernières comédies . Une belle réussite ! Cela nous motive encore plus pour démarrer la prochaine saison théâtrale.

Le but de notre association est toujours de vous apporter joie et plaisir à travers nos comédies tout public. Le lien intergénérationnel est pour nous également une priorité. Du plus jeune comédien au plus âgé de nos bénévoles, tout le monde y trouve sa place et cela n'a pas de prix .

Ainsi , nous serons 9 comédiens adultes et 5 comédiens enfants à préparer nos futures représentations fin février 2024 dont l'une s'intitulera "Le tablier, le képi et la soutane" de Jérôme DUBOIS .

Nous serons une fois de plus coachés par Claire GIACOMETTI, comédienne et metteuse en scène professionnelle qui saura encore sortir le meilleur de chacun d'entre nous pour vous proposer des spectacles de qualité. À très bientôt sur les planches !

Nous vous attendons les 17-18 , 23, 24 et 25 février 2024 pour un bon moment de rire !

Les co-présidentes : Virginie MARET et Solange MERCIER
(photos : Pascal BURET)

APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS

La collecte de journaux au profit de l'école a changé de lieu de collecte. Cette dernière a lieu tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h dans l'ancien garage automobile du Clos Perret (pas de collecte les mois de juillet et août).



ECQUS DU MOIS



Photo 1 - Assemblée générale de la FNATH - association des accidentés de la vie dont Michel ROZELIER est le trésorier.

Photo 2 - Assemblée générale du Don de Sang présidée par Eric LE COZ.

EXTRAITS DE LIBERATIONS DU 8 MARS

COMPTES DE GESTION 2022 – BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes des lotissements des Ronceaux, de Coët Bugat, de la Résidence des Fontaines, de la Résidence des Écoliers, de La Clef des Champs et du Clos des Prés.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 – BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES

Le Conseil municipal approuve les comptes administratifs 2022 présentés par M. Samuel GUILLAUME, qui s'établissent ainsi :

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement :	1 663 119,64 €
Recettes de fonctionnement :	2 430 335,59 €
Excédent de fonctionnement :	767 215,95 €
Dépenses d'investissement :	2 456 681,90 €
Recettes d'investissement :	3 585 228,47 €
Excédent d'investissement :	1 128 546,57 €

Lotissement des Ronceaux :

Dépenses de fonctionnement :	266 346,29 €
Recettes de fonctionnement :	13 557,24 €
Déficit de fonctionnement :	252 789,05 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes d'investissement :	482 169,00 €
Excédent d'investissement :	482 169,00 €

Lotissement de Coët Bugat :

Dépenses de fonctionnement :	82 199,11 €
Recettes de fonctionnement :	82 199,11 €
Solde de fonctionnement :	0,00 €
Dépenses d'investissement :	127 781,26 €
Recettes d'investissement :	127 781,26 €
Solde d'investissement :	0,00 €

Lotissement Résidence des Fontaines :

Dépenses de fonctionnement :	50 933,54 €
Recettes de fonctionnement :	20 892,41 €
Déficit de fonctionnement :	30 041,13 €
Dépenses d'investissement :	20 892,03 €
Recettes d'investissement :	56 000,00 €
Excédent d'investissement :	35 107,97 €

Lotissement Résidence des Écoliers :

Dépenses de fonctionnement :	112 596,52 €
Recettes de fonctionnement :	56 856,11 €
Déficit de fonctionnement :	55 740,41 €
Dépenses d'investissement :	91 590,29 €
Recettes d'investissement :	88 019,22 €
Déficit d'investissement :	3 571,07 €

Lotissement La Clef des Champs :

Dépenses de fonctionnement :	121 530,81 €
Recettes de fonctionnement :	151 086,50 €
Excédent de fonctionnement :	29 555,69 €

Dépenses d'investissement :	138 933,81 €
Recettes d'investissement :	17 421,00 €
Déficit d'investissement :	121 512,81 €

Lotissement Le Clos des Prés :

Dépenses de fonctionnement :	6 862,84 €
Recettes de fonctionnement :	6 862,84 €
Solde de fonctionnement :	0,00 €
Dépenses d'investissement :	6 862,84 €
Recettes d'investissement :	0,00 €
Déficit d'investissement :	6 862,84 €

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES RONCEAUX

Madame le Maire expose que la commune de Guégon a lancé une opération d'aménagement dénommée « lotissement des Ronceaux » et créé un budget annexe en 2010.

L'ensemble des lots ayant trouvé acquéreurs, les dépenses et recettes étant définitivement closes et la balance comptable présentant aujourd'hui des soldes nuls, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de clôturer ce budget annexe.

ACQUISITION D'UN TERRAIN BOISÉ ROUTE DE BISOIZON

Madame le Maire expose au Conseil que la parcelle de terrain boisée cadastrée ZO n°102 est à vendre. Ce terrain de 40 ares, est situé en entrée de l'agglomération, à l'intersection des routes de Bisoizon et du Pont-Jacob.

Conformément aux dispositions de l'article L.331-24 du Code forestier, la commune bénéficie d'un droit de préférence en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêt, d'une superficie totale inférieure à quatre hectares.

Dans le cadre de la création d'une réserve foncière, il est proposé d'acquérir ce bien.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette acquisition pour un prix de 3 000 €, frais d'acte en sus à la charge de la commune.

ACQUISITION D'UN TERRAIN RUE DES FRERES MERLET – CABINET DENTAIRE

Madame le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre du projet de création d'un cabinet dentaire, il est nécessaire d'acquérir une parcelle d'une superficie comprise entre 600 et 700 m², sise rue des frères Merlet. Ce terrain est à détacher de la parcelle ZR n° 270. Le propriétaire céderait la parcelle pour un prix de 30 € le m². Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

CESSION D'UN CHEMIN RURAL A LA VILLE GLEUHIEL

Madame le Maire expose qu'un particulier, propriétaire au village de La Ville Gleuhiel, souhaite acquérir un chemin rural partiellement enclavé dans sa propriété, acquisition indispensable pour pouvoir lancer son activité avicole, au titre de la biosécurité.

Une enquête publique a eu lieu du 23 janvier au 7 février 2023 et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans réserve.

Le Conseil municipal décide, par 18 voix pour et une voix contre (M. DUBOT), de céder ladite parcelle au prix estimé par le Domaine, soit 1300,00 €.

DEMANDE DE SUBVENTION – VOYAGE SCOLAIRE - AMICALE LAÏQUE

Madame Corinne PERRÉ, Adjointe déléguée, expose que l'amicale laïque de Guégon sollicite de la commune une subvention au titre de l'organisation d'un voyage scolaire en mai 2023, auquel participeront quatre élèves de l'école Suzanne Bourquin domiciliés à Guégon.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser à l'association une subvention de 20 € par élèves, soit un total de 80 € au titre de l'organisation d'un voyage scolaire en mai 2023.

LOYERS DES LOGEMENTS DE L'ILOT URBAIN

Madame le Maire expose que les six logements locatifs de la place des Jardins d'Antan sont gérés par Morbihan Habitat depuis le 1er août 2022. Cet organisme souhaite savoir si la commune envisage de revaloriser les loyers au 1er janvier 2023. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas revaloriser les loyers des logements de la place des Jardins d'Antan pour l'exercice 2023.

ESQUISSE DU LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS

Madame le Maire expose que par délibération en date du 8 avril 2022, le Conseil municipal a décidé d'aménager un nouveau lotissement, sur la parcelle cadastrée ZN n°6, sise rue Eugène Dreano, d'une superficie de 17 770 m².

Depuis, la réalisation d'un levé topographique, du bornage et de la division parcellaire est en cours, de même que la réalisation du dossier à établir au titre du Code de l'environnement (loi sur l'eau). La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ATE de Vannes, en collaboration avec l'Atelier NAGA, également de Vannes.

Elle présente au Conseil les esquisses réalisées par le maître d'œuvre pour l'aménagement du futur lotissement et précise que la commission Urbanisme, réunie le 6 mars dernier, a approuvé un des scénarii proposés. Le projet prévoit la création de 25 lots d'une superficie comprise entre 311 et 558 m², pour une superficie cessible totale de 11 740 m².

Le Conseil municipal, par 18 voix pour et une voix contre (M. DUBOT), approuve l'esquisse présentée.

AMENAGEMENT DE LA MAM : AVENANTS

Le Conseil municipal, par 15 voix pour et quatre abstentions (élus de la minorité), décide de conclure les avenants suivants aux marchés de travaux de l'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles :

. Lot n°1 – Démolition – désamiantage, entreprise DBS, avenant n°1 positif de + 3 897,00 € HT, soit 11,43 % du marché initial, Objet : démolition et évacuation de gravats : chape béton en niveau R+1 pour 58 m², plancher bois pour 82,50 m² et murs agglomérés et fondations des anciens sanitaires.

. Lot n°2 – Gros-œuvre, entreprise CONSTRUCTIONS ANTOINE, avenant n° 2 positif de + 4 197,60 € HT, soit 3,61 % du marché initial,

Objet : reprise en sous-œuvre de la structure, sur une hauteur de 80 cm, à l'extérieur du bâtiment existant, au niveau de l'espace de vie et les sanitaires PMR. Reprise de la fondation d'un poteau du hangar, étayage de la charpente, réalisation d'un massif et d'un poteau béton d'une hauteur de 1,50 m.

. Lot n°11 – Electricité, entreprise DAERON, avenant n° 1 négatif de - 1 220,46 € HT, soit 2,75 % du marché initial,

Objet : suppression et modification de modèle de certaines fournitures.

. Lot n°12 – Chauffage – ventilation – plomberie, entreprise FLUIDES MAINTENANCE DE L'OUEST (FMO), avenant n° 1 négatif de - 2 677,33 € HT, soit 4,76 % du marché initial,

Objet : modification de modèle de radiateurs à installer.

PROGRAMME 2023 D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE HORS AGGLOMERATION

Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint délégué, expose que des travaux de réfection de la voirie communale doivent être réalisés durant l'exercice 2023 (travaux de délimitation, reprofilage, calage d'accotement, enrobés, etc.). Il donne le détail des voies prioritaires et précise que l'estimation financière du programme est de 101 998,12 € H.T pour la tranche ferme et de 57 707,50 € HT pour la tranche optionnelle, soit un total estimatif de 159 705,62 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce programme de réfection de la voirie et sollicite du Conseil Départemental du Morbihan une subvention au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération.

CREATION D'UNE PISTE DE PUMPTRACK - SITE DE LA VILLE PELOTE

Madame Hélène LE LABOURIER, Adjointe déléguée, expose que de nombreux jeunes de Guégon souhaitent qu'un terrain de pumptrack soit réalisé sur la commune.

Le pumptrack est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs.

Pour répondre à la demande et développer la pratique sportive locale, la municipalité souhaite prendre en compte une nouvelle pratique innovante, ludique et sportive ouverte à tous, en accès libre et destinée aux enfants à partir de 6 ans, aux adolescents et jeunes adultes. Cet espace de pumptrack serait également un lieu d'initiation pour les écoliers et pourrait être utilisé dans le cadre des animations sportives municipales.

Le circuit comportera différents niveaux de difficultés et offrira la possibilité d'une pratique polyvalente allant d'un niveau débutant à confirmé pour une pratique multi-disciplinaire (VTT, BMX, skate-board, roller...).

Le coût du projet est estimé à 99 925,00 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité (abstentions de Mme BOURLOT et de M. CONNAN), approuve le programme de réalisation d'un terrain de pumptrack sur le complexe sportif de La Ville Pelote et sollicite des subventions auprès du Département du Morbihan et de l'Agence Nationale du Sport.

SYNDICAT SCOLAIRE DU PAYS DE JOSSELIN – MODIFICATION DES STATUTS

Madame Rozenn PEDRONO, Conseillère municipale et vice-présidente du syndicat scolaire, expose que le comité syndical du Syndicat scolaire du Pays de Josselin, lors de sa réunion du 31 janvier 2023, a approuvé une modification des statuts du syndicat concernant l'article 9 : contribution des communes.

En effet, les élus du comité syndical du Syndicat scolaire ont validé le projet de déconstruction/reconstruction de la partie élémentaire de l'école Suzanne Bourquin. Or, ils souhaitent que la répartition du financement de cet équipement entre les communes soit différente par rapport à ce qui était initialement prévu dans les statuts.

La nouvelle version de l'article 9 modifie la partie concernant les besoins en financement nouveaux :

-Ajout d'un paragraphe précisant la répartition du financement entre les communes de tout projet de déconstruction/reconstruction de la partie élémentaire de l'école Suzanne BOURQUIN :

Communes adhérentes

CRUGUEL	1,89 %
FORGES DE LANOUEE	15,68 %
GUEGON	13,81 %

GUILLAC	13,09 %
HELLEAN	1,45 %
JOSELIN	40,00 %
LA CROIX HELLEAN	9,70 %
LA GREE SAINT LAURENT	1,20 %
LANTILLAC	0,92 %
SAINT SERVANT	2,26 %
TOTAL	100 %

-Ajout d'une précision pour indiquer que l'ensemble des investissements en dehors de ce projet continuent à être financés au prorata de la quotité établie en pourcentage en 2016 par commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat scolaire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020/2021 – PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Madame le Maire, en application de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, présente à l'assemblée le rapport d'activités 2020/2021 de Ploërmel Communauté. Ce rapport détaille les réalisations de 2020 et 2021 assurées par l'intercommunalité au titre de ses différentes compétences.

Le Conseil municipal prend connaissance de ces informations et en prend acte.

VIE ECONOMIQUE

RENCONTRE AVEC MARA SERDEAN-VERDE-MURESAN, CHIRURGIENNE-DENTISTE



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Avant d'être diplômée de l'école dentaire, mon projet de famille était de m'installer en France. Mon mari, Sergiu, a déjà vécu plusieurs années en France et a travaillé dans le domaine médical par le passé. Pendant plus de 2 ans, nous avons fait des recherches pour trouver un endroit qui nous plairait. Nous sommes alors partis à la découverte des Pays de Loire et de la Bretagne car mon mari connaissait bien ces régions.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

La raison pour laquelle nous avons décidé l'installation à Guégon a été motivée essentiellement par l'accueil de Mme le Maire, l'environnement et la région elle-même. Nous ne cachons pas le fait que réaliser notre projet de déménagement en partenariat avec la mairie de Guégon nous a facilité certaines choses. Il y a tellement de détails à voir quand on change de pays, quand on veut installer une nouvelle activité, avec toutes les questions administratives que cela engendre, les contrats fournisseurs, etc.. Le fait qu'une partie de ces problématiques a été prise en main par Mme le Maire, nous a grandement aidé.

En quoi consiste votre activité ?

Mon activité consiste en la prise en charge des patients pour les soins dentaires, car je suis Chirurgien Dentiste Omnipraticien.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Même si au début, c'était assez difficile avec l'organisation du cabinet, l'adaptation dans le nouvel environnement, la nouvelle langue... après une année, nous nous sentons bien intégrés dans la commune et auprès de la population. Nous participons à énormément d'activités et de sorties proposées par la commune. C'est un plaisir de croiser (hors cabinet) et d'échanger avec des personnes que nous apprenons à connaître. Nous nous sentons bien ici.

Quels sont vos projets ?

Nos projets sont déjà bien en marche ! Le cabinet dentaire fonctionne à plein régime, nous sommes très sollicités. C'est même assez difficile de pouvoir répondre à toutes les demandes. Pour le moment, je suis installée dans l'ancien cabinet dentaire en attendant le déménagement dans la nouvelle extension de la Maison Médicale. De cette manière, nous serons avec les autres professionnels de santé. Ceci permettra également d'accueillir de nouveaux praticiens afin de répondre mieux aux besoins des Guégonnaises et Guégonnais.

VIE LOCALE

CEREMONIE D'ACCUEIL DES 18 ANS ET DES BEBES 2022

Une remise de la carte d'électeur pour les 18 ans avec un bon d'achat et un joli petit doudou pour les bébés de l'année 2022. Cette cérémonie fut aussi l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de passer un bon moment de convivialité ensemble.



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Du 21 au 25 mars **Le printemps des Poètes** (manifestation nationale) nous annonçait le changement de saison.

Nous avons donc accueilli de nombreux événements sur le réseau des Médiathèques du Pays de Josselin autour **DES MOTS EN FETE**.

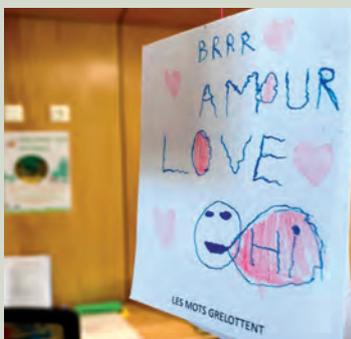
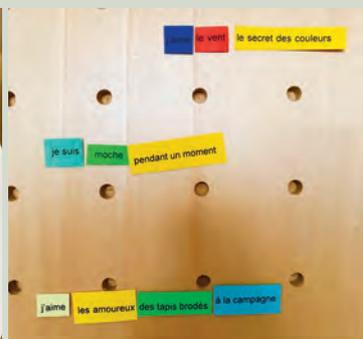
Des ateliers ont été proposés aux enfants le 22 mars : fabrique à poèmes, jeux de cocotte en papier poétique.

La fabrique à poèmes a remporté un tel succès que les adultes se sont pris au jeu. Nous avons donc créé un mur de poésie libre dans la médiathèque. Les enfants de l'école Saint-Gildas ont illustré des images poétiques. A partir d'un mot ou d'une

phrase insolite, ils ont réalisé un petit dessin. Ceux-ci ont ensuite été exposés à la médiathèque.

Les bébés n'ont pas été oubliés puisque Mia est venue raconter des histoires sur le temps, le jeudi matin (23 mars).

Et pour clore cette semaine, certains se concentraient sur leur page en cherchant les accords et le sens de certains mots. C'était **la dictée** du samedi 25 mars.



VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR

Le mois de mars démarre avec la traditionnelle choucroute proposée par le Comité des Fêtes de Trégranteur. Cette année, les co-présidents, Félix SAMSON et Florent DESIGNE ont renouvelé l'option du repas à emporter.



LES P'TITS POUSETS

L'association des assistantes maternelles de Guégon, «Les P'tits Poucets» a tout mis en œuvre pour accueillir les visiteurs lors de leur vide-grenier à la salle du Halgouët. Plein de bonnes affaires étaient à réaliser !



ACCA - SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

L'ACCA a organisé son repas de chasse à emporter le samedi 11 mars.

350 convives ont pu apprécier les terrines et civets de chevreuil ou sanglier prélevés sur le territoire de l'ACCA de Guégon.

Les retours furent très favorables quant à la qualité gustative de ce repas à partager, en famille et/ou entre amis, en fin de période de chasse.

L'ACCA remercie tous les participants et vous donne RDV le **samedi 9 mars 2024** pour le prochain repas.



MUSIQUE A MONGRENIER

Il y a parfois des rencontres magiques avec des personnes qui rayonnent quelque chose d'extraordinaire, Tita est de celles-là. Une opportunité nous a amené à programmer à l'improviste cette extraordinaire artiste.

Petit bout de femme à la voix étonnamment puissante, une extraordinaire présence sur scène, on a l'impression de la connaître depuis toujours.

Tita s'affirme aujourd'hui comme l'une des artistes africaines les plus talentueuses du moment selon certains médias.

Elle compose sur la base des chants et des rythmes entendus dans son village, M'bigou, au cœur de la forêt équatoriale gabonaise. Sa musique riche et puissante puise sa substance dans le répertoire traditionnel du peuple Nzebi.

Ses textes parlent d'amour, de fraternité, de séparation, de la perte des valeurs mais aussi de la sagesse ancestrale. Si les

mélodies paraissent assez légères en apparence, elles n'en sont pas moins chargées de choses lourdes à porter, tel que l'exil, l'oppression, la corruption, le manque de dignité et même l'absence de liberté.

Tita Nzebi chante pour faire découvrir une culture, une autre musique qui parle aux âmes.

«Rencontre magique d'une artiste africaine des plus talentueuses du moment. Nous n'avons refusé personne mais certains sont restés dehors...» Pierre FLOCH



LA FNACA : COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



Les Médailleurs: Emile MOUNIER et Jean-Jacques OLLIVRO

Extrait du Message de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire :

(...) Nul ne conteste que le cessez-le-feu ne fut pas partout respecté. Chez les militaires, comme chez les civils, des morts s'ajoutèrent encore aux morts. Des blessés aux blessés. Des disparus aux disparus. La période qui s'est ouverte après le 19 mars 1962 a été celle de bien des souffrances. Pour les appelés qui sont restés en Algérie, pour les Harkis, pour les victimes civiles des attentats et des massacres, pour ceux qui furent contraints de quitter la terre

où ils étaient nés et de découvrir le sentiment de l'exil dans leur propre pays. Le glas tragique en est marqué par tant de dates, dès le soir du 19 mars, le 26 mars, le 14 mai, le 5 juillet...(...)



COMITE DES FETES DE GUEGON

36èmes Boucles Guégonnaises : un succès populaire et sportif sur 2 jours, inédit !

Après l'arrivée en 2022 de l'épreuve Coupe de France Femmes N1 et N2 sur la course du dimanche matin, la FFC a demandé au comité d'organisation de séparer les 2 catégories féminines par souci d'équité et de niveau sportif. Avec l'aval de l'ensemble des membres du comité d'organisation, la Coupe de France Femmes N2 a donc été programmée dès le samedi après-midi pour démarrer ce beau week-end sportif et convivial.

Dès le vendredi 24 mars, l'ensemble des élèves de l'école Saint Gildas a participé à une matinée de travail autour du cyclisme. Mathématiques, géographie, initiation au code de la route et simulation du circuit sur home trainer ont rythmé cette belle matinée pleine d'engouement ...



Samedi 25 mars, les jeunes pousses de 6 à 11 ans ouvrent le bal ... avec un dispositif digne des plus grands en proposant en ouverture une épreuve sur un circuit de 3 km, passant bien évidemment sur la ligne d'arrivée officielle. Nos futurs champions avaient comme les grands le droit à leur retransmission sur l'écran géant... et les récompenses identiques à leurs aîné(e)s sur le podium officiel. Souvenirs garantis pour ces jeunes pousses !

Puis, sous un soleil prometteur, ce sont environ 130 coureuses qui s'élançaient pour la 1ère manche de Coupe de France Femmes N2 pour 80 km.

Victoire de Constance MARCHAND (Sprinteur Club Féminin, vainqueur finale de la Coupe de France Femmes N2) devant Elisa LEMETAYER (CC Plancoetin) et Flavie ARNOUD (U C Montmeyran Valence).

Pendant la nuit du samedi au dimanche ... tempête : les bénévoles dévoués ont remonté la ligne d'arrivée avant les courses du dimanche matin.

Dimanche 26 mars 9h30 : la Coupe de France Femmes N1 se lance sous l'orage, la grêle et 6°C ... et 97 km ! Victoire de Julie BÉGO (Team Féminin Chambéry, devenue championne du monde Junior à Glasgow (voir plus bas) devant Ségolène THOMAS (Team Grand Est Komugi la Fabrique) et Amandine FOUQUENET (professionnelle chez Arkea Pro cycling Team et 1ère attaquante sur le Tour de France Femmes by Zwift 2023).

La multiple championne de France (et marraine de notre édition 2022), Audrey CORDON RAGOT nous a fait l'honneur de venir féliciter les championnes N1, transies de froid après cette course.



Pas trop le temps de chômer pour les bénévoles puisque dès 13h45, le 36ème départ des Boucles Guégonnaises de la traditionnelle course Élite Hommes est lancé avec un peloton de 170 champions amateurs pour 160 km à travers la campagne des communes de Josselin et Ploërmel communauté.

Victoire de Jocelyn BAGUELIN devant son coéquipier Pierre THIERRY (Team Morbihan Fybolia GOA) et 3e Florian DAUPHIN (Crea Actuel Marie Morin U 22)

La team Morbihan Fybolia GOA était venue en force pour enfin décrocher ce trophée tant convoité. Suite à une course d'usure, c'est donc une victoire à 2 coureurs de l'équipe Elite la plus locale. On retiendra évidemment la joie du public acquis à la cause de

l'équipe régionale quand Jocelyn BAGUELIN s'est échappé dans le dernier tour et que son coéquipier Pierre THIERRY l'a rattrapé à moins de 2 km de l'arrivée. Une émotion rendue encore plus vivante par le dispositif exceptionnel des caméras embarquées et de l'écran géant sur la ligne d'arrivée.

Le comité d'organisation ainsi que tous les bénévoles sans qui rien n'est possible ont su démontrer à nouveau leurs capacités à s'engager pleinement sur un week-end de compétitions avec des conditions météo des plus variables et difficiles.

Un grand merci à toutes et à tous !

Réservez dès à présent **vos 23 et 24 mars 2024** pour un spectacle toujours haletant avec nos championnes et champions ... qui performant très souvent après leurs passages à Guégon. L'ensemble du comité d'organisation est reparti avec un programme toujours au masculin et au féminin et accueillera en 2024, les 1ères manches de Coupe de France Femmes FFC N1 et N2 en amont de la 37ème édition des Boucles Guégonnaises Elites Hommes N1 et N2.

Les Boucles Guégonnaises jouissent d'une belle réputation et ce n'est pas le palmarès de nos anciens participants qui dira le contraire : Valentin MADOUAS, parrain de renom en 2023 est champion de France Elite et arbore son beau maillot Bleu Blanc Rouge sur les courses mondiales. Il a d'ailleurs été 1er français au championnat du monde et a surtout gagné la course UCI Pro Tour : Bretagne Classic à Plouay.

3 champions du monde, 3 champions d'Europe, 1 maillot bleu blanc rouge pour notre parrain en 2023

Aux Championnats du monde 2023 à Glasgow ont également brillé les cyclistes et paracyclistes : Julie BÉGO, Axel LAURENCE, Kévin LE CUNFF, Audrey CORDON RAGOT, Dorian FOULON, Mickael GUICHARD, Pierre THIERRY. Nul doute que l'édition 2024 proposera de nouveau un très beau plateau sur les différentes épreuves et vous l'aurez compris, on vous donne rendez-vous les 23 et 24 mars prochains pour du cyclisme féminin et masculin. On compte sur vous ...

Tous les détails sur le programme de la 37ème édition sont sur notre Facebook Bouclesguégonnaises ou sur notre site internet www.bouclesguégonnaises.fr



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Toujours à pied d'œuvre, notre association Sauvegarde du patrimoine continue à maintenir et embellir notre richesse tout au long de l'année. Encore merci pour votre générosité dans l'effort.



Rafraîchissement des peintures à la chapelle de Saint Gildas.

Réparation du parquet de la salle Yves du Halgouët.

Travaux au lavoir de Pont Croix: ponçage de la charpente et traitement du bois à l'huile de lin

Une équipe de bénévoles motivée !

TRAVAUX



Afin de permettre aux scolaires d'exercer leurs talents de jardinier, un bac potager a été mis en place dans l'enceinte de l'école par les bons soins de Jean-Marie LOZE.

Aménagement paysager des abords de la maison de santé réalisés par les services techniques.

Des arbres ont été abattus aux abords de la chapelle St Gildas en raison d'un risque élevé de chute de branches.

ECHOS DU MOIS



«Passionné par la mécanique agricole, j'ai acquis un ancien tracteur Renault Super 6D de 1967. Celui-ci était dans un mauvais état, j'ai mis un an et demi à le restaurer ce qui équivaut à 1000 heures de travail.

J'ai refait le tracteur entièrement. Cela a été passionnant malgré quelques surprises !»

Alex THOMAS

EXTRAITS DELIBERATIONS DU 5 AVRIL

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGETAIRES 2022 AU BUDGET 2023

Le Conseil municipal, après avoir, le 8 mars 2023, adopté les comptes administratifs de l'exercice 2022, décide de procéder aux affectations des résultats comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice 2022 à affecter : 767 215,95 €
Affectation à l'article 1068 de la section d'investissement : 767 215,95 €

Section d'investissement

Excédent de l'exercice 2022 à affecter : 1 128 546,57 €
Affectation à l'article 001 de la section d'investissement : 1 128 546,57 €

VERSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES

Vu les articles L.2221-1 et L. 2221-2 du code général des collectivités territoriales. Considérant qu'il y a lieu d'équilibrer les budgets annexes, le Conseil municipal décide de verser les subventions suivantes du budget principal aux budgets annexes :

Budget annexe	Subvention
Lotissement Le Hameau des Ronceaux (clôture)	252 789,05 €
Lotissement Résidence des Écoliers	46 462,46 €
Lotissement Résidence des Fontaines	30 667,36 €
Montant total des subventions à verser :	329 918,87 €

CCAS DE GUÉGON - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE – EXERCICE 2023

Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 7 254,24 € au CCAS de Guégon, au titre de l'exercice 2023.

FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la note d'information de la DGCL du 21 février 2023 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2023.

Madame le Maire informe le Conseil qu'à partir de cette année 2023, les communes doivent à nouveau voter un taux de taxe d'habitation, lequel s'appliquera aux résidences secondaires et aux locaux vacants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 et donc de les maintenir à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	33,98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	44,52 %
Taxe d'habitation (TH) :	13,23 %.

BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le Conseil municipal adopte les projets de budgets primitifs 2023 suivants, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget principal de la commune :

Fonctionnement : 2 416 837,00 €
Investissement : 3 708 736,34 €

Budget annexe du lotissement Le Hameau des Ronceaux :

Fonctionnement : 252 789,05 €
Investissement : 482 169,00 €

Budget annexe du lotissement Résidence des Fontaines :

Fonctionnement : 51 788,16 €
Investissement : 56 223,77 €

Budget annexe du lotissement Résidence des Écoliers :

Fonctionnement : 64 021,48 €
Investissement : 7 246,09 €

Budget annexe du lotissement La Clef des Champs :

Fonctionnement : 338 578,50 €
Investissement : 410 525,62 €

Budget annexe du lotissement Le Clos des Prés :

Fonctionnement : 427 567,84 €
Investissement : 434 425,68 €

NOMENCLATURE COMPTABLE M57 : DÉPENSES IMPREVUES

La commune a adopté le référentiel budgétaire et comptable M57 pour son budget principal à compter du 1er janvier 2023.

Cette nomenclature ne permet plus de prévoir des dépenses imprévues comme c'était le cas en M14 avec l'article 022. Cependant, conformément à l'article L.5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales, sur délibération de l'assemblée, il est possible pour l'exécutif de procéder à des mouvements de crédits, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder, à compter de ce jour, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de chacune des sections (enveloppe comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues).

PROGRAMME DE VOIRIE 2023 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint délégué, qui expose :

le programme 2023 de réfection de la voirie communale établi par la commission municipale, a fait l'objet d'un marché à procédure adaptée, d'un seul lot, comportant une tranche ferme et une tranche optionnelle. La tranche ferme concerne la réfection de voies communales aux abords des villages et lieux-dits suivants : La Ville Ruaud, La Ville David, Coet-Bugat, La Grillette, Rue du Bois aux Pies, Pont du Maguéro, Pont de Coet-Digo. La tranche optionnelle concerne les voies de La Ville au Ped vers Trégranteur et La Ville Guimard.

Le Conseil municipal attribue le marché à l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD, agence de Hennebont, pour un montant total de 92 898,41 € HT, soit 59 692,41 € HT pour la tranche ferme et 33 206,00 € HT pour la tranche optionnelle.

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L.1111-2 ; Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs en raison du changement de grade de cinq agents des services administratif, technique et scolaire.

Le Conseil municipal approuve la suppression et la création de postes proposées par Madame le Maire.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES

Madame le Maire expose à l'assemblée que les circulaires du 8 janvier 1987 et du 29 juillet 2011 ont précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle.

Le Conseil municipal décide de verser à Monsieur le Recteur de Guégon, l'indemnité de gardiennage d'églises de l'année 2023, d'un montant de 474,22 €.

EXTRAITS DELIBERATIONS DU 19 AVRIL

AVENIR DE L'ECOSTATION – INTERVENTION DE M. STEPHANE ROUAULT – PLOERMEL COMMUNAUTE

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Stéphane ROUAULT, Vice-président de Ploërmel Communauté, lequel est accompagné de M. Nicolas ROLLAND, Directeur du service environnement. M. ROUAULT expose les décisions prises à la communauté de communes au sujet des écostations de Forges de Lanouée et de Guégon. Compte-tenu des coûts engendrés par ces deux sites, il a été décidé de cesser leur exploitation à partir du 1er juin 2023.

Mme le Maire informe que l'écostation de Guégon restera ouverte pour les Guégonnais et que des contacts sont en cours avec des agriculteurs pour la reprise des tontes et branchages de l'écostation de Guégon après le retrait de Ploërmel-Communauté, avec cependant la nécessité de réaliser préalablement les travaux de clôture et de mise en surveillance du site.

Madame le Maire remercie MM. Stéphane ROUAULT et Nicolas ROLLAND de leur intervention.

FIXATION DU MONTANT DU LOYER DE LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ, Adjointe déléguée, qui expose :

En séance du 22 mars 2022, le Conseil municipal a approuvé l'Avant-projet Détaillé du programme d'aménagement de la Maison d'Assistants maternelles (MAM).

Elle propose à l'assemblée de fixer le montant du loyer de ce bâtiment qui sera mis à disposition de l'association d'assistantes maternelles actuellement en cours de constitution et rappelle que le Comité consultatif a proposé de fixer ce loyer à 350 € afin de s'aligner sur les tarifs pratiqués dans les autres communes du secteur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (abstention de la minorité municipale), décide de fixer le montant mensuel du loyer du futur bâtiment de la MAM, situé au n°11, rue du vingt juin 1944, à 350,00 € HT, charges non comprises.

MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU SENTIER PIÉTONNIER RUE DE BISOIZON

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint délégué, qui expose :

Le programme d'aménagement d'un sentier piétonnier rue de Bisoizon a fait l'objet d'une consultation. Suite à la réunion de la commission des marchés publics le 17 avril dernier, et compte-tenu des offres reçues, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA BRETAGNE, agence de Theix-Noyal.

Le Conseil municipal attribue le marché à l'entreprise EUROVIA BRETAGNE, agence de Theix-Noyal, pour un montant de 49 952,20 € HT.

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU CABINET DENTAIRE

Madame le Maire expose qu'une consultation a été lancée afin de sélectionner un cabinet d'architecture pour assurer la maîtrise d'oeuvre du programme de construction d'un cabinet dentaire.

Six cabinets d'architectes ont été consultés et trois propositions

remises suite à cette consultation. Le Maire expose le contenu des propositions de chaque cabinet et la proposition de la Commission des marchés publics, réunie le 17 avril dernier, de retenir la proposition du cabinet Philippe MISÉRIAUX Architecte, basé à Chateaubriant.

Le Conseil municipal décide de confier à ce cabinet la mission de maîtrise d'oeuvre de l'opération de construction d'un cabinet dentaire, pour un forfait de rémunération global et provisoire de 54 750,00 € HT, soit un taux de 10,95 % pour une mission de base incluant la mission OPC, auquel s'ajoute la mission complémentaire pour les quantitatifs, d'un montant de 2 700,00 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE POUR LE LOCAL DE CHASSE

Mme le Maire cède la parole à M. Samuel GUILLAUME, président du Comité consultatif créé par délibération du 25 avril 2022 pour la construction d'un local de chasse.

M. GUILLAUME expose que la localisation de ce bâtiment a été fixée avenue de La Ville Pelote, dans le périmètre du service technique municipal. Il précise les caractéristiques du bâtiment à construire.

Le montant total estimatif des travaux à réaliser et des matériaux divers à acquérir pour la construction du local est de 41 000,00 € HT.

Le Conseil municipal approuve ce programme de construction et sollicite du Conseil départemental du Morbihan, au titre du Programme de Solidarité Territoriale, une subvention pour le financement de ces travaux.

LOTISSEMENT LA CLEF DES CHAMPS - CESSION DU LOT N°6

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 6 du lotissement communal « La Clef des Champs ». Ce lot a une contenance de 638 m² et son prix de vente est de 20 € TTC le m², soit 12 760,00 € TTC. Le Conseil municipal approuve cette cession.

SALLE DES SPORTS DE LA VILLE PELOTE – REFECTION DU BARDAGE

Madame le Maire expose :

Des désordres sont apparus sur la façade de la salle des sports de La Ville Pelote en 2018. Une déclaration a été faite par la commune en juillet 2018, soit avant la fin de la garantie décennale. Une expertise, diligentée en septembre 2018, a conclu que le désordre pouvait être la conséquence des variations hydriques du bois support des panneaux Trespa et a préconisé le remplacement de l'ensemble des fixations par des vis de longueur plus importante.

Les travaux préconisés ont été réalisés en octobre 2018 par la SARL ROLLAND (entreprise ayant effectué les travaux de construction en 2007/2008) sous garantie décennale, et n'ont donné lieu à aucune réserve. Le contentieux a alors été considéré clos.

Or en mai 2022, il a été constaté par huissier de nouveaux désordres sur le bardage, soit après l'échéance de la garantie décennale.

L'entreprise ROLLAND est à nouveau intervenue courant 2022 pour remettre en état le site, mais a été mise en liquidation judiciaire en décembre 2022, avant que les travaux ne soient terminés.

Il est cependant indispensable que les travaux de remise en état du bardage soient effectués dans les meilleurs délais. Une consultation a été lancée à cette fin. La commission des marchés publics a proposé de retenir la proposition de l'entreprise IT Perspectives, de Saint Thuriau, pour un montant de 49 493,96 € HT, pour le remplacement du bardage détérioré existant par un bardage métallique. Le Conseil municipal approuve cette proposition.

POSE DE PARE-BALLONS – COMPLEXE SPORTIF DE LA VILLE PELOTE

Madame le Maire cède la parole à Madame Hélène LE LABOURIER, Adjointe déléguée, qui expose : Afin de sécuriser le terrain B du complexe sportif de La Ville Pelote, il convient d'y installer un pare-ballons. Le Conseil municipal approuve le projet présenté, pour un montant de 4 968,82 € HT, et sollicite une subvention de la Fédération Française de Football.

VIE LOCALE

ATOUTS JEUNES et ANIMATIONS SPORTIVES : LE PLEIN D'ACTIVITES !

Les vacances de Pâques furent l'occasion pour nos jeunes de participer aux différentes activités proposées par la commune : initiation au motocross avec Théo Roptin en collaboration avec l'AMG, sortie au Parc du Radôme à Pleumeur-Bodou, course d'orientation et jeux bretons.



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Inauguration de la grainothèque



Ce dispositif collaboratif est basé sur le partage de semences. Chacun peut déposer les graines récoltées au jardin ou bien dans la nature, et en découvrir de nouvelles dans cet espace commun. C'est l'occasion d'échanger sur la biodiversité, partager des conseils. Les enfants de l'atelier Ré'création se sont emparés du projet en fabricant le meuble qui accueille désormais la collection de graines. Cet après-midi de rencontre était animé par Didier LALY (agent aux espaces verts) et Claudine PERROT, bénévole responsable du projet. Nous remercions également le Grand Bassin de l'Oust pour son soutien. Petits et grands ont répondu présents avec le dépôt d'une bonne quinzaine de variétés. N'hésitez pas à poursuivre l'aventure en déposant vos graines, quel que soit la saison, il y aura toujours un amateur pour s'en emparer.



Dans le cadre de «**Mon voisin est un artiste**», Lucile ROTUREAU photographe, nous a proposé un reportage photos autour du métier de Valentin NOEL, maraîcher à Guégon.

Vente de livres

Les dons de livres qui ne pouvaient être intégrés aux collections de la médiathèque ainsi que les

livres s'ennuyant sur les étagères ont été proposés à la vente au profit du CCAS. Celle-ci a rapporté 81 €.

Expo des enfants « Mes images poétiques »



Les enfants de l'école et ceux des ateliers créatifs de la médiathèque ont réalisé des dessins autour de la poésie. Leur travail a été exposé durant une semaine.



Ateliers des vacances

«Les p'tites bêtes» pour les plus jeunes, à partir de l'album d'Éric CARLE, nous avons réalisé des papillons en papiers découpés de couleur. Les plus grands ont découpé des boîtes à œufs qu'ils ont transformé et coloré en tête de lion, panda, ours ou bien d'autres animaux.

Conférence de Pascale OTT

Le 14 avril en soirée Pascale OTT, naturopathe nous a proposé un exposé autour de la détox de printemps accompagnée d'une dégustation de tisane.



Séance de jeux intergénérationnels

Une nouvelle sélection de jeux de société nous a été proposée par Muriel PELTIER. La séance de jeux était l'occasion de découvrir les règles et de s'amuser entre adultes et enfants.

VIE DES ASSOCIATIONS

LES P'TITS POUCETS



L'association des assistantes maternelles de Guégon a organisé en ce 1er avril une chasse aux œufs dans le bois de Coët By pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. Six œufs trouvés et la partie était gagnée avec une récompense en chocolat à la clé !

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Les chineurs étaient au rendez-vous de la brocante de Pâques organisée au profit de la sauvegarde de notre joli patrimoine guégonnais avec 1000 entrées !

VIE DES ASSOCIATIONS

LA RAQUETTE GUEGONNAISE



Découverte du tennis de table dans la bonne humeur au tournoi amical de la Raquette Guégonnaise !

CAFE DE L'AUDIENCE



Belle découverte du groupe Nedaleko qui a donné un concert au sein de l'église de Trégreanteur.

TWIRLING CLUB

Championnat de ligue N2 à Erquy : Arwenn LAURENT finie 8ème
Championnat de ligue N3 à Pont Audemer : l'équipe Minimes a fini 1ère et Championne de Bretagne.



ESG FOOT BASKET



Succès à la soirée créole des ESG avec des bénévoles toujours motivés qui ne comptent ni leur temps et ni leur énergie.

ECHOS DU MOIS



200 pilotes ont répondu présents à ce 2ème rendez-vous du Moto Club Taupont Enduro MCTE avec un passage de l'enduro de motos anciennes sur la commune.



La municipalité a sollicité les talents de Philippe LE PAILH pour l'embellissement de la vitrine de l'ancienne boulangerie.



«Donner son sang, c'est sauver trois vies» nous dit Eric LE COZ, président de l'Amicale des Donneurs de Sang du Pays de Josselin (à droite sur la photo) accompagné de Patrick LE BRETON, vice président de la fédération nationale qui lui a remis la médaille du mérite pour son engagement.

EXTRAITS DE LIBÉRATIONS DU 23 MAI

ACHAT D'UN TERRAIN CHEMIN DES GABORIAUX – MME VIANNAIS

Mme le Maire expose qu'afin d'optimiser l'aménagement futur de la rue de Bisoizon, il convient d'acquérir une partie d'une parcelle contigue à la voie. La parcelle est classée en NH au Plan Local d'Urbanisme. Le prix d'achat proposé est de 0,75 € le m², pour une superficie d'environ 40 m². Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

ACHAT D'UN TERRAIN CHEMIN DES GABORIAUX – CONSORTS LE PASTOUREL

Madame le Maire expose qu'afin d'optimiser l'aménagement futur de la rue de Bisoizon, il convient d'acquérir une partie d'une parcelle contigue à la voie. La parcelle est classée en NH au Plan Local d'Urbanisme. Les propriétaires du terrain sont M. et Mme LE PASTOUREL.

Le prix d'achat proposé est de 1 € symbolique, pour une superficie d'environ 20 m².

Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

ACHAT D'UN TERRAIN – ROUTE DE BIZOISON – CONSORTS MERCIER

Madame le Maire expose qu'afin d'optimiser l'aménagement du sentier piétonnier sur la rue de Bisoizon, il convient d'acquérir une partie de la parcelle ZN n°266, plus précisément un terrain d'une profondeur d'environ 5 mètres sur une largeur d'environ 96 mètres. Le prix d'achat convenu est de 0,75 € le m². Les propriétaires du terrain sont les consorts MERCIER.

Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

CLASSEMENT DE PARCELLES EN DOMAINE PUBLIC (PARKINGS DE LA MAISON DE SANTÉ)

Madame le Maire rappelle que le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le Conseil municipal. L'emprise concernée par la présente proposition est affectée à usage de stationnement et constitue en cela un accessoire de la voirie.

Les parcelles classées dans le Domaine Public sont imprescriptibles et inaliénables.

En l'espèce, il convient de classer dans le Domaine Public communal plusieurs parcelles constituant les parkings de la Maison de Santé, rue des Rosiers et rue des Frères Merlet.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de classer dans le Domaine Public communal les parcelles constituant les parkings de la Maison de Santé.

CESSION DU LOT N°2 – RESIDENCE DES ECOLIERS

Madame le Maire cède la parole à M. Samuel GUILLAUME, Adjoint délégué, qui expose :

Un particulier primo-accédant souhaite acquérir le lot n° 2 du lotissement communal Résidence des Ecoliers. Ce lot a une contenance de 600 m² et son prix de vente est de 18 € TTC le m², soit 10 800 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession.

RESIDENCE LA CLEF DES CHAMPS – CESSION DU LOT N°3

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Samuel GUILLAUME, qui expose :

Des particuliers non primo-accédants souhaitent acquérir le lot n° 5 du lotissement communal «Résidence La Clef des Champs».

Ce lot a une contenance de 745 m² et son prix de vente est de 27 € TTC le m², soit 20 115,00 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE HAMEAU DES RONCEAUX

La présente modification modifie et remplace celle du 8 mars 2023 ayant même objet.

La commune de Guégon a lancé une opération d'aménagement dénommée « lotissement Le Hameau des Ronceaux » et créé un budget annexe en 2010.

L'ensemble des lots ayant trouvé acquéreurs, les dépenses et recettes sont définitivement closes. La balance comptable présente aujourd'hui des soldes nuls, il convient dès lors de clôturer le budget annexe.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de clôturer le budget annexe « lotissement Le Hameau des Ronceaux » au 30 juin 2023 et donne pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

NOUVEAU PROJET EOLIEN « PARC EOLIEN GUEGON CARANLOUP 2 » ;

Madame le Maire expose :

La commune a reçu le 17 avril 2023 de la société SAB Energies Renouvelables un document, daté du 11 avril 2023, intitulé « Note non technique », relatif à une demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de Caranloup 2, composé de trois éoliennes (1 sur la commune de Guéhenno, 2 sur la commune de Guégon) et d'un poste de livraison (sur la commune de Buléon).

Il y est précisé que le premier dépôt de ce projet n'a pu aboutir pour des raisons administratives.

Ce document présente en détail le projet d'installation ainsi que la réglementation concernant le projet et ses incidences sur le milieu naturel et humain.

Il fait suite à une précédente « note non technique », de février 2022, relative au site de Caranloup, à propos de laquelle le Conseil municipal a émis, le 22 mars 2022, un avis défavorable au projet d'installation de trois éoliennes.

Madame le Maire rappelle que précédemment, par délibérations en date du 8 janvier 2020 et du 1er juillet 2021, le Conseil municipal s'est déjà prononcé, à l'unanimité, contre le projet d'installation d'éoliennes dans le secteur de Caranloup et demande au Conseil de se prononcer à nouveau sur le nouveau projet en cours sur ce même site.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable au projet d'installation d'éoliennes sur le site de Caranloup porté par la société « Parc éolien Guégon Caranloup SAS », basée à Saint Herblain, dont la société mère est la société SAB Wind Team.

ENQUETE PUBLIQUE – ELEVAGE AVICOLE – LESCOUET

Madame le Maire cède la parole à M. Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint, qui expose :

Une consultation du public a lieu du 23 mai au 20 juin 2023 en mairie de Guégon, concernant le projet présenté par la SARL de La Basse Cour, dont le siège social est au Resto en Buléon, en vue d'exploiter à Lescouet en Guégon un élevage avicole de 33 400 emplacements.

Cette consultation a lieu dans le cadre de la procédure

d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette demande.

SOBRIETE ENERGETIQUE – PARTENARIAT POUR LE PILOTAGE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SERVICE DES RESEAUX ELECTRIQUES EN CAS D'ALERTE «ECOWATT»

Rapporteur : M. Jean-Paul CARAFRAY

La commune de Guégon est engagée sur son territoire en faveur du développement durable, en mettant notamment en œuvre des actions de proximité de consommation responsable

de l'électricité en matière d'éclairage public (extinction partielle de l'éclairage public nocturne dans certains secteurs géographiques de la commune).

La commune a transféré la compétence « travaux et maintenance de l'éclairage public » à Morbihan Energies.

Le Conseil municipal approuve le partenariat de la commune de Guégon avec Morbihan Energies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte «Ecowatt».

VIE LOCALE

REUNIONS DE QUARTIERS



De bons moments d'échanges avec la population guégonnaise lors des réunions de quartiers qui se sont déroulées successivement à Coët-Bugat, Trégranteur, La Pointe et au centre-bourg. Ces réunions furent l'occasion d'évoquer les différents projets en cours, répondre aux questions et collecter les demandes pour les étudier par la suite.

PARTICIPATION CITOYENNE



Merci à tous les participants pour leur motivation à œuvrer aux côtés des employés du service technique et des élus pour le nettoyage des cimetières de Coët-Bugat, du bourg et de Trégranteur.

SORTIE ATOUTS AGES : Direction Hennebont !

Pour la balade du printemps d'Atouts Ages, une cinquantaine de Guégonnais ont visité Hennebont. Découverte de la Basilique Notre-Dame du Paradis, les remparts et le musée installé dans les tours de la porte de la ville médiévale.

L'après-midi, le groupe a poussé les grilles du Haras National d'Hennebont pour y découvrir le métier de maréchal-ferrant et rencontrer des chevaux dans un lieu dédié à ceux-ci depuis 1857.



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



Exposition des enfants de l'atelier « Récréation » inspirée de Hervé TULLET, illustrateur pour enfants. A partir de son jeu « Dessine », les enfants de l'atelier ont réalisé des œuvres dignes du maître.

Conférence Pascale Ott – 2ème édition le vendredi 5 mai.



Un **concours de marque-pages** a été organisé par le réseau des médiathèques du Pays de Josselin.

Sur 15 marque-pages sélectionnés par un jury, 4 Guégonnais récipiendaires :

Adultes - Sylvie DESHAIES et Jean GREEN

Enfants - Soan GUILLO et Maïwenn LAMBALLE



Le prix des lecteurs est un événement organisé par le réseau des médiathèques du Pays de Josselin (de novembre à mai). Douze livres avaient été sélectionnés. Huit Guégonnais ont participé. Ils ont pu, fin mai, se joindre aux autres lecteurs du réseau pour échanger sur les lectures et élire le meilleur livre.

Et c'est « La Carte Postale » de Anne BEREST qui a été le plus apprécié. Sur tirage au sort, c'est Pascal BURET qui a remporté la récompense parmi nos Guégonnais.



Mercredi 31 mai, fin des ateliers autour de **petites danses des enfants** et d'un goûter. Merci à nos bénévoles Marcelle, Joëlle, Jean et Jacqueline.

PERSONNEL COMMUNAL : FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Sur deux jours, des membres du personnel communal de Guégon et de Cruguel se sont retrouvés pour une formation SST.

De la théorie et surtout de la pratique ont rythmé ces journées : mises en situation face à de nombreux types d'accidents et /ou malaises sur le lieu de travail...



VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA : COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Extrait du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

«8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.»



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Nouvelle intervention de 7 bénévoles de l'association à la chapelle Saint Gildas pour des travaux de peinture de portes et fenêtres.

ESG FOOT-BASKET : Retour sur les finales de Basket

«Week-end des finales terminé ! Notre club des ESG Guégon a organisé les finales départementales basket le week-end du 13-14 mai. Neuf matchs se sont déroulés sur ces 2 jours. Tribunes pleines à chaque match, les équipes ont été méritantes et encouragées.

Mention spéciale à nos 2 équipes guégonnaises qui ressortent victorieuses !

Les seniors se sont fait peur. Après une 1ère partie de match sans réussite, la mi-temps a porté ses fruits. Elles sont ressorties plus que motivées, avec une défense au top et des contre-attaques ainsi que des paniers à mi-distance mis au bon moment. Elles finissent le match sur le score de 48-38. Bravo à l'équipe de Sérent qui n'a pas démerité.

Les U13 garçons, intimidés par le public et par la pression des finales, ont commencé leur match tout doux, puis ont vite repris leur jeu habituel. Ils gagnent 50-21.

Pour cette organisation, nous tenons à remercier la FSCF, les sponsors, la municipalité ainsi que les services techniques et administratifs de la commune, l'éducateur sportif Erwan GILLET, l'entraîneur des seniors Clément GUILLOUZO, les coachs des U13 Isabelle GLAIS et Marion LE HEL, les bénévoles, les supporters venus en nombre et bien évidemment nos joueurs et joueuses. Sans vous, ce week-end n'aurait pas été possible ! Alors merci !

Ce week-end sportif a été une réussite. De la bonne humeur, de l'ambiance, du stress, les équipes nous ont fait vibrer.»

Servane MAHIEUX, présidente des ESG Basket



VTT CLUB : MARCHÉ GOURMANDE

276 personnes ont pris part à la marche gourmande organisée par le VTT Club. Une belle ambiance, une équipe de bénévoles au top, de beaux chemins en pleine nature...



APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS : COLOR RACE

Ce sont 210 participants qui ont pris le départ de cette 2ème édition de la Color Race malgré une météo mitigée. Cette édition proposait 3 boucles : 5,5 km, 7,5 km ou 10 km dans un cadre naturel magnifique. Bonne humeur et couleur étaient une nouvelle fois au rendez-vous. Merci aux bénévoles de cette manifestation !



TWIRLING CLUB : Demi-finale N3 à Mamers

Catégorie Poussine : Léana LUCAS 1ère

Catégorie Minime: Chloé MANDART 1ère

Catégorie Duo Minimés : Victoria DENOUAL et Léonie TRÉGARO 6èmes

Catégorie Equipe Minimés : Arwenn LAURENT, Livia Rubaud, Ambre JOSSE, Chloé MANDART, Léonie TRÉGARO et Victoria DENOUAL 1ères

Félicitations aux athlètes et à Cristina FAUCHEUX pour le travail assidu et les très bons résultats et podiums !



ASSOCIATION DE MOTOCROSS GUEGONNAISE (AMG)

3 titres de Champion de Bretagne !

Une année fructueuse sur le plan sportif pour l'AM Guégonnaise où deux de ses licenciés ont été sacrés Champion de Bretagne à l'issue de cette saison 2023.

Vincent PUREN (21 ans) décroche à lui seul, 2 titres de Champion de Bretagne en remportant les catégories E1 - ENDURO et ESPOIRS - ENDURANCE TOUT-TERRAIN.

De son côté, Alan HARNOIS (20 ans) est devenu Champion de Bretagne de MOTOCROSS dans la catégorie MX2. Félicitations à tous les 2 ! Saluons également la place de Vice-Champion de Bretagne de MOTOCROSS dans la catégorie MX1 pour Adrien LAMOUR (25 ans), ainsi que l'ensemble des pilotes ayant porté les couleurs Guégonnaises sur les différentes épreuves.

Parmi eux, Livio HAYS (8 ans) et Liam ROUSSEAU (9 ans), les 2 plus jeunes pilotes du club, qui participaient au MINI-CROSS BRETAGNE 50cc.

Les regards se tournent maintenant vers 2024, synonyme de travaux pour nos bénévoles, avec notamment le renouvellement de l'homologation du circuit de motocross et des aménagements aux abords de notre site de pratique.



Vincent PUREN



Alan HARNOIS



Adrien LAMOUR



Livio HAYS et
Liam ROUSSEAU

TRAVAUX

SECURISATION AUX ABORDS DE L'ECOLE



Réalisation de passages piétons pour assurer, notamment, la traversée en toute sécurité des enfants aux abords de l'école suite à une demande formulée lors d'une réunion de quartier.



AMENAGEMENT PMR



Accès PMR réalisés au niveau de la salle de Trégranteur, du parking de la salle de Coët-Bugat et des toilettes publics dans le bourg de Guégon.

ECHOS DU MOIS

PASSAGE DU TROPHÉE CENTRE-MORBIHAN : ÉTAPE N°3 LIZIO-LOCMINÉ



Depuis 2013, le trophée Centre Morbihan est une épreuve appartenant au cercle très restreint de la coupe des Nations Juniors UCI

« Cette émergence de jeunes coureurs au plus haut niveau international n'est pas le fruit du hasard. Elle est certes la résultante d'un remarquable travail de formation réalisé par beaucoup d'équipes du World-Tour. Mais elle est aussi la conséquence d'un investissement à la base de bénévoles motivés et investis dont vous faites partie, qui nous supportez chaque année depuis la création de notre épreuve en 1983.

C'est pourquoi, les organisateurs du Trophée Centre Morbihan, « révélateur de talents », tiennent à vous remercier une nouvelle fois pour le soutien que vous leur apportez. Que cette belle aventure perdure pour le bien du sport, de notre jeunesse et de notre si beau territoire. » Un grand merci à l'équipe guégonnaise de signaleurs !

PASSAGE DE LA BROCÉLIANDE GRAVEL

C'est à l'occasion de l'édition 2023 de Brocéliande Sport Nature que l'UCP Josselin a organisé le jeudi 18 mai La Brocéliande Gravel, qui était ainsi la première course Gravel organisée sur son territoire.

AIDE AUX NOUVELLES INSTALLATIONS AGRICOLES



Ploërmel Communauté encourage la dynamique agricole par le biais de diverses actions et dispositifs.

L'aide directe à l'installation des jeunes agriculteurs en est un exemple.

Sophie ONNO et Adrien TANGUY ont reçu une aide de 4 000 € chacun pour leur installation respective.

EXTRAITS DE LIBERATION DU 9 JUIN

DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS

Vu l'arrêté préfectoral du 9 mai 2023 portant convocation des Conseillers municipaux des communes du Morbihan pour l'élection des délégués des Conseil municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.

La présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023 et précise que la commune de Guégon doit désigner 5 délégués et 3 suppléants selon la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Election des délégués

Candidatures enregistrées :

Liste AMIOT (Mme Marie-Noëlle AMIOT, M. Samuel

GUILLAUME, Mme Hélène LE LABOURIER, M. Robert DANET, Mme Corinne PERRE, M. Jean-Luc FAUCHEUX, Mme Nadine GABOREL et M. Jean-Paul CARAFRAY).

Liste DUBOT (M. Jean-Marc DUBOT, Mme Nathalie BOUCHER, M. Bertrand LE BRAZIDEC et Mme Myriam VIANNAIS).

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Liste AMIOT : 15 voix

Liste DUBOT : 4 voix

Sont élus délégués les candidats suivants :

Liste AMIOT : Mme Marie-Noëlle AMIOT, M. Samuel GUILLAUME, Mme Hélène LE LABOURIER, M. Robert DANET.

Liste DUBOT : M. Jean-Marc DUBOT.

Sont élus suppléants les candidats suivants :

Liste AMIOT : Mme Corinne PERRE, M. Jean-Luc FAUCHEUX, Mme Nadine GABOREL.

VIE LOCALE

INAUGURATION DE L'AMENAGEMENT DU COEUR DE BOURG

Extrait du discours de Madame le Maire : «Après de nombreuses années de travail, Guégon offre aujourd'hui un nouveau visage ! C'est en février 2012 que Joseph SAMSON, maire de l'époque, signe une convention opérationnelle d'action foncière entre l'Etablissement Public Foncier Régional et la commune de Guégon. En octobre 2013, l'EPFR va acquérir 4 maisons, 2 garages, et 2176 m2 de terrain en plein cœur de bourg, auprès des consorts LE GOFF. Ce portage foncier va durer pendant 5 ans et la commune deviendra à son tour propriétaire en novembre 2018. En février 2019, le conseil municipal précédent approuve l'étude pré-opérationnelle et décide de lancer un concours d'architectes. En décembre 2019, le conseil valide la proposition du cabinet d'architecture Atelier Rubin, basé à Lannion.

En mai 2020, mon équipe dont 8 membres du précédent conseil reprend ce dossier en main, correspondant tout à fait à nos aspirations.

Nous nous mettons donc à travailler le projet. Nous nous apercevons que la réfection de la voirie n'est pas prévue dans le programme. Nous décidons donc de l'intégrer car il nous semblait inopportun de devoir couper la route lorsque les commerçants seront en activité dans les nouveaux bâtiments. Il était aussi prévu un bloc de 2 logements supplémentaires, nous avons décidé de le supprimer pour avoir d'une part, un poumon vert dans ce bel ensemble et d'autre part pour respecter le budget prévu. Alors que nous sommes en pleine crise covid, nous déposons tout de même le permis d'aménager en juillet 2020. Celui-ci sera accordé début octobre 2020. Le chantier, quant à lui, débutera en janvier 2021. En mai 2022, nous avons assisté à l'ouverture de la supérette, gérée par Mme LE MEUR ; viendra ensuite la location des logements soit 3 T2, 2 T3 et un 1 T4. Pour clôturer le tout, Mr et MME PENNEC ont ouvert leur boulangerie en février 2023.

C'est donc l'image d'un bourg attrayant et moderne que Guégon renvoie aujourd'hui. Cet aménagement permet, en outre, d'améliorer la visibilité du centre bourg lequel se limitait autrefois à une voie centrale souvent empruntée trop rapidement par les usagers. La liaison douce, quant à elle, favorise à la fois l'accès aux commerces et les rencontres, qui plus est avec la création d'un terrain de boules.

Sans avoir trouvé d'évènement historique marquant et pour ne pas oublier le passé, le conseil municipal a nommé cette place «les jardins d'antan», pour se souvenir des différents jardins que l'on trouvait autrefois à cet endroit.

En ce qui concerne les différents financements, nous avons obtenu 359 741,54 € du Conseil Départemental, 59 367 € de l'Etat au titre de la DETR, 185 400 € au titre de la DSIL, et 122 002 € du Conseil Régional soit un montant de 726 510,54 euros pour un montant d'investissement de 1 966 456 euros.»



INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE

Extrait du discours de Madame le Maire : «En 2007, Joseph SAMSON, alors maire et depuis maire honoraire, est alerté par les deux médecins de Guégon, M. et Mme HAUVESPRE qui souhaitent préparer leur succession avant leur départ à la retraite. Ces derniers ont conscience que les pratiques professionnelles évoluent, que les jeunes praticiens ne travailleront plus comme eux et qu'il faut désormais proposer un nouveau modèle.

Un groupe de travail de professionnels de santé et d'élus du territoire est alors constitué. Plusieurs pistes émergent quant au lieu d'implantation de ce nouveau bâtiment : pourquoi ne pas faire un cabinet qui se situerait à mi-chemin entre Josselin et Guégon, mais cette idée sera abandonnée, faute d'adhésion de toutes les parties prenantes.

La réflexion se poursuit, le montage du dossier est finalisé, les travaux sont entrepris et en 2013, la maison de santé de Guégon est ouverte. Les infirmières s'installeront en 2013. En 2014, un médecin Dr Iona ALECSANDRU et une pédicure-podologue Sylvie LE CAM, qui elle-même cédera sa patientèle en 2021 à Morgane RISSE, rejoindront les locaux. En 2015, s'installera le deuxième médecin Dr Anca LICHE. La maison de santé est donc complète mais en 2017, un ostéopathe, Vanja VUCKOVIC souhaite également s'y installer. Comment faire ? La solution est rapidement trouvée, le studio réservé pour les futures internes est transformé en cabinet d'ostéopathie.

L'aventure se poursuit, en 2019, c'est l'arrivée du Dr Carmen STAMATE après le départ du Dr Iona ALECSANDRU. Toujours en 2019, c'est un kinésithérapeute Vincent ROUSSIEZ qui souhaite venir à Guégon. Problème, il n'y a plus de place, ce dernier va donc s'installer dans un algéco en attendant mieux, rejoint par une psychologue Pascale DARBANDI, une sophrologue Anne EMERAUD et une kinésiologue Laurence HEURTEBIS.

Elus en mars et installés fin mai 2020, mon équipe et moi-même avons conscience du manque de place et surtout nous étions convaincus qu'il y avait une opportunité à saisir en terme de santé ! Un comité consultatif de professionnels de santé est donc créé et une première réunion avec les élus a lieu en juin 2020.

S'en suit un travail sur les plans avec le cabinet d'architecture BLEHER de Plumelec et le chantier débutera fin août 2021. Faire un bâtiment soit, mais encore faut-il avoir des professionnels de santé à y accueillir ! Un travail de longue haleine commence, et qui d'ailleurs se poursuit toujours ! En septembre 2021, le Dr Maïlys PICCARDI rejoint l'équipe de médecins généralistes et en décembre 2022, Amélie LE BLANC sage-femme viendra compléter l'offre de soin. Le projet ne va pas s'arrêter en si bon chemin car nous allons faire l'extension de l'extension».



VIE LOCALE

CONCOURS COULEURS DE BRETAGNE : de jolis coups de crayons !



Pour une seconde édition, la commune a fait appel à l'association « Couleurs de Bretagne » afin de promouvoir le patrimoine guégonnais lors d'un concours de peinture ou dessin ouvert à tous et gratuitement.

De 8h00 à 16h00, le samedi 17 juin, l'évènement a séduit des artistes, confirmés ou non, de tous les styles et horizons, pour dessiner les monuments et paysages de la commune.

Après délibération, un jury, composé de Anne COURTINE, Fabienne GALIMARD et Anne LE SCIELLOUR (toutes les 3 artistes-peintre), Ludovic MARREAU (photographe) et Anthony CONNAN (élu), a choisi des œuvres dans les diverses catégories (âge, technique, ...).

Toutes les œuvres ont pu être admirées par le public, en fin de journée, à la salle du parc et par la suite, durant quelques semaines, les œuvres primées ont été exposées à la médiathèque en attendant la finale régionale de « Couleurs de Bretagne » du 22 au 28 octobre 2023 à Châtaugiron.

NB : les illustrations du calendrier 2024 sont les oeuvres de ce concours

DU STREET ART A GUEGON

Le transformateur situé au croisement de la rue St Cado et la rue du Ponty a été relooké. Les enfants de l'école St Gildas ont participé à l'embellissement du transformateur grâce aux compétences de Anne COURTINE, pastelliste de France.

Vagues, galets, hortensias, billes et jeux font désormais partie du paysage. Le coût a été de 2 000 € (1 000 € à la charge de la commune, Morbihan Energies et Enedis ont quant à eux financé 500 € chacun).



MEDIATHEQUE LE PRE @UX BULLES



Du 15 juin au 15 septembre, des livres étaient mis à disposition de tous, en prêt libre et gratuit, selon le principe «**J'emprunte, je lis, je redépose**».

Six dépôts de livres: Centre-Bourg, Maison médicale, salle d'attente de l'extension, aire de jeux du bourg, Trégranteur (abribus et au café de l'Audience), Coët-Bugat (dans l'abribus), La Pointe (Crêperie Caro).



Pascal BURET, Guégonnais et passionné de photos, nous a présenté ses clichés d'insectes sous forme d'une **exposition** tout autour de l'étang de Bisoizon.



Braderie de livres jeunesse au profit du CCAS



Suite au concours de peintures organisé par Couleurs de Bretagne, les participants de la session à Guégon ont vu leurs **œuvres exposées** à la médiathèque pendant 1 mois.

La **Nintendo Switch** était présente à la médiathèque début juin. Les enfants ont pu allier coopération et compétition pour remporter la victoire !



CONCOURS PHOTOS FACEBOOK

Remise des prix du concours photo Facebook «Comme un air de printemps à Guégon».

Ce fut l'occasion de remercier les participants qui par un cliché ont su mettre en avant la richesse de notre patrimoine culturel, botanique...

- 1er prix : Christophe MENOCHET**
- 2ème prix : Jacqueline LE COZ**
- 3ème prix : Chantal LE BRETON**

Encore merci à l'ensemble des participants qu'ils soient photographes ou votants. Rendez-vous pour la prochaine édition avec quelques nouveautés...!



VIE DES ASSOCIATIONS

ESG FOOT-BASKET

Un grand merci à Jean RIVIÈRE pour ces 40 années dévouées au club ! Des résultats positifs, d'autres plus compliqués mais de nouveaux défis à relever au foot et au basket avec le passage du club en Fédération Française de Basket-Ball.

Merci aux bénévoles, aux membres du bureau, parents et joueurs.



AVEL NEVEZ : Tournoi de foot et fête de la musique



La fête de la musique et le tournoi de football ont un point commun essentiel : ils créent des liens entre les Guégonnais. Que ce soit à travers la musique ou le sport, ces moments partagés permettent de créer des souvenirs durables, de renforcer les relations sociales et de favoriser les échanges entre les générations.

Nous tenons à remercier tous les artistes et musiciens, bénévoles, spectateurs qui font de la fête de la musique un moment fort de l'année, ainsi que tous les joueurs, supporters et bénévoles qui ont contribué au succès du tournoi de football. Ces deux événements nous ont offert joie et partage, et nous sommes reconnaissants de pouvoir vous en faire profiter.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le **SAMEDI 22 JUIN 2024** !

AUTOCROSS PYUNDAI

Résultats de Norbert HUG à la course à Belleville-sur-Vie (85) les 24 & 25 juin

Chrono : 2ème
1ère manche : 2ème
2ème manche : 1er
3ème manche : 1er
Demi-finale : 1er

Finale : 3ème (un problème moteur le prive de la bataille pour la 1ère place)



BADMINTON GUEGONNAIS



Assemblée générale : saison positive, 40 membres, bilan financier équilibré et surtout une belle équipe dynamique !
Bureau : Maëlle GILLET, présidente ; Fabienne GUIHUR, vice-présidente ; Maryline CORLAY, trésorière ; David MORIN, secrétaire.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE GUEGON



Assemblée générale des bénévoles de l'association Familles Rurales de Guégon pour l'aide aux devoirs.
Un grand merci à toute l'équipe pour son travail tout au long de l'année scolaire.

ACCA SOCIETE DE CHASSE : FETE DE L'ETANG



Le dimanche 4 juin, un lâcher de truites a été organisé à l'étang de Bisoizon dans le cadre de la journée nationale de la pêche. Les bénévoles de l'ACCA Guégon et de l'Hameçon Josselinais ont participé à l'organisation en collaboration avec la municipalité de Guégon. Gwénolé ROUSSEAU, technicien à la Fédération de Pêche 56 et Norbert HUG, garde-pêche, accompagnés de fins limiers pêcheurs ont initié les plus jeunes.

Trente enfants de 4 à 14 ans ont ainsi découvert cette activité nature !

Et la première touche et son premier poisson, on s'en souvient longtemps...!!!

TWIRLING CLUB



Retour en images sur le gala du twirling, toujours dans la bonne humeur et avec une pointe de rigueur !

SAKURA KAN

«En ce matin du 3 juin, les esprits sont concentrés sur la journée de stage qui se prépare. D'autant plus concentrés que l'après-midi va être consacrée à l'évaluation de chacun, en vue d'un éventuel passage de grade.

Matinée technique, axée sur les katas, les kihons et autres techniques de base.

Après un léger repas et une détente bien méritée, retour dans le dojo pour les tests d'évaluation. La concentration était au maximum et chacun a donné le meilleur de lui-même, se surprenant parfois à franchir quelques barrières, hier encore infranchissables. La journée s'est terminée dans la bonne humeur, autour d'un barbecue réparateur, nous faisant oublier pour quelques heures nos muscles endoloris». M. IAFRATE



APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS

Soleil, bonne humeur et convivialité ont marqué la kermesse de cette année. Après un spectacle sur le thème du cinéma offert par les enfants et les enseignantes, tout le monde a pu profiter des jeux et animations avec de nombreux lots à gagner. Le groupe les Trombonator y ont partagé leur passion de la musique puis l'animateur mickanimation56 a pris le relais jusqu'au bout de la soirée. Cette année, la tombola a fait son grand retour et a fait quelques heureux ! De nombreux parents d'élèves se sont investis encore cette année et savent que non seulement la kermesse permet à tous de passer un excellent moment mais que surtout elle permet à l'APEL de financer sorties et matériel pédagogique ! Merci à eux !



ECHOS DU MOIS

LA FLECHE JOSSELINAISE

Au bois de Coët-By, les archers ont pu s'évaluer en participant au concours de tir 3D sur cible en mousse.

Cela fait maintenant 29 ans que l'association La Flèche Josselinaise évolue dans ce bois de la commune.

Une affluence moins importante que l'année précédente dû notamment à un report de date mais cela n'a pas empêché de voir une centaine d'archers sur la journée.

Vous pouvez retrouver l'association pendant la période hivernale à la salle Yves du Halgouët.

Président : Yannick BARRET - 06 06 42 15 21 - archers.josselin@live.fr



COMICE AGRICOLE DU PAYS DE L'OUST ET DU LIE : PALMARES

RACE PRIM'HOLSTEIN

Grande Championne : OPALINE du Gaec du Beauséjour (Forges de Lanouée)

Catégorie ESPOIR - Championne : SACHA du Gaec LE FEBVRIER (Forges de Lanouée), Meilleure Mamelle : DU VIEUX CHENE RHANKA de l'Earl du Vieux Chêne (Réguiny)

Catégorie JEUNE - Championne et Meilleure Mamelle : PACIFICA du Gaec du Beauséjour (Forges de Lanouée)

Catégorie ADULTE : Championne : OPALINE du Gaec du Beauséjour (Forges de Lanouée), Meilleure Mamelle et Meilleure Laitière : MICHARD NOLITA du Gaec de l'Escale (Le Cambout)

A NOTER POUR GUEGON :

3ème génisse : TRIBUNE de l'Earl LE TRIONNAIRE

Réserve Championne Espoir et 2ème vache en 1ère lactation - Section A : SUZIE de l'Earl LE TRIONNAIRE

3ème vache en 1ère lactation - Section A : SAGA de l'Earl AMIOT

4ème vache en 1ère lactation - Section A : REVE de l'Earl AMIOT

Réserve Championne Jeune et 1ère vache en 2ème lactation -Section B : PACTOLE de l'Earl AMIOT



RACE MONTBELIARDE

Grande Championne : PRECIEUSE du Gaec du Plaisir (Evellys)

Catégorie JEUNE - Championne : PRECIEUSE du Gaec du Plaisir (Evellys), Meilleure Mamelle : RECONFINEE du Gaec LE FEBVRIER (Forges de Lanouée)

Catégorie ADULTE - Championne : NARNIA du Gaec du Plaisir (Evellys), Meilleure Mamelle : PRINCESSE du Gaec LE FEBVRIER (Forges de Lanouée)

Meilleure Laitière et Meilleure Fromagère : NEBULEUSE du Gaec LE FEBVRIER (Forges de Lanouée)

ADMR : Assemblée générale

L'association ADMR propose des services et soins à domicile. Les bénévoles et salariés de ADMR sont à votre écoute pour vous proposer les services adaptés à vos besoins : garde d'enfants à domicile et aide à la parentalité, ménage et repassage, accompagnement du handicap ou encore services et soins aux séniors. Vous ou vos proches avez besoin d'aide à domicile ? N'hésitez pas à contacter l'association ADMR, les professionnels pourront vous aider et vous accompagner.

Contact : 02 97 73 94 23



EXTRAITS DE LIBERATIONS DU 4 JUILLET

CREATION DE CIRCUITS PERMANENTS GRAVEL

Le Conseil municipal approuve la création de trois circuits cyclistes permanents « Gravel », validés par Ploërmel Communauté, en séance du conseil communautaire du 3 avril 2023, dont certains itinéraires traversent le territoire de Guégon.

INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR) DU MORBIHAN

Le Conseil municipal décide d'adhérer au PDIPR du Morbihan et approuve les tracés des sentiers de randonnée VTT, dénommés « VTT TREGRANTEUR ST GOBRIEN » et « VTT JOSSELIN CRUGUEL ».

PROCEDURE D'ACQUISITION D'UN BIEN VACANT SANS MAITRE – BREHALÉ

En application de l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques, sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

Le Conseil municipal autorise dans ce cadre l'acquisition du bien vacant sans maître revenant de plein droit à la commune, cadastré en section WE n°118, d'une superficie de 2240 m² et sis dans le village de Bréhalé en Guégon.

RESIDENCE LA CLEF DES CHAMPS – CESSION DU LOT N°4

La présente délibération annule et remplace la délibération n°05-23-081 du 23 mai 2023.

Le Conseil municipal approuve la cession du lot n°4 du lotissement « Résidence La Clef des Champs », d'une contenance de 682 m² au prix de vente de 13 640,00 € TTC (primo-accédant).

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JUILLET 2023

Le Conseil municipal, en raison du changement de grade d'un agent du service administratif, décide de supprimer un poste d'adjoint administratif et de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2023.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER OCTOBRE 2023

Le Conseil municipal, en raison du changement de filière d'un agent du service culturel, décide de supprimer un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe et de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er octobre 2023.

AMENAGEMENT DE LA MAM : AVENANT N°1 AU LOT N°4 – COUVERTURE

Le Conseil municipal, suite à des reprises sur différentes parties de la couverture, dûes à des désordres non décelables lors de la préparation des marchés, approuve l'avenant de 3 260,97 € HT, soit 14,05 % du marché initial, à passer avec l'entreprise BRIERO, de Mauron, pour le lot « couverture » des travaux d'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles.

MARCHÉ D'AMENAGEMENT D'UN SENTIER PIETONNIER : AVENANT N°1

Le Conseil municipal, compte-tenu des modifications à apporter aux travaux du marché, suite à la présence de réseaux divers moins profonds que prévus, sur le périmètre de l'aménagement, révélée lors de la production des déclarations transmises aux différents opérateurs de réseaux souterrains, approuve l'avenant de 13 439,00 € HT, soit 26,90 % du marché initial, à passer avec l'entreprise EUROVIA, d'Hennebont, pour le marché d'aménagement du sentier piétonnier de la rue de Bisoizon.

CHAPELLE DU BORNE : TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA COUVERTURE

Depuis plusieurs mois, il est constaté dans la chapelle du Borne des infiltrations importantes sur la couverture, et particulièrement au niveau de la sacristie et du clocher. Après étude, il s'avère que des interventions sont nécessaires rapidement sur ces parties au niveau de la charpente et de la couverture.

Le Conseil municipal approuve les travaux à réaliser pour un montant de 41 469,00 € HT, soit 32 514,00 € HT pour la restauration de la charpente au niveau du clocher et 8 955,00 € HT pour le remplacement de la couverture. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil départemental du Morbihan au titre de la Restauration du Patrimoine.

COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 – PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Madame le Maire, en application de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, présente à l'assemblée le rapport d'activités 2022 de Ploërmel Communauté. Ce rapport détaille les réalisations de l'année assurées par l'intercommunalité au titre de ses différentes compétences. Le Conseil municipal prend connaissance de ces informations et en prend acte.

AVIS SUR LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR

La procédure d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs a été engagée par délibération du conseil communautaire de Ploërmel Communauté en date du 28 juin 2022.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014, dite loi ALUR, laquelle prévoit la mise en place d'un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) à l'échelle de l'EPCI pour une durée de 6 ans.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la mise en place d'un Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDLSID) sur Ploërmel Communauté.



VIE LOCALE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Proposé à chaque période de vacances scolaires, ce dispositif permet aux jeunes de 17 ans, de découvrir le monde du travail au sein d'une collectivité territoriale. Au choix, les jeunes peuvent opter pour le service Entretien des bâtiments ou le service Espaces verts, à raison de 3h30 par jour sur une semaine.

«Ces deux semaines m'ont permises de voir l'organisation et l'occupation des salles communales, le fonctionnement des machines de ménage, d'apprendre différentes techniques pour nettoyer les sols. J'ai également apprécié faire la connaissance du personnel communal». **Eloïse BOUCHER**



CCAS : SERVICE INTERGENERATIONNEL

Durant deux semaines, Enzo LAUNAY, jeune Guégonnais de 15 ans a participé au dispositif « Service intergénérationnel » mis en place par le CCAS.

Ce rendez-vous hebdomadaire répond aux besoins d'accompagnement de personnes en situation d'isolement. Promenades, jeux de société, cuisine, jardinage, discussion... Enzo a su se montrer à l'écoute de Germaine, Jean, Simone, Gilbert, Alice et des résidents de «Ages et Vie».

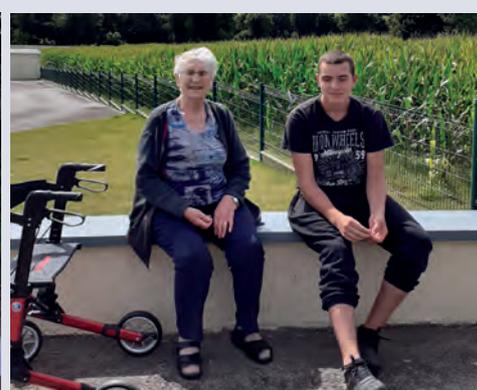
La transmission de connaissances, de savoir-faire et l'échange entre les générations font de ce dispositif une expérience qui reste gravée dans les esprits de chacun.



Gilbert GEFFRAY



Jean GABILLET



Alice SUREL



Simone RAMEAUX



Ages et Vie



Germaine CHARLO

ACTIVITES SPORTIVES



Nos jeunes Guégonnais n'ont pas eu le temps de s'ennuyer avec le programme que Erwan et Carole avaient concocté cet été ! Le jeudi 13 juillet, 60 enfants des communes de Guégon et de Lanouée ont participé à l'activité Koh Lanta.

Après 12 épreuves dont certaines mythiques de l'émission télévisée, les résultats étaient extrêmement serrés entre les deux communes. L'ultime épreuve de course d'orientation a sacré les enfants de Guégon qui ont été les plus rapides à trouver le totem. Félicitations à tous les enfants qui ont participé dans un esprit sportif et amical !!!

ATOUS JEUNES



Ce sont 50 enfants qui sont partis à Frossay (44) au Légendia Parc : au programme de cette journée, de nombreux spectacles, notamment avec des loups, et la découverte de 60 espèces remarquables tout au long de parcours pédestres ludiques et féeriques.

BAL ET FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET



Encore une belle soirée festive à Guégon avec un feu d'artifice toujours aussi époustoufflant offert par la municipalité de Guégon en collaboration avec le comité des fêtes de Guégon. Nouveau cette année, Mickaël CARGOUET proposait des tours de petit train aux enfants mais les plus grands en ont aussi profité ! Le public a largement répondu présent.

VIE DES ASSOCIATIONS

PASSE LA SECONDE : GALA DE GRS

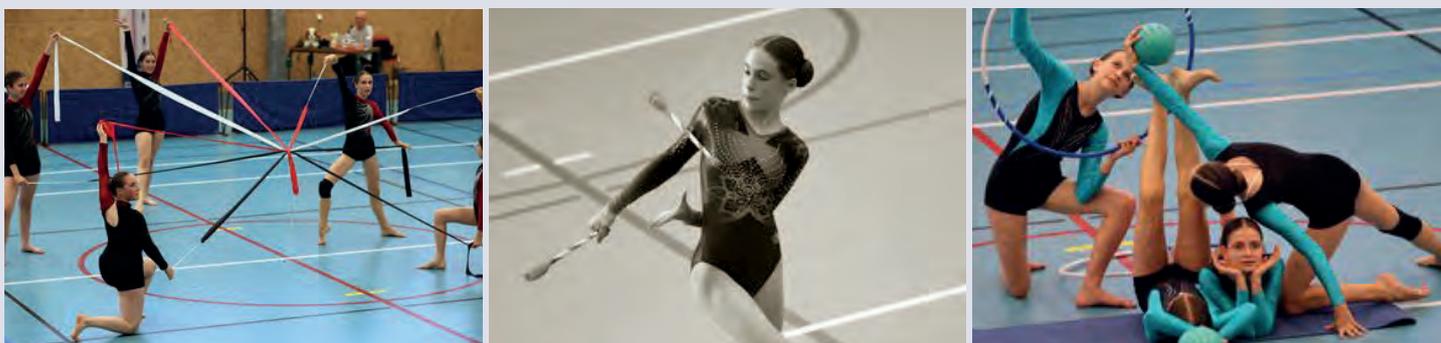
Le gala de Gymnastique Rythmique et Sportive de l'association «Passe la Seconde» a été une soirée magique, où les athlètes ont émerveillé le public avec leurs performances gracieuses et précises. Les enchaînements chorégraphiés et la manipulation des engins ont créé une ambiance féerique sur le thème de « La mythologie ».

Les familles ont été enchantées de découvrir les progrès accomplis par leurs enfants dans l'expression artistique et la manipulation des 5 engins. L'animatrice a chaleureusement félicité l'excellente prestation de ses élèves.

Ce gala marque la conclusion d'une année riche en événements, ponctuée de nombreux stages, ainsi qu'un déplacement pour admirer les gymnastes au Championnat de France à Mouilleron-le-Captif.

Cependant, c'est avec tristesse que nous annonçons la fin définitive des cours de gymnastique rythmique au sein de notre club, notre animatrice ne pouvant plus assurer les cours à la rentrée prochaine. Nous garderons précieusement en mémoire les moments inoubliables passés ensemble durant ses 7 dernières années, et nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont contribué à rendre cette expérience si spéciale.

Nous souhaitons à nos gymnastes une continuation pleine de succès dans leurs futures aventures sportives et artistiques. Merci à tous ceux qui nous ont soutenu, et nous espérons que vous garderez en mémoire ces souvenirs enchanteurs du gala de gymnastique rythmique de cette année. Cependant, l'association continue avec d'autres projets.



ESG FOOT-BASKET : Tournoi de palets



Le traditionnel tournoi avec 42 joueurs le matin en solo, et 78 équipes l'après-midi en double. La bonne humeur était au rdv !

ÉCHOS DU MOIS

LA RANDO MOB' AU PROFIT DU DON DE SANG

«L'Amicale des Donneurs de Sang du Pays de JOSSELIN a organisé une rando mobylettes dans le cadre de la promotion du don de sang et de plasma.

Cette journée fut une belle réussite avec plus de 90 participants non seulement pour la balade mais aussi pour sensibiliser à l'importance du don de sang.

Entre moments de convivialité et moments d'émotion, nous pensons que les messages sont bien passés.

Quelle fut notre surprise de voir FR3 Bretagne venir nous accompagner tout au long de la randonnée et réaliser ainsi un très beau reportage !

Merci aussi à Paul MOLAC qui nous a honoré de sa présence ainsi que la municipalité de Guégon. Sans doute que l'expérience sera renouvelée. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont grandement aidées à la réussite de cette très belle journée !»

Eric LE COZ, président de l'Amicale



AU CAMPING LE DOMAINE DE KERELLY



De belles soirées ont été organisées cet été au camping Le Domaine de Kerelly avec des apéro-concerts les mercredis et un marché artisanal tous les mardis soirs.

BAR LE REFLEX



Tablées complètes à la soirée moules-frites : 110 personnes ont répondu présentes à l'invitation du bar Le Reflex pour démarrer dans la convivialité la soirée du 13 juillet !

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS A COËT-BUGAT



Lors de la réunion de quartier organisée à Coët Bugat en mai, plusieurs sujets furent abordés, dont une demande d'explication sur l'utilisation des défibrillateurs.

Début juillet, Marc BERTIN a organisé une information avec du matériel de démonstration devant une assemblée très intéressée et satisfaite des réponses apportées à leurs questions. Le conseil municipal remercie Marc pour son intervention.

AUTOUR DE LA RIVIERE DU SEDON

Mise en place d'un panneau au moulin de Coët Digo, présentant une portion du parcours de pêche sur la rivière Le Sedon.

On peut y découvrir quelques espèces de poissons vivant dans ses eaux ainsi que d'autres espèces animales typiques des fonds de vallées humides.

Ce panneau a été mis en place par la fédération de pêche du Morbihan. Il est rappelé quelques règles : une seule canne par pêcheur, carte de pêche obligatoire, pêche 1ère catégorie, respect de la nature...)



VIE LOCALE

FEST-NOZ AVEC LE GROUPE KOSKERIEN



26 ans que ces musiciens animent les fest-noz en Bretagne et même au-delà des frontières. Une fois de plus, Koskerien a fait danser le public, le jeudi 3 août 2023 à Guégon avec en première partie, un couple de sonneurs du bagad de Ploërmel. Musique à Mongrenier est un peu sortie de son cadre habituel en tenant la buvette de ce Fest-Noz organisé par Ploërmel Communauté, mais a pu présenter sur scène deux jeunes congolais de 7 et 10 ans qui ont interprété une chanson en breton, moment improbable et public ébahi.

ATOUPS JEUNES ET ACTIVITES SPORTIVES

En août, de nombreuses activités sportives étaient proposées : sports collectifs (football, handball, double drapeau, thèque, quizz sur les sports collectifs pour 17 enfants), initiation à la Capoeïra animée par Eric LE BIHAN (chants, instruments de musique typiques et chorégraphie), les 12 enfants inscrits ont passé un super moment autour de cet art brésilien.

Un grand merci à Eric d'avoir transmis son savoir aux apprentis capoeïristes et enfin un tournoi multisports avec 20 enfants présents pour la dernière activité des vacances d'été (jeux dauphin dauphine, cache-cache ou encore balle au prisonnier).

Et tout cela avec le sourire et la volonté des enfants à découvrir toujours plus de nouveaux sports.



Pour la seconde sortie ATOUPS JEUNES, c'est sur les bords du lac de Trémelin à Iffendic que 40 enfants ont passé la matinée.

Course d'orientation et parcours d'accrobranches adaptés en fonction des âges ont permis aux enfants de découvrir le site et d'avoir quelques bonnes sensations fortes à la cime des pins maritimes.



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Une trentaine de personnes sont venues jouer aux **jeux en bois** mercredi 2 août à la médiathèque. Partage, rigolade, coopération et compétition ont pimenté les parties !

Mercredi 9 août, c'était journée **cache-cache et chasse au trésor** ! Le matin, les enfants de 3-5 ans ont fait différents jeux sur le cache-cache et ont fini par trouver des chocolats ! L'après-midi, 15 enfants par équipe de 3 ont avancé dans les étapes pour trouver eux aussi leur trésor. Chose faite pour les 5 équipes ! L'équipe de Cléa, Lorwenn et Emma a remporté la chasse !!!!



VIE DES ASSOCIATIONS

CAFE DE L'AUDIENCE



Le café de l'Audience a soufflé sa première bougie le 6 août 2023 sous le soleil de Trégranteur !

Encore une chouette soirée où des centaines de spectateurs, voisins, amis, habitués et gens de passage ont pu se retrouver et danser sur les rythmes endiablés de DJ Curtis 3000 puis le groupe "The Trombonator". Et au menu, galettes-saucisses et gâteaux fait maison... Sans oublier la bière Barque brassée avec amour par nos amis de Malestroit !

Le café de l'Audience affiche 368 adhérents au compteur, 7 concerts, 15 soirées jeux, 3 ateliers bricot-marmots, 4 blind test, 2 éveils à la musique, 104 cafés causerie, etc... et on ne compte pas s'arrêter en si bon chemin !

COMITE DES FETES DE COET-BUGAT



« Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette traditionnelle fête champêtre de Penroc ! Et quand je vois les jeunes de Coët-Bugat venir donner un coup de main et se retrouver tous ensemble dans une bonne ambiance c'est super ! 1210 repas ont été servis entre le midi et le soir, un véritable succès avec le beau temps au rendez-vous ! »

Daniel MOUNIER, président

CAVALIERS DE LA VALLEE DE L'OUST



Deux cavalières de l'association représentaient la Bretagne au championnat de Fance des As (jeunes) - Endurance Equestre, qui s'est déroulé à Jullinages en Haute Loire les 5 et 6 août.

> Lily LE BRETON de LA CHAPELLE NEUVE en minime qui se classe 2de en individuelle et 2de par équipe en minime (distance de 60 km)

> Justine GUILLARD de MOHON en junior qui se classe 1ère en individuelle et 1ère en équipe (distance 90 km)

Et cerise sur le gâteau, la Bretagne remporte le trophée des régions toutes distances 60/90/120 km. Bravo !

EXTRAITS DE LIBÉRATIONS DU 27 SEPTEMBRE

RECENSEMENT DE 2024 - RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Il est rappelé à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2024.

Le Conseil municipal décide la création d'emplois d'agents non titulaires, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison de 6 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période allant de mi-janvier à mi-février 2024, incluant deux demi-journées de formation organisées début janvier 2024.

EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a prévu un dispositif d'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales conduit par la Cour des comptes. Cette expérimentation, testée jusqu'en 2023 pour être en application en 2024, est destinée à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales, elle comporte notamment une production rénovée des comptes locaux avec la création d'un Compte Financier Unique (CFU), lequel est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Sa mise en place vise notamment à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'État en vue de préciser les conditions de mise en œuvre et de suivi du CFU.

ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer au contrat d'assurance des risques statutaires garantissant les frais laissés à sa charge en cas d'indisponibilité du personnel (maladie, congé maternité, accident...), proposé par le CDG 56, après mise en concurrence par procédure avec négociation, avec le groupement SCIACI SAINT HONORÉ (Courtier mandataire) et GMF Assurances/ GMF VIE (Assureur). Le Conseil municipal approuve cette proposition.

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2023 - SERVICES CULTUREL ET TECHNIQUE – CREATION DE DEUX POSTES A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs, en raison d'une modification de l'organisation interne du personnel, suite à la démission d'un agent en fin de disponibilité et à l'ouverture du service de réalisation de documents d'identité en mairie de Guégon.

Sont créés un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet (50%, soit 17h30 hebdomadaires) et un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (50,41%, soit 17h40 hebdomadaires) à compter du 1er/10/2023.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Depuis 2017 la commune de Guégon adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG du Morbihan. La convention actuelle arrive à terme le 31 décembre 2023.

56 - BULLETIN MUNICIPAL 2023

Le Conseil municipal approuve les termes de la nouvelle convention relative à l'adhésion au service de la médecine du travail sur la période 2024 / 2026.

MAISON DE SANTÉ – CESSION D'UNE PARCELLE

Afin de permettre l'optimisation de la construction d'un cabinet médical privé aux abords de la Maison de santé, il convient de céder une parcelle appartenant au domaine privé de la commune. Ce terrain de 11 m², est à détacher de la parcelle ZR n°170. Une estimation du prix de ce bien a été demandée au service du Domaine.

Le Conseil municipal approuve la cession proposée à Madame Amélie LE BLANC, au prix de 135 €, tous les frais annexes étant à la charge de l'acquéreur.

MAISON DE SANTÉ : PROJET DE NOUVELLE EXTENSION

L'extension de la Maison de santé réalisée en 2022 est déjà entièrement occupée par divers praticiens. Trois nouveaux médecins devant s'installer très prochainement, il faut envisager d'agrandir à nouveau cette Maison de santé. La commission Urbanisme, réunie le 5 septembre 2023, a étudié la possibilité de réaliser cette nouvelle extension, apparemment possible côté rue des Rosiers.

Après concertation avec les nouveaux médecins, il apparaît qu'il serait nécessaire de créer une extension pour une superficie d'environ 100 m². Le coût estimatif des travaux, compte-tenu de la surface à créer, est de 275 000 € HT.

Le Conseil municipal approuve le projet de nouvelle extension de la Maison de santé comme exposé par Madame le Maire, désigne le cabinet BLEHER de Plumelec pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, sollicite du département, de la région, de l'État et de la communauté européenne des aides financières pour ce programme.

MAISON DE SANTÉ : AIDES A L'INSTALLATION

Trois nouveaux médecins généralistes et une orthophoniste vont s'installer à la Maison de Santé de Guégon prochainement. Comme cela est prévu pour les professionnels de santé, le Conseil municipal décide d'octroyer une aide à l'installation aux nouveaux arrivants (gratuité de loyers sur une période comprise entre 3 et 6 mois).

MAISON DE SANTÉ : FIXATION DU TARIF DE LOCATION D'UN MODULAIRE

Deux des trois nouveaux médecins qui vont s'installer dans la Maison de santé travailleront avec un secrétaire-assistant. Il est décidé, compte-tenu de l'absence de locaux vacants, de mettre à disposition un local modulaire afin d'accueillir ce secrétaire-assistant. Un bail de location de ce local annexe à la Maison de Santé sera signé aux conditions habituelles : le montant du loyer mensuel est fixé à 147,00 € HT.

MÉDIATHEQUE : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC (CONGÉS SCOLAIRES)

Par délibération du 22 mars 2022, le Conseil municipal a fixé de nouveaux horaires d'ouverture de la médiathèque municipale pendant les périodes de congés scolaires, compte-tenu d'une moindre fréquentation et de la prise des congés annuels du personnel communal. Compte-tenu de la nouvelle organisation du service, le Conseil municipal décide de modifier

partiellement ces horaires, lesquels sont désormais établis comme suit pendant les congés scolaires : lundi fermé, mardi 14h30 à 18h00, mercredi 10h00 à 12h30 et 14h30 à 18h00, jeudi fermé, vendredi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

AMENAGEMENT DE LA MAM : AVENANTS

Le Conseil municipal décide de conclure les avenants suivants :

- Lot n°2 – Gros-œuvre (SARL ANTOINE), avenant n°3 pour 3 400,00 € HT, soit 2,92 % du marché initial ;
- Lot n°10 – Peinture et nettoyage (SARL NIZAN), avenant n° 1 négatif, pour - 2077,16 € HT, soit moins 14,05 % du marché initial ;
- Lot n°12 – Chauffage – ventilation - plomberie (SARL FMO), avenant n°2 pour 1 057,50 € HT, soit 1,88 % du marché initial.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX

Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local dont les dispositions entrent en vigueur le 1^{er} juin 2023,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 relatif au référent déontologue de l'élu local,
Le Conseil municipal désigne Madame Corinne HERVÉ référente déontologue de la commune de Guégon.

CABINET DENTAIRE – AVANT-PROJET SOMMAIRE

Madame le Maire présente au Conseil municipal l'Avant-Projet Sommaire relatif à la construction d'un cabinet dentaire.

Le montant estimatif établi par le maître d'œuvre est de 546 208 € HT. Le Conseil municipal approuve le programme présenté et sollicite des aides financières du département, de la région, de l'État et de la communauté européenne.

HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - MODIFICATION

Madame le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public, afin, outre la réduction de la facture d'électricité, d'agir pour la préservation de l'environnement (limitation des émissions de gaz à effet de serre) et contre les nuisances lumineuses.

Elle précise que lors d'événements exceptionnels (fêtes, etc.), l'éclairage peut être maintenu tout ou partie de la nuit. Le Conseil municipal décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 21h30 à 6h30.

ENQUETE PUBLIQUE – ÉOLIENNES DE BILLIO

Une enquête publique est ouverte depuis le 25 septembre au 27 octobre 2023 en mairie de BILLIO, pour un projet de parc éolien comprenant deux éoliennes et un poste de livraison, situé au lieu-dit Maison Neuve en BILLIO.

Le Conseil municipal, compte-tenu du nombre d'éoliennes déjà présentes à Guégon et aux alentours, émet un avis défavorable au projet de parc éolien présenté.

REGLEMENT DE L'ÉCOSTATION DE LA VILLE PELOTE

Le règlement de l'écostation doit être revu suite à la décision communautaire de cesser d'en assurer le fonctionnement. Il est donné connaissance au Conseil du projet de nouveau règlement. Le Conseil municipal approuve ce projet de règlement.

VIE ÉCONOMIQUE

RENCONTRE AVEC FREDERIQUE LANDELLE, HYPNOTHERAPEUTE



Quel est votre parcours ?

Avant de devenir hypnothérapeute, j'ai exercé le métier de conseillère en insertion professionnelle pendant 13 ans auprès de publics variés. Ma mission principale consistait à accompagner les personnes dans la construction d'un nouveau projet professionnel.

Pourquoi le choix de l'hypnose ?

À l'approche de la quarantaine, j'ai souhaité apporter une autre dimension à cet « accompagnement » en me formant à des outils à vocation thérapeutique : l'hypnose Ericksonienne et l'EMDR DSA. Et aujourd'hui, mon métier d'accompagnatrice en thérapies brèves s'inscrit pleinement dans ma vision de l'accompagnement : Mieux se connaître pour se sentir en phase avec soi-même et tendre vers l'équilibre.

En quoi consiste votre activité ?

Par une approche thérapeutique individualisée combinant l'hypnose Ericksonienne et l'EMDR DSA, j'accompagne les personnes dans une démarche de changement, de (re)connection à soi-même.

Ce travail introspectif consiste à se libérer notamment de comportements inadaptés, de fortes charges émotionnelles ou encore d'avancer sur des étapes de la vie en se reconnectant à ses propres ressources.

Et pour quelles raisons peut-on venir vous consulter ?

Les domaines d'applications de l'hypnose et de l'EMDR sont vastes et variés : favoriser la confiance en soi, apprendre à mieux gérer ses émotions, accepter un deuil ou tout simplement arrêter de fumer font partie des objectifs possibles.

Comment se passe les séances ?

La première séance dure 2h ; elle permet le recueil de l'histoire de vie de la personne et les séances suivantes durent entre 1h et 1h30. Elles combinent un temps d'échange et de pratique (hypnose ou EMDR DSA en fonction de la problématique travaillée).

Pourquoi vous installer à Guégon ?

J'ai choisi d'exercer mon activité à mon domicile en créant mon propre cabinet où je pratique mon métier depuis la rentrée de septembre. Il se situe au 10 rue des Jonquilles.

Comment vous contacter pour une prise de rendez-vous ?

Directement par téléphone au 06.75.49.60.62.

Si vous avez des questions et besoin d'avoir un premier degré d'information, vous pouvez me contacter directement ou consulter mon site internet qui peut déjà répondre à certaines de vos interrogations : www.frederique-landelle.fr

« Je vous propose de venir découvrir l'hypnose à travers une séance d'hypno-relax qui consiste simplement en une séance de relaxation du corps et de l'esprit ».

EN BALADE AVEC LA VELOPATRIMOINE

Quoi de plus agréable que d'enfourcher son vélo et partir à la découverte du patrimoine communal local. Qu'il soit bâti ou naturel, le patrimoine local nous offre de belles surprises à chaque coup de pédales ! Accompagnée de Carole, Gérard et Pierre, la cinquantaine de participants a découvert des endroits insoupçonnés. A travers les petites routes de campagne et les chemins carrossables, manoirs, calvaires, fontaines, chapelles, églises, ruisseaux, moulin à vent n'ont plus de secrets. Cette année, la balade a débordé sur les communes de St Servant-sur-Oust et Cruguel. Quatre heures, et 16 km plus tard, la petite troupe est revenue au point de départ à Coët-Bugat pour partager le verre de l'amitié.



CONCOURS DE MAISONS FLEURIES



Pour cette nouvelle édition du concours de maisons fleuries, sept personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité. Voici les gagnants :
1ère place ex-aequo : Nicole LABILLOIS et Marie-Thérèse JEGARD
2ème place : Gisèle Kerdal
3ème place : Nathalie Durand
Elles ont chacune remporté un chèque-cadeau à la pépinière de Kerhello de Billio. Tous les autres participants ont reçu une plante comme lot de consolation.
Rendez-vous l'année prochaine !

FETE DU SPORT

Le samedi 9 septembre fut riche en événements sportifs à Guégon. Le matin avait lieu l'inauguration du pumptrack. L'après-midi, les associations et la municipalité organisaient la 4ème fête du sport. Cet événement permet aux personnes qui le souhaitent de pratiquer des activités qui ne connaissent pas toujours pour un moment de partage, de convivialité et de découvertes. 22 équipes étaient présentes mélangeant adultes, ados et enfants. Cette édition se clôturait par un match de handball Baud Locminé - Vannes Athletic Club.

La municipalité remercie tous les participants et les sponsors.



NOUVEAU SERVICE : CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Les rendez-vous pour les titres d'identité sont à prendre sur le site internet de la mairie. Il n'y a aucune prise de RDV par téléphone. En cas de besoin, vous pouvez vous faire aider en vous rendant à la Maison France Services de Josselin au 3 rue des Remparts 56120 JOSSELIN - 02 97 22 24 90 ou auprès du bus itinérant France services ICI PLO. Com tous les mardis (semaines impaires), place de la mairie de 14h à 15h15 à Guégon.

Audrey DREANO et Isabelle JEFFREDO sont les deux agents en charge de ce service.

Photo Les Infos du Pays de Ploërmel



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



Quelques mois déjà que la **grainothèque** est lancée à la médiathèque. Chaque 1er samedi du mois, Claudine PERROT, bénévole, est présente pour échanger sur le jardinage. Il est possible de venir prendre ou apporter des graines/fleurs à toute heure d'ouverture.



Deuxième année consécutive que la médiathèque décore les tables et les menus pour le repas du CCAS. Après une journée **bricolages de fleurs** (en papier crépon, en livre et en coloriage) le mercredi 20 septembre, les aînés étaient heureux de voir de jolies tables.



Les discussions en anglais ont repris à la médiathèque. Les séances ont lieu le mercredi de 17h45 à 18h45. Une exposition sur «Les Trente Glorieuses (1945-1975) dans le canton de Josselin» réalisée par Mémoires du Pays de Josselin s'est tenue quelques semaines.

Et reprise des ateliers annuels !

Plaisir d'écouter (par Marcelle CHEREL et Joëlle PERRIN, bénévoles) pour les 4-7 ans de 16h à 16h45 le mercredi et atelier Ré'création (par Servane MAHIEUX, et Jean GREEN, bénévole) de 16h à 17h le mercredi également.



C'était la **5^{ème} édition du salon du livre** le 24 septembre à Josselin ! Nous avons eu la chance d'avoir deux Guégonnais parmi nos auteurs : Lucie DELACROIX et Gilbert GUILLO. Le prochain salon du livre se déroulera le 29 septembre 2024 à Guégon.



VIE DES ASSOCIATIONS

APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS



A l'occasion de la rentrée, l'APEL de l'école Saint-Gildas a invité tous les parents à venir partager "le café de la rentrée".

Merci pour cette belle initiative !

CLUB DES AINES



Environ 130 personnes se sont rencontrées pour le traditionnel repas de rentrée du Club des Aînés.

Notre doyenne, Marie GUIHUR, a même utilisé le RIV (plus exactement le TAD Transport à la Demande) mis à disposition par Ploërmel Communauté pour pouvoir assister au repas. Elle est partie de l'EHPAD de Josselin vers 11 h 30 pour se rendre à la salle du Ponty à Guégon et le RIV est revenu la chercher vers 16 h 45 pour retourner vers Josselin.

Ne restez pas isolé, des solutions de mobilités sont à votre disposition.

TWIRLING CLUB GUEGON : ASSEMBLEE GENERALE



La section est composée de 39 athlètes pour la saison 2023-2024. Les bons résultats en N3 avec des qualifications en phases finales font basculer les jeunes athlètes en catégorie supérieure soit en N2. Le travail de tous permet à l'association et aux athlètes de glaner de bons résultats. La saison qui se présente sera riche en investissement tant pour les bénévoles, parents et entraîneurs sans oublier les athlètes. Nouveauté cette saison 4 jeunes ont réussi à rentrer au pôle espoirs Bretagne. La fin de l'assemblée a vu la remise de récompenses par l'entraîneur Cristina FAUCHEUX à deux athlètes. Pour l'une d'entre elles, il s'agissait de la remercier pour son investissement sans relâche toujours avec le sourire depuis de nombreuses années. La deuxième récompense et non la moindre était attribuée à notre championne de France N3 en catégorie poussines Léana LUCAS.

A noter aussi, le don de la Guégon's Team de 200 € pour palier au déficit du TCG. BRAVO pour cette belle initiative des jeunes !

ACCA GUEGON - SOCIETE DE CHASSE / HAMECON JOSSELINAIS

En fin de matinée, suite à la remise des cartes de chasse de la saison 2023-2024 par les membres du bureau de l'ACCA présidé par Pierre LE GOVIC, une inauguration s'est déroulée près du moulin de Billaud.

En effet, une passerelle pour traverser la rivière du Sedon a été conçue à l'initiative, notamment, de Michel NAYL, malheureusement décédé. Il a été trésorier de l'association l'Hameçon Josselinais durant de nombreuses années. Et c'est à sa mémoire, qu'une inauguration de cette dernière a eu lieu.

Ce moment de souvenir a été partagé par les membres de sa famille, ses amis de l'association, les propriétaires et les élus.



L'ACCA renouvelle son effectif ! Ewen LE GUENNEC suit les pas de son père. La passion se transmet...

CAFE DE L'AUDIENCIE A TREGRANTEUR

En septembre, le duo flûte et violoncelle LOBOÏ a donné un concert de musiques d'Amérique du Sud et espagnoles à l'église de Trégranteur.

Et l'association a organisé son assemblée générale avec un bon rougail pour clôturer la soirée.



SABRE LASER GUEGON

L'académie de Sabre Laser Guégonnaise enseigne la pratique du Sabre Laser à Guégon. Cette toute jeune association créée en Août 2023 permet d'apprendre à sabrer comme dans les films de la saga Star Wars. Le président et instructeur Julien AUROUX a pratiqué cet art pendant 5 ans dans un autre département et a voulu faire découvrir cela à la ville de Guégon. Par les différentes formes de combat, les adhérents apprennent à donner des attaques et des défenses et à les maîtriser. Le but final étant de pouvoir combattre dans des assauts libres. L'association prévoit également de développer le côté chorégraphie et présenter cela lors de prochain événement.



ASSOCIATION VIGILANCE

C'est reparti ! VIGILANCE en action. L'équipe s'est renforcée. De nouveaux adhérents nous ont rejoints pour le renforcement musculaire.

Encore une belle saison qui se profile dans la joie, la convivialité et la sueur ! Venez nous rejoindre si vos muscles le réclament.



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE GUEGON



Les bénévoles de l'association de sauvegarde du patrimoine œuvrent toute l'année pour entretenir et préserver notre patrimoine. Plusieurs interventions réalisées autour de nombreuses croix, entretien à la maison-tour à Trégranteur, entretien des lavoirs, de Pont-Croix et Fontenio et traitement de la charpente avec de l'huile de lin, intervention à la chapelle Saint Gildas : ponçage des portes, fenêtres et peinture.

En août et septembre, une équipe du patrimoine a fait l'inventaire du patrimoine de Guégon pour créer un site internet.

Au mois de septembre, un concert de chant breton et de harpe celtique a été donné à la chapelle St Gildas avec le duo Elodie JAFFRE et Awena LUCAS.

COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR

L'édition du concours de palets de mai 2023 avait été reportée en ce mois de septembre par solidarité aux ESG qui organisaient le même week-end ses finales départementales FSCF de basket.

19 équipes ont participé dans de bonnes conditions !



MUSIQUE A MONGRENIER



Le samedi 23 septembre, après une belle balade à la découverte du patrimoine local dans le cadre de la vélopatrioine annuelle, l'association Musique à Mongrenier proposait de clôturer la journée par un concert avec «JUKE dans les aventures du ténor de Brest». Saltimbanque de la chanson, Les Aventures du Ténor de Brest sont ses histoires rapportées de ses voyages et de rencontres improbables où les chansons mêlent guitare folk, ukulélé, bruitages, percussions et prennent tour à tour des accents rock, cajun, reggae ou country. Humour et bonne humeur iodée étaient au programme !

GYM POUR TOUS

Les cours de gym sont dispensés par des animateurs sportifs diplômés à la salle des sports de la Ville Pelote.

Gym stretching le lundi de 19h à 20h

Gym équilibre le jeudi de 15h15 à 16h15

Gym douce le jeudi de 16h30 à 17h30

Gym dynamique le jeudi de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h

Contact : Patricia au 06 82 10 57 96



ECROS DU MOIS

TRAIL DU BOUT DU MONDE

Une Guégonnaise sur la première place !



Podium 57Km TBM 2023 Femmes :
1ère Lucie GUIGNE
(3ème en partant de la gauche sur la photo), 2ème Charline LEMAIRE, 3ème Hélène LEGER.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Une partie de nos associations guégonnaises était représentée au premier forum organisé par la commune de la Croix Helléan.

VIE ECONOMIQUE

SUPERETTE PROXI

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Aurélie et Nicolas LASSERRE, 38 et 41 ans. Nous habitons à Erdeven dans le Morbihan. Nous sommes tous les deux issus de la distribution alimentaire. D'abord comme salariés puis dirigeants depuis 2010. Nous sommes également propriétaires des magasins de Carnac-plage et Quiberon en complément du projet de Guégon.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Nous sommes venus visiter le magasin suite à une première prise de contact d'un responsable de l'enseigne Proxi Ouest. Nous avons été séduits dans un premier temps par les infrastructures. C'est toujours plus simple de travailler dans un outil neuf. Par la suite, nous avons souhaité rencontrer Madame Le Maire pour connaître Guégon et ses projets. C'est sans doute ce rendez-vous qui a été décisif dans notre choix.

En quoi consiste votre activité ?

L'enseigne Proxi fait partie du réseau de magasins indépendants du groupe Carrefour, plus précisément Carrefour Proximité. Nous avons un rôle de complément face aux hypers et supermarchés. Nous avons également comme mission le service. Je prends souvent comme exemple la livraison à domicile mais il y en a d'autres. Nous devons également être des acteurs de la vie locale, travailler avec les associations, la mairie etc...

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Nous avons été très bien accueillis. Il y a eu une couverture presse très importante. Les premiers retours sont très encourageants, les premiers résultats satisfaisants. Mais nous avons encore beaucoup à faire pour développer le magasin. Ce n'est que le début de l'aventure ! Nous sommes là sur la durée.

Vos projets ?

Il y en a plusieurs, notamment comme je l'ai indiqué précédemment celui des services avec le relais colis, la reproduction de clés mais il y a d'autres pistes. Pour démarrer nous allons lancer début décembre l'application «Too Good To go» pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Nos services : traiteur, charcuterie, machine à jus, rôti, livraison à domicile

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 13h - Contact : 02 97 74 44 34



MARIE-ANNICK NELSON : NATUROPATHE ET REFLEXOLOGUE

Marie-Annick a toujours été attirée par la nature et le bienfait des plantes. Elle recherche le contact avec la terre, sa puissance, ses énergies de guérison et de bienveillance. Dans sa première vie comme elle aime à le dire, elle était acheteuse dans une entreprise de matériel électrique, puis assistante de direction.

Comment êtes-vous devenue naturopathe ?



J'ai décidé de faire une formation en phytothérapie et aromathérapie, c'est là que ma véritable passion s'est déclenchée. J'ai étudié la naturopathie IFSH. Je suis adhérente au Syndicat des professionnels de la naturopathie.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Guégon ?

Depuis 5 ans, j'exerçais dans le sud et depuis la Covid, nous avons décidé de changer de vie en se rapprochant de la nature. Mon conjoint étant Breton, nous avons choisi naturellement la Bretagne. Nous avons fait le choix du sud Morbihan. Nous avons trouvé notre maison sur cette belle commune de Guégon.

Vous recevez en cabinet ?

Pas encore. Nous avons commencé à aménager mon cabinet qui sera opérationnel fin janvier à Morhan au n°4. En attendant de vous recevoir, je vous accompagne en visio et je peux me rendre à domicile.

En quoi consiste votre activité ?

Naturopathe et conseillère en hygiène de vie, j'analyse les causes profondes de vos maux. Je me suis spécialisée dans les troubles digestifs, immunitaire, les allergies et l'accompagnement des maladies auto-immunes. J'interviens aussi en accompagnement lors d'un traitement en médecine classique, afin d'atténuer les effets secondaires.

Quelles soins prodiguez-vous ?

> **la réflexologie plantaire** : permet de dynamiser l'organisme, harmoniser les fonctions vitales, favoriser la relaxation, détendre les muscles et harmoniser le sommeil

> **le massage du ventre** : ce soin favorise l'élimination des toxines, libère l'estomac et améliore la digestion, le transit, assouplit les adhérences

> **le drainage lymphatique manuel (Vodder)** : il stimule la circulation de la lymphe et l'élimination des toxines

> **la gestion des émotions** avec l'utilisation des fleurs de Bach, de l'olfactologie et l'EFT (Emotional Freedom Technique)

J'organise également des ateliers cosmétiques en utilisant des ingrédients naturels, sains pour soi et l'environnement. Ces ateliers s'adressent aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes qui souhaitent découvrir les bienfaits de la nature avec des produits écoresponsables. Ce qui me plaît dans la naturopathie, c'est de donner la possibilité à chacun d'être acteur de son bien-être tout simplement et d'être en harmonie avec son corps et son environnement.

Contact : 06 59 34 20 79 / nelson.naturhypno@gmail.com

JULIA BOEUF, ORTHOPHONISTE

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis née dans le Finistère et j'ai grandi une partie de mon adolescence à La Rochelle. Après 4 ans d'études à Liège, en Belgique, j'ai accepté un poste en Polynésie Française sur l'île de Moorea. Moorea est une toute petite île en face de Tahiti. Je devais y rester 1 an, qui se sont transformés en 16 belles années passées là-bas !

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Après plus de 20 ans passés loin de mon pays, j'ai ressenti le besoin de revenir aux sources et proche de ma famille. Avec mon compagnon, nous avons ciblé le Morbihan, car nous souhaitions être à une bonne distance du Finistère, de La Rochelle et de la Belgique dont est originaire Philippe. Nous nous sommes installés à Guégon par hasard car nous avons eu un coup de cœur pour une maison. Professionnellement, c'est clairement la chaleur de cœur et le dynamisme de la Mme le maire, qui a décidé mon choix d'installer mon cabinet à la nouvelle maison de santé de Guégon.

En quoi consiste votre activité ?

Je suis orthophoniste, installée depuis début octobre à la maison de santé. L'orthophonie traite tout ce qui touche au langage et à la communication. La partie la plus connue concerne les enfants qui ont du mal à commencer à parler ou à avoir un langage compréhensible et également les enfants qui ont des difficultés de lecture / orthographe. Le champ de l'orthophonie est bien plus vaste et je suis amenée à travailler dans différents domaines : le handicap (ex / mental, moteur), la surdité, l'autisme, le bégaiement, les maladies neurodégénératives (comme Parkinson ou Alzheimer), la voix, le domaine orthodontique ou les troubles de l'alimentation. Et encore cette liste n'est pas exhaustive !

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Depuis notre installation en famille à Guégon, nous allons de bonnes surprises en bonnes surprises ! Nous recevons un accueil chaleureux du conseil municipal, des commerçants et surtout des habitants de la commune. Nous sommes heureux du dynamisme de la commune et de l'investissement de la mairie. Nous nous sentons soutenus et pris en considération. L'environnement «nature» préservé et le soin apporté au centre de Guégon (parterre de fleurs, propreté, nouveaux bâtiments harmonieux, parcs etc...) est vraiment agréable à vivre.

Vos projets ?

Nos projets aspirent à la tranquillité et à la douceur de vivre. Ils sont très simples : nous souhaitons profiter avec nos enfants du bel environnement de notre maison tout en nous investissant professionnellement dans la vie de la commune (moi en tant qu'orthophoniste et Philippe avec son atelier de custom moto).

Contact : 07 83 50 02 16



Els BROUILLET et François BEMELMANS : NOUVEAUX MEDECINS GENERALISTES A GUEGON !



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes deux médecins généralistes diplômés de la faculté de Bruxelles en 2021. Nous avons ensuite étudié la médecine tropicale à la faculté d'Anvers avant d'exercer pendant deux ans comme médecin remplaçant en Guadeloupe. Nous avons ensuite décidé de revenir en métropole afin de se rapprocher de nos familles respectives en Belgique et dans le Maine et Loire.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Nous avons prospecté dans différentes régions de France dont la Bretagne et avons finalement choisi Guégon car nous y avons rencontré une équipe médicale et paramédicale formidable. Nous avons de plus été si bien accueillis par l'équipe municipale que nous avons pris la décision début août 2023 de nous installer à Guégon avec nos deux enfants accompagnés d'un ami Jérôme qui a pris en charge notre secrétariat.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Depuis le début de notre activité fin octobre, nous sommes chaleureusement accueillis par les patients. Nous sommes très heureux de participer à l'offre de soins et espérons pouvoir l'améliorer mais surtout la pérenniser.

LES ATELIERS DAMASIO

Marie et Olivier DAMASIO accueillent depuis trois ans les enfants des écoles de Ploërmel Communauté sur leur ferme maraîchère où se déroulent des ateliers pédagogiques. Ils ouvriront leurs portes au public tous les mercredis à l'été 2024. Au programme : visite de la ferme et rencontre avec les animaux ; ateliers ludiques sur la découverte des légumes, des fruits ainsi que dégustations atypiques... suivis en fin d'après midi par une vente des surplus du potager pédagogique. Sur réservations uniquement les mercredis de juillet et août 2024 au 06.37.01.37.92. Possibilité de visites hors mercredi pour les groupes > Informations et renseignements au même numéro.



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE LE PRE @UX BULLES



Carton plein pour les **cours informatiques** du lundi après-midi avec Servane !



Mardi 24 octobre, c'était **cuisine sur le thème d'Halloween** pour 18 enfants avec Rachel ; Christiane et Sylvie, bénévoles de la médiathèque ainsi qu'une maman et une mamie.



Mercredi 25 octobre, Marie, bénévole, accompagnée de Fabienne et Sylvie ont encadré les 14 3-5 ans autour d'un atelier **bricolages Halloween**. L'après-midi, c'est Servane et Sylvie qui ont aussi bricolé avec 18 enfants de 6 à 10 ans. Comme à chaque période de vacances scolaires, un **après-midi jeux de société** a lieu à la médiathèque. Le vendredi 27 octobre, une vingtaine de personnes est venue découvrir les nouveaux jeux sélectionnés par Servane et Muriel, bénévole et représentante **Oika Oika**. Nouveauté d'octobre, les jeux sont empruntables pour les adhérents de la médiathèque.



Première séance d'**éveil à la musique** avec Philomèle pour les 0-3 ans.

SORTIE CHAMPIGNONS

Le samedi 14 octobre, de bon matin, une cinquantaine de personnes a arpenté le bois de Coët-by dans le but de parfaire sa connaissance en matière de mycologie.

Messieurs Robert MORICE, cueilleur aguerri et Pascal RICHET, notre pharmacien, tous deux fins connaisseurs, étaient les référents présents et ont répondu aux nombreuses interrogations sur les champignons.



CCAS : REPAS ANNUEL

Ensemble, voisins, familles et amis ont partagé le traditionnel repas offert par le CCAS aux plus de 70 ans. Près de 200 convives ont profité de ce déjeuner festif concocté par le traiteur « Le relais du maquis » de Saint Marcel, dansé et chanté au son de la flûte, de l'accordéon et de la guitare avec le groupe «Chagaremal ».

Les enfants, quant à eux, ont créé les éléments de décoration des tables, lors d'un atelier bricolage à la médiathèque, pour le plaisir de tous.

Au cours du repas, la doyenne Marie GUIHUR (100 ans) et le doyen présent, Jean LALY (91 ans) ont été mis à l'honneur. Quant à René VINETTE (100 ans) lui, a reçu la visite de Madame le Maire à son domicile. Un bel après-midi et rendez-vous l'année prochaine, le **samedi 5 octobre 2024 !**



ATOUS AGES



Une soirée spectacle était proposée, en cette deuxième sortie de l'année, dans le cadre du dispositif Atouts âges. Après une première tournée à succès en 2022, « Les comédies musicales, le concert événement » était de passage à Ploemeur, à l'Océanis.

Une immersion au cœur des plus grands spectacles musicaux tel que Mozart l'Opéra rock, Roméo et Juliette, Les Dix Commandements, Le roi Soleil et bien d'autres, interprétés par leurs artistes originaux.

Une des plus grandes surprises fût l'apparition d'Hélène SEGARA, la fabuleuse Esméralda, dans la comédie musicale Notre Dame de Paris. Ce spectacle de qualité, à l'ambiance folle, a séduit jeunes et moins jeunes, l'espace d'une soirée.

PARTICIPATION CITOYENNE



Un très grand merci aux bénévoles qui ont participé à l'action citoyenne. A l'appel de la municipalité, ce sont pas moins de 40 personnes qui ont nettoyé les cimetières de Guégon, Coët-Bugat et Trégranteur. Bravo pour votre travail aux côtés des employés communaux et élus présents !

PLATEFORME DE DECHETS VERTS

La plateforme de déchets verts située avenue de la Ville Pelote, est désormais accessible aux Guégonnais, muni d'un badge d'accès délivré par famille et ayant une résidence principale ou secondaire à Guégon. Chaque usager doit prendre connaissance du règlement intérieur de la plateforme. Le site est ouvert sur les créneaux horaires suivants : lundi de 10h à 17h, mercredi de 14h à 17h, samedi de 9h à 18h. **L'accès au site est strictement interdit aux professionnels.** Deux zones de dépose sont prévues : tonte de pelouse uniquement et branchages d'un diamètre maximal de 5 cm (dépôt interdit de troncs et souches). Afin d'assurer la pérennité du site, merci de respecter les consignes d'utilisation.

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



C'est toujours avec un grand plaisir que la municipalité organise cette cérémonie afin d'accueillir les nouveaux habitants guégonnais. Cette soirée conviviale permet de se présenter, d'échanger et de rencontrer les élus. Un moment apprécié de tous avec une belle affluence cette année !

ATOUS JEUNES ET ACTIVITES SPORTIVES POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT



SORTIE SPEEDPARK pour 26 enfants de 8 à 12 ans avec au programme séance de laser game et session karting.



INITIATION HOCKEY pour 20 enfants de 6 à 13 ans. Les apprentis hockeyeurs se sont rapidement adaptés à l'utilisation de la crosse et du palais avant de terminer par des matchs.

VIE DES ASSOCIATIONS

REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS

Ce rendez-vous annuel permet de remercier l'ensemble des associations qui oeuvrent tout au long de l'année sur notre territoire. Nous avons également remercié l'ensemble du personnel communal qui accompagne ces dernières dans la réalisation de leurs activités respectives, ainsi que les élus. Et bien entendu, ensemble, nous avons validé le calendrier des manifestations pour l'année 2024. Soyez sûrs que le programme est alléchant...



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Distribution de l'opération repas à emporter, menée par l'association. Cette dernière oeuvre tout au long de l'année pour préserver l'ensemble de nos édifices : riche héritage qui fait partie de l'histoire de Guégon.



APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS



Un vent de renouveau a soufflé sur le rougail de l'école Saint Gildas cette année, avec une nouvelle date (le 14 octobre) mais aussi le retour du repas en salle (stoppé depuis la crise sanitaire). Mais ce qui fait le succès de notre repas est resté inchangé : un délicieux rougail dans nos assiettes. Merci aux cuisiniers, bénévoles et à DJ Dom pour ce formidable moment passé ensemble et on se dit à l'année prochaine !

ESG FOOT-BASKET



Les ESG ont accueilli le 1er tour du festival pitch U10/U11. 30 équipes soit environ 360 enfants du secteur nord-est Morbihan ont participé à ce 1er tour de qualification sur toute la journée et ainsi profiter du complexe Yves du Halgouët. Les 9 premiers du classement se sont qualifiés pour le second tour qui aura lieu en février prochain.

COMITE DES FETES DE GUEGON



De belles affluences aux lotos du mois d'octobre avec 425 personnes pour le comité des fêtes et 547 pour Autocross Pyundai !

AUTOCROSS PYUNDAI



AVEL NEVEZ

L'association Avel Nevez a tenu sa première assemblée générale le 27 octobre. Lors de cette assemblée, un retour sur les événements de l'année a été réalisé et les prochains événements ont été dévoilés. Actuellement, l'association comprend 12 membres. Le bureau : Thomas DUBOT, président ; Céline LESGO, vice-présidente ; Kilian MANDART, trésorier Pauline DANO, secrétaire. Si vous êtes intéressé(e) pour intégrer l'association, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse : avelnevez56@gmail.com



TRAVAUX

VOIRIE COMMUNALE



Le marché de voirie a été attribué à l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD pour un montant de 110 288.40 € TTC subventionné à hauteur de 19 760 €.

Les secteurs concernés : rue du Bois aux Pies, Ville David, lotissement de Coët-Bugat (+ eaux pluviales), Ville au Ped, La Grillette, Le pont du Maguéro, le pont du moulin de Coët-Digo, Ville Guimard Est pour un total de 1km150.



L'entreprise COLAS a réalisé du «point-à-temps» pour un montant de 17 856 € TTC (12 tonnes).

Secteurs concernés : route de Trégranteur-Ville Denoual, Ville Guimard Est, de la RD 126 route de Trégranteur vers la Ville Pelote, Ville Camaret-Coët Bugat, St Gildas-Coët Méan, Ville au Gal - Ville es Picaud, La Coudraie vers RD 126, Carassoué vers la RD 124.

CHEMINS RURAUX



L'entreprise Oillic a réalisé des travaux de dérasement et curage sur les chemins d'exploitations pour un montant de 11 795.94 € TTC sur 3km383. Secteurs concernés : Ville Ruaud, Ville Froger-Croix Rio, Bogué, Chapelle-es-Brières, Bodégan-Le Borne, les stèles, Fontainio, Guilleron, renforcement de la digue au Pont Jouan.



Reprise de voirie à Guilleron par COLAS pour un montant de 9 424. 20 € TTC

EXTRAITS DE LIBÉRATIONS DU 15 NOVEMBRE

CONVENTION POUR REMBOURSEMENT DE FRAIS

Les acquéreurs d'un lot du lotissement « La Clef des Champs » ont constaté, lors de l'intervention de leur terrassier, que leur terrain manquait de stabilité. En effet, lors de la viabilisation, des gravats ont été retirés, et il a fallu remblayer partiellement le site. Les propriétaires ont de leur côté fait réaliser une étude géotechnique par un cabinet spécialisé. Les conclusions de ce cabinet obligent à réaliser des ouvrages spéciaux pour permettre la construction de l'habitation prévue (puits en béton armé, coffrages, chaînage, enduit...).

Le Conseil municipal décide de prendre en charge le surcoût des travaux nécessaires pour rendre le lot constructible, soit une somme de 34 485,54 € TTC.

CABINET DENTAIRE – AVANT-PROJET DÉTAILLÉ

Le Maire présente au Conseil municipal l'Avant-Projet Détaillé relatif à la construction d'un cabinet dentaire rue des frères Merlet. Le montant estimatif des travaux établi par le maître d'œuvre est de 604 850 € HT.

Le Conseil municipal approuve ce programme et sollicite du Conseil départemental, de la Région, de l'État et de la Communauté européenne des subventions pour le financement de ce programme de travaux.

EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ - AVANT-PROJET DÉTAILLÉ

Le Maire présente au Conseil municipal l'Avant-Projet Détaillé relatif à la construction d'une extension de la Maison de santé, rue des Rosiers. Le montant estimatif établi par le maître d'œuvre est de 362 000 € HT.

Le Conseil municipal approuve ce programme et sollicite du Conseil départemental, de la Région, de l'État et de la Communauté européenne des subventions pour le financement de ce programme de travaux.

MAM – AVENANTS N° 1 ET N°2- LOT N°6 – MENUISERIES INTÉRIEURES

Le Conseil municipal approuve (abstention de la minorité) les avenants 1 et 2 au lot n°6 (menuiseries intérieures, SCOP THETIOT), pour un montant total de 2 060 €, relatifs à la fourniture et à la pose d'une table à langer, habillage mural en contreplaqué vernis, meuble casier stratifié dans le hall/vestiaire et pose, lisse porte patères et pose.

DEMANDE DE SUBVENTION - VOYAGE SCOLAIRE

Mme PERRÉ, Adjointe déléguée, expose : Madame la Directrice de l'école saint Gildas sollicite une subvention municipale pour le financement de voyages scolaires de 38 élèves de CE1/CE2 et de 35 élèves de CM1/CM2 : les premiers à Plogastel-Saint-Germain dans le Finistère pour un coût de 238 € par élève, les seconds dans les Alpes pour un coût de 554 € par élève. Elle précise que diverses actions pour aider au financement des séjours sont prévues (vente de saucissons, collecte de papier...).

Le Conseil municipal décide de verser une subvention à l'APEL de l'école saint Gildas de 20 € par élève participant aux deux séjours organisés pendant l'année scolaire 2023/2024, soit pour 73 élèves la somme de 1460 €.

DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE – JEU DE BOULES

Le Maire expose que le jeu de boules de la rue du 20 juin 1944 doit être réhabilité et agrandi afin de pouvoir continuer à accueillir les joueurs. Son accès doit également être réaménagé. Des devis ont été sollicités pour ces travaux. Leur montant total est de 15 001,28 € HT.

Le Conseil municipal approuve les travaux d'accès, de réhabilitation et d'extension du jeu de boules de la rue du 20 juin 1944 et sollicite du Conseil départemental du Morbihan une aide pour le financement de ces travaux.

LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX – PLACE DES JARDINS D'ANTAN

Le Conseil municipal décide de ne pas revaloriser pendant l'exercice 2024 les loyers des logements de la place des Jardins d'Antan, dont la gestion a été déléguée à Morbihan Habitat depuis le 1^{er} août 2022.

BUDGET PRINCIPAL 2023 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil municipal approuve les délibérations modificatives du budget principal et des budgets annexes des lotissements des Fontaines et des Ronceaux, permettant de traiter sur l'exercice 2023 une facture de travaux d'espaces verts du lotissement « Résidence des Fontaines » (1 359 €), un solde de TVA du lotissement des Ronceaux (1 €) et de transférer à la commune la voirie du lotissement des Ronceaux (157 146,00 €).

LOTISSEMENT LE CLOS DES PRÉS – FIXATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS

Les opérations de réalisation du futur lotissement « Le Clos des Prés » sont à l'étude et les travaux d'aménagement doivent débuter prochainement. Des particuliers souhaitant réserver ou acquérir des lots. Afin de maintenir une population active et permanente sur la commune, les commissions « urbanisme » et « finances », réunies respectivement les 8 et 9 novembre derniers, a proposé de fixer deux prix de vente pour les 24 lots du lotissement :

- Un prix pour les ménages primo-accédants projetant d'y édifier leur résidence principale (un primo-accédant est une personne ou un ménage qui réalise un premier achat immobilier ou qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années).

- Un prix plus élevé pour tout autre acheteur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> Fixe le prix de vente TTC des terrains du lotissement « Le Clos des Prés » comme suit :

> Primo-accédants : 35,00 €/m².

> Autres acquéreurs : 45,00 €/m².

VIE ECONOMIQUE

LA BOUTIQUE OJIGI A TREGRANTEUR

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Emilie TILLIER. Je viens d'ouvrir une boutique, « Ojigi » à Trégranteur dans laquelle je propose une sélection de créations de bijoux, textiles et décoration. C'est une toute nouvelle activité pour moi. Après plus de 10 ans en tant qu'assistante juridique dans un cabinet d'avocats, la période Covid passant par là, j'ai pris conscience que c'était le moment pour moi d'avoir enfin le projet de quelque chose qui me correspondait, me motivait et me ressemblait.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

C'est en Bretagne que nous avons envie de poser nos valises et notamment dans le Morbihan, où nous étions déjà venus à plusieurs reprises en vacances. Nous y apprécions la douceur du climat et des personnes. Ensuite c'est la chance d'avoir trouvé LA maison coup de cœur ! Lorsque nous avons visité cette maison, l'ancienne école de Trégranteur, nous nous sommes tout de suite projetés, nous, notre famille mais aussi nos projets dans ce lieu. Nous avons été séduits par la campagne, ce joli bourg de Trégranteur aux anciennes pierres, son magnifique château, sa jolie église. Nous avons même appris à l'époque que venait de se créer le café associatif de l'Audience. Cette étincelle comme un signe de renaissance de ce petit village nous a séduit aussi.

En quoi consiste votre activité ?

Ojigi propose des bijoux, du textiles, accessoires et décoration, qui sont issus de savoir-faire artisanaux. Lorsque l'idée de Ojigi est née, je savais que c'était en Inde et plus précisément à Jaipur qu'il fallait que je parte en voyage et aille à la rencontre d'artisans qui avaient un savoir-faire particulier et propre à cette région. La taille des pierres, le travail du métal pour les bijoux, la technique d'impression au block-print, mais aussi les travaux d'aiguille, de confection et de broderie pour le textile. Tout est fait à la main et c'est cela qui me plaît tant. Il y a un peu de magie dans chaque tour de main, et un peu de chaque personne qui a élaboré dans chaque pièce. C'est ce qui les rend toutes uniques ! Je suis donc partie à la rencontre de ces artisans, j'ai choisi méticuleusement des pierres, les ai assorties, j'ai sélectionné des tissus, des imprimés et les ai combinés. Puis avec des croquis, des patrons, c'est grâce aux mains des artisans que toutes ces idées ont pu voir le jour. Nous travaillons également avec la Ciergerie des Prémontrés (de l'abbaye de Tarascon), entreprise classée au patrimoine vivant, qui est la dernière ciergerie de Provence. Cette ciergerie a su garder un savoir-faire qui date du 19ème siècle. Nous proposons une sélection de vierges, ex-votos, pampilles et bougies. Pour nous ce choix est cohérent avec l'histoire religieuse de l'école, de l'église juste à côté, et leurs jolies couleurs vont si bien avec l'univers coloré que nous avons rapporté de Jaipur ! «Ojigi » qui est un terme japonais pour désigner littéralement la courbette japonaise, la façon de saluer très codifiée en s'inclinant. Il s'agit d'une façon vertueuse d'échanger avec les autres qui finalement nous sert à nous-même. Nous allons à la rencontre d'artisans qui partagent leur tour de main. La volonté d'Ojigi est de valoriser durablement leur savoir-faire.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

La première impression est un accueil formidable ! D'abord en tant que nouveaux arrivants, nous avons eu le sentiment d'être tout de suite acceptés et de très vite faire partie des lieux. En habitant l'ancienne école, il est important pour nous de connaître son histoire, de celle des lieux et de toutes les personnes qui ont pu y aller. Nous sommes friands de connaître toutes les anecdotes ! Pour ce qui est d'Ojigi, après avoir tout d'abord mis en ligne un e-shop au printemps dernier, nous avons ouvert les portes de la boutique dans ce qui était la première salle de classe. Une vitrine internet c'est important, mais l'essentiel pour nous c'est de rencontrer les gens et de pouvoir partager avec eux nos découvertes. N'étant pas sur un très grand axe de passage (!), je ne m'attendais pas à avoir foule ! Mais je suis contente du bouche à oreille, des amis qui reviennent accompagnés d'autres amis.

Vos projets ?

Nous sommes en plein travaux ! En prolongation de la boutique, nous aimerions ouvrir à certaines occasions un salon de thé. Proposer également de temps à autre la possibilité de profiter d'un atelier broderie, patchwork, yoga ou autre... Nous sommes également en train de rénover la partie de l'école où se trouvaient les chambres des sœurs afin de proposer 3 chambres d'hôtes. Nous espérons que tout sera bien avancé pour l'été prochain.

Informations pratiques : 2, rue de l'Audience – village de Trégranteur à Guégon. Horaires d'ouverture : le vendredi de 15h à 18h, le samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h et le dimanche de 10h30 à 13h



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Depuis ce début du mois de novembre, un partenariat existe entre la médiathèque et l'association **Book Hémisphère**. C'est une entreprise d'insertion pour redonner vie aux livres. Elle collecte, trie et remet en circulation tout type d'ouvrage.

Quelques chiffres : plus de 60 000 livres sont collectés chaque mois et de près de 50% sont remis en circulation. Un premier départ a été effectué le 7 novembre. Depuis, une boîte est installée dans le hall de la médiathèque pour déposer vos ouvrages qui ne vous servent plus.

Bébés lecteurs : Mia est venue lire, chanter et danser auprès des 0-3 ans sur le thème de la boîte.

Un **échange entre la médiathèque et «Ages & Vie»** a débuté : prêts de livres et animations sont au rendez-vous. Notre bénévole, Véronique se rend à «Ages et Vie» et propose des animations diverses tous les 15 jours (gym douce, jeu de mémoire etc...)



CCAS : CONCOURS DE BELOTE

Le CCAS a organisé son quatrième concours de belote annuel. Pas moins de 34 équipes ont participé dans la bonne humeur et le fair-play. La vente de boissons et de gâteaux était assurée cette fois-ci, par l'association Avel Nevez qui a fait don de la recette du jour au CCAS.



POT DES BENEVOLES

La municipalité a reçu les nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien vivre dans notre commune. Un beau moment de partage et de convivialité. Merci à tous pour votre investissement !



VIE DES ASSOCIATIONS

APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS : Assemblée générale



LE MOT DE L'APEL : Grâce aux différentes actions menées sur toute l'année scolaire, telles que la soirée rougail, la Color Race, la kermesse ainsi que les différentes opérations de ventes: brioches, fromages, saucissons et nouveauté 2023, une vente de fleurs pour la Toussaint (reconduite l'année prochaine), nous avons réussi, cette année encore, à collecter de quoi financer les sorties et le transport des enfants (piscine, cinéma et bien sûr les voyages) !

C'est ainsi que les CM ont visité les châteaux dans le Val de Loire, les CP/CE sont partis découvrir l'aquarium du Croisic et les maternelles ont rencontré des indiens au Ranch Calamity Jane à Languidic !

La collecte des journaux reste toujours une action importante pour nous et continue de se dérouler à l'ancien garage du Clos Perret.

Alors merci à tous les parents bénévoles ainsi qu'à leurs familles et amis pour leur investissement ! Continuons à avancer ensemble pour les enfants !!

Aïda CHAXELLE, présidente de l'APEL

FNACA : Commémoration du 11 novembre 1918

«Le 11 novembre 1923, cela fait 5 ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.(...)»

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est jamais éteinte depuis.» Extrait du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées lu le 11 novembre 2023



CLUB DES AINES : Super loto



Succès au loto des Aînés !

TWIRLING CLUB : Repas à emporter



Des membres du Twirling Club ravis avec 256 repas emportés !

COMITE DES FETES DE GUEGON : Soirée de présentation / Accueil des élus de Landivisiau

Au cours d'une soirée chez Dubourg Encadrements, partenaire officiel des Boucles guégonnaises, le comité d'organisation a présenté le programme de la course cycliste qui soufflera sa 37ème bougie en 2024 sur la commune de Guégon.



Les amateurs de cyclisme ont découvert avec plaisir l'identité de la marraine de cette nouvelle édition qui aura lieu les 23 et 24 mars 2024. Valentin MADOUAS, parrain de l'édition 2023 passe le flambeau à Marie LE NET.

Depuis de nombreuses années, la Gilbert Bousquet et les Boucles Guégonnaises ont tissé des liens. Au même titre, les municipalités de Guégon et Landivisiau maintiennent également ces moments de partage en accueillant à tour de rôle les différents élus.

ACCA GUEGON : Lutte contre les ragondins

Les nombreuses actions de nos piégeurs évitent la prolifération de ces animaux qui dégradent les berges des plans d'eau et du canal et saccagent les cultures agricoles. Il faut savoir qu'un couple de ragondins peut donner jusqu'à 90 petits en deux ans.

La municipalité remercie tous les piégeurs pour leur efficacité : René NOUVEL, Pierre LE GOVIC, Joël KERVILLE, André LE LABOURIER, Hervé GUILLAUME.



MUSIQUE A MONGRENIER : Concert-spectacle à Coët-Bugat

Fernand et sa régulière, un conte musical autour des chansons françaises des années 1930 Arletty, Mistinguett, Fréhel...

Nini et tonton Fernand ont su embarquer le public dans leur torpédo, et encore une salle comble, un beau moment partagé.

Musique à Mongrenier renoue enfin avec son public et les artistes. Après des années compliquées liées à la pandémie, c'est du passé, l'année 2024 se présente sous les meilleurs auspices.



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE : 2ème édition du salon des vins et de la gastronomie



«Le 18 et 19 novembre a eu lieu le second salon des vins et de la gastronomie. Tous les bénévoles de l'association de sauvegarde du patrimoine et l'équipe pilote (renforcée avec Christiane et Sylvie du Clan des 5 de la médiathèque) ont tout mis en œuvre pour la réussite du salon. Tous les vignerons du premier salon étaient ravis de revenir cette année et trois autres ont été invités (Champagne, Côtes du Rhône et Pomerol).

Nous avons également 27 exposants en gastronomie: huîtres, escargots, terrine de la mer, viande de porc, terrines et viande de cerf, saucissons secs, galettes et crêpes, pâtisserie, chocolat, miel, huile d'olives, restauration végétarienne, fromages de vache et chèvre, spécialités à base de plantes, caramel, tisanes, divers légumes, etc... Le salon s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Nous avons accueilli plus de 1100 visiteurs .

Tous les exposants étaient contents de leur vente et nous espérons les revoir à nouveau. Tous les bénéfices réalisés par ce salon permettront le financement de la restauration de la chapelle Saint Méen au village du Borne. Nous remercions également les généreux annonceurs pour les encarts publicitaires.»



Robert DANET, président

AVEL NEVEZ - DA WEKON : Soirée déguisée

Magnifique soirée déguisée !!! C'était top !

Un grand MERCI aux bénévoles D'Avel Nevez et de Da Wekon qui ont permis d'organiser cette belle soirée conviviale.

Et à l'année prochaine pour une autre soirée !!!



ESG FOOT-BASKET : Présentation des équipes Basket



U9



U11



U13



Séniors filles B



U15



U18



Séniors filles A



Séniors

COACHING

U9 filles: Maélane GUILLOUX et Lauriane SAUVOREL

U11 masculins : Manon ROBIN et Julie CARRIER

U13 filles : Juline MITAILLÉ et Naïs MITAILLÉ

U15 masculins : Isabelle GLAIS et Xavier HAMON

U18 filles : Eloïse MERCIER et Céline LESGO

Séniors filles A et B : Clément GUILLOUZO

Séniors masculins : auto-gestion

ESG FOOT-BASKET : Présentation des équipes Foot *



U10-U11 B
Coach : Romain SERVAIS



U10-U11 A-B-C
Coach : Erwan BONNO



Séniors B



U12-U13 A
Coach : Amandine BAUCHE



U12-U13 B
Coachs: Régis HUG & Yann JICQUEL



U12-U13 C
Coach : Amandine BAUCHE



U11-U12 à la rencontre
Rennes-Nantes

* Publication des photos des équipes transmises

TRAVAUX

RESTAURATION DE LA FONTAINE DU FONTENIO

Suite à la tornade d'octobre 2021, le site de Fontenio était méconnaissable, sous l'amoncellement d'arbres tombés.

On ne distinguait plus la fontaine et le lavoir. Les abords ont été dégagés par les services techniques et l'association de sauvegarde du patrimoine ; la restauration de la fontaine a été réalisée par Pierre FLOCH : reprise de la maçonnerie sur un coté, restauration d'une dalle de recouvrement, restauration de l'emplacement de la croix et remise en place de celle-ci.

Profitant de ces travaux de restauration, il a été entrepris la réfection de l'ensemble des joints de la fontaine, la reprise de la gravure, la remise en peinture ainsi que le traitement des abords, drainage, canalisation de l'eau.

Il ne reste plus qu'à aménager l'environnement en végétal.



Pose de la croix par Pierre FLOCH et Alain GUILLOT



Les bénévoles à pied d'oeuvre !



La fontaine restaurée

BOULODROME

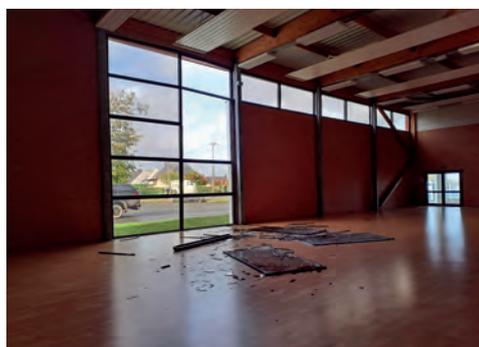


Dans l'attente d'une nouvelle construction, un agrandissement du hangar sera réalisé par l'entreprise PENARD, pour une surface de 20 m².

Afin de faciliter l'accès au boulodrome, un terrassement a été effectué par l'entreprise COLAS.

Le coût total des travaux s'élève à 15 001.28 € HT dont 3 750.32 € de subvention du Conseil départemental.

ECIHS DU MOIS



La tempête Ciaran a endommagé notre salle annexe. Un bel élan de solidarité entre associations et la municipalité de Taupont a permis à l'ensemble des usagers de poursuivre leurs activités.



Les Guégonnais ont du coeur et participent activement à la collecte pour la banque alimentaire dans les grandes surfaces de Josselin.



Inauguration des travaux de réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Josselin. Une belle réalisation pour notre territoire.

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-GILDAS

LE MOT DE LA DIRECTRICE

En cette année 2023, 158 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Gildas, répartis en 7 classes dont 2 classes bilingues français/breton. Une 7ème classe a été ouverte cette année, signe du dynamisme qui règne au sein de notre école. Cela a permis d'accueillir 2 nouvelles collègues au sein de notre équipe qui se compose de 8 enseignantes et d'un enseignant ASH spécialisé pour venir en aide aux élèves en difficulté, mais aussi 3 ATSEM, une AVS et une employée pour la cantine.

Toute l'école fonctionne désormais en classe flexible pour s'adapter au mieux aux besoins des élèves. Grâce à nos associations, nous pouvons bénéficier de matériel de qualité pour permettre aux élèves d'apprendre dans de très bonnes conditions.



L'association Familles Rurales intervient également tous les soirs à l'école, faisant ainsi bénéficier les élèves d'une « aide aux devoirs » individualisée. Nous remercions chacun des bénévoles pour leur engagement auprès des élèves.

Pour l'année 2023/2024, nous développerons plusieurs projets :
> Nous continuons le **projet Eco-Ecole** en développant cette année le thème des énergies. Nous sommes pour la 7ème année consécutive labellisé « Eco Ecole » et cette année, la seule école du département à avoir obtenu le niveau OR pour notre engagement et nos actions en faveur de l'écologie
> **Classe d'art** pour les CE1/ CE2 dans le Finistère et Classe de

Année scolaire 2022-2023



Du 17 au 21 octobre, les maternelles et les CP monolingues et bilingues, ont participé à la semaine du goût. Ils ont ainsi goûté au chocolat, sous toutes ses formes, et ont découvert l'origine du cacao.



Mercredi 9 novembre, les 7 enseignantes de l'école se sont rendues à Josselin, pour une formation aux gestes de premiers secours, dispensée par Raphaël L'HOSTIS. Nous avons revu les gestes et les réflexes à avoir lors d'un accident ou lors de la

Neige dans les Alpes pour les CM1/ CM2

> En partenariat avec des intervenants locaux et grâce au **PEL de Ploërmel Communauté**, de nombreuses animations tant sportives que culturelles sont proposées aux élèves.

L'école est également le lieu privilégié pour développer le «vivre ensemble». L'équipe pédagogique met donc tout en œuvre pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble : conseils de coopération, élèves médiateurs sur la cour, matinées mélangées, ...

Si vous avez envie de nous suivre plus particulièrement, un site internet de l'école est régulièrement mis à jour, n'hésitez donc pas à le consulter : <http://guegonstgildas.toutmonannee.com>
Au nom de toute l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui oeuvrent pour permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité, plein de projets et de rencontres, et tout cela dans des locaux et un environnement accueillant et agréable. Je pense tout particulièrement aux bénévoles des associations de l'école (APEL, OGEC et AEP), mais également à la municipalité, aux bénévoles de l'association Familles Rurales et à tous ceux qui offre de leur temps pour notre école. Sans vous, l'école ne pourrait vivre, alors merci à chacun pour votre participation aux manifestations proposées par l'école et pour votre accueil à chaque sollicitation des enfants pour les ventes de tickets de tombola, saucissons, brioches et autres...

Les inscriptions sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter pour visiter l'école !

Solenn ADAM, chef d'établissement

Chef d'établissement : Solenn ADAM, en décharge de direction le vendredi Adresse : 13 rue Saint Cado – 56120 GUEGON Téléphone : 02 97 22 39 80 / Mail : eco56.stgi.guegon@e-c.bzh

survenue d'un danger : étouffement, malaise, réanimation, pose d'un défibrillateur, blessures, brûlures, attentat... Une remise à niveau essentielle, pour parer à la survenue de n'importe quel événement !



2 actions de solidarité : une collecte de jouets, en lien avec Ploërmel Communauté, et une collecte alimentaire/de produits d'hygiène, en lien avec la banque alimentaire. De nombreux dons ont été ainsi récoltés : Bravo !

Le 8 décembre, les élèves de l'école se sont mélangés, par filière (en français pour les monolingues, en breton pour les bilingues) lors d'un temps de création artistique, autour du thème de Noël.

Le vendredi 16 décembre, les élèves se sont rassemblés, pour un goûter de Noël, offert par l'APEL.



En soirée, ils ont présenté un spectacle de chants pour leurs familles. Le père Noël est venu leur offrir un livre et des chocolats.

Le 12 janvier, les CP-CE1-CE2 ont rencontré, à la médiathèque, LOUV, une jeune artiste, qui leur a présenté ses tableaux. Une très belle rencontre!

Le 20 janvier, Manon, policière municipale à Ploërmel, est intervenue dans le cadre de la prévention contre le harcèlement, auprès de tous les CM de l'école.



Vendredi 17 mars, place au Carnaval, avec un beau défilé, en ce jour de la St Patrick, dans les rues de Guégon.

En partenariat avec les Boucles Guégonnaises, les élèves de l'école ont vécu une matinée sur le thème du cyclisme, vendredi 25 mars. Ils ont été sensibilisés à la sécurité routière, à la géographie locale...



En avril, les élèves de l'école ont jardiné dans le petit carré potager, installé par la municipalité, dans la cour de l'école. Un beau moment d'échanges, entre petits et grands !



Du 3 au 7 avril, les élèves ont participé à la semaine des jeux olympiques et paralympiques, avec l'aide d'Erwan, animateur sportif de la commune : rencontre avec Alexis BELLANGER, champion de natation, visio avec des candidats aux JO de Paris 2024, ateliers sportifs... La semaine s'est clôturée par la remise de diplômes (pour les maternelles) et de médailles (pour les élémentaires).



Au mois de mai, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus 3 jours dans le Val de Loire à la découverte des châteaux de la Loire, du Moyen Age à la renaissance.

Du 19 au 23 juin, tous les élèves de l'école ont peint le transformateur électrique, derrière la médiathèque, avec l'aide de Anne Courtine, pastelliste de France.



Mardi 27 juin, les maternelles se sont rendus au ranch de Calamity Jane, à Languidic, pendant que les CP-CE se sont rendus au Croisic, à l'océanorium.

Vendredi 30 juin, les maternelles ont vécu une matinée "expériences scientifiques", à Guégon, avec tous les élèves de maternelle des écoles catholiques du secteur de Josselin.



Vendredi 7 juillet, les parents de l'APEL ont offert à chaque élève de CM2, un petit sac contenant un beau livre, pour leur dernier jour à l'école.

Année scolaire 2023-2024

Du 20 au 22 septembre, les élèves de CE1 CE2 bilingues et monolingues de l'école ont participé à une classe d'arts à Plogastel Saint-Germain (29). Durant ces 3 jours, les élèves ont pu expérimenter différentes techniques avec des matériaux variés (plâtre, bois, encre de chine, pastel gras, argile...).

Mardi 10 octobre, tous les élèves de l'école sont allés courir dans le bois d'amour, avec tous les enfants des écoles catholiques du secteur de Josselin, au profit de l'association «épilepsie France».



ÉCOLE PUBLIQUE S. BOURQUIN

L'école Suzanne Bourquin est une école de 12 classes pour 211 élèves. Les classes de GS-CP- CE1 sont dédoublées (petits groupes d'élèves) pour optimiser les conditions d'enseignements.

Un début d'année sportif à l'école Suzanne Bouquin !



Les CM2 ont bénéficié de 5 séances de kayak. Ils ont testé leur équilibre sur l'eau et, même si certains ont terminé un peu humide, les rires étaient au rendez-vous !

Les CP ainsi que les CE2-CM1 travaillent également leur équilibre en s'initiant à la gymnastique : roulades, sauts, déplacements sur poutre, agrès ... chacun progresse à son rythme et repousse ses limites.

Pour les CE1, le sport fait voyager. Avec la Coupe du monde de rugby, la Transat Jacques Vabre et les Jeux Olympiques, les élèves vont découvrir différents pays et différentes cultures.

Les arts sont également à l'honneur !



Toutes les classes de l'école ont participé à La Grande Lessive (thème : «Avec ou sans eau »). Une belle occasion pour découvrir les techniques de l'art liées à l'eau. Les plus grands ont poussé la réflexion et réalisé plusieurs expériences pour découvrir le cycle de l'eau et ses propriétés. En maternelle, c'est une recherche autour des mélanges de couleurs qui a été réalisé.

Le prix des Korrigans va permettre aux élèves de découvrir une sélection de livres de la littérature jeunesse. En partenariat avec les médiathèques du secteur, tous les enfants seront invités, en mai 2024, à voter pour leur livre préféré. D'autres interventions avec les médiathèques sont déjà prévues avec les différentes classes.



En maternelle, plusieurs classes bénéficieront d'animations autour de l'argile durant l'année. Les GS ont déjà modelé de ravissants petits Korrigans. Les interventions musique reprendront en maternelle pour leur faire découvrir le monde des sons et des instruments.

A l'école dehors, pour découvrir ce qui nous entoure !

Plusieurs classes poursuivent les projets autour de l'école dehors. Ils découvrent ainsi leur environnement proche et en profitent pour se questionner et découvrir le milieu qui les entoure. Les CP ont installé une zone de friche (sans tonte) au sein de l'école, afin de favoriser le développement de la biodiversité et d'observer la faune et la flore qui s'y installent. En maternelle, les GS se sont rendus au Bois d'Amour où ils ont travaillé sur les 5 sens.



BILAN RAMASSAGE SCOLAIRE 2022-2023

Au total, ce sont quinze élèves transportés par ATS et ACADYSS pour un coût global de 12 232.15 € dont 1 540 € de participation des familles, 5474.60 € de participation de la Région. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 5 217.55 €.

GARDERIE SCOLAIRE 2022-2023

Trimestres	CARTE TRIMESTRIELLE			CARNET OCCASIONNEL (10 tickets)			TICKET OCCASIONNEL			TOTAL
	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	
1er trimestre	82	51,00 €	4 182,00 €	6	32,00 €	192,00 €	5	3,20 €	16,00 €	4 390,00 €
2ème trimestre	79	51,00 €	4 029,00 €	8	32,00 €	256,00 €	4	3,20 €	12.80 €	4 297,80 €
3ème trimestre	85	51,00 €	4 335,00 €	7	32,00 €	224,00 €	14	3,20 €	44.80 €	4 603,80 €
Totaux	246	51,00 €	12 546,00 €	21	32,00 €	672,00 €	23	3,20 €	73.60 €	13 291,60 €

JEAN RIVIERE



Jean est une figure bien connue dans le tissu associatif guégonnais. Durant de nombreuses années, Président des ESG Foot, il a tiré sa révérence en juin 2023. Retour sur son parcours...

Depuis quand es-tu Guégonnais ?

Je suis arrivé sur la commune en 1979, avant j'habitais à Josselin. Je suis marié, j'ai 2 enfants : Mathieu né en 1980 et Bérénice née en 1984. J'ai pris ma première licence en 1979 à mon arrivée sur la commune et j'ai été joueur pendant 10 ans.

Quand as-tu intégré les ESG ?

Je suis devenu membre en 1981 et j'ai commencé à faire les entraînements des jeunes.

Je crois que tu as une anecdote à nous raconter...?

Oui (rires) ! Je suis devenu arbitre officiel après un «malheureux» concours de circonstance. Alors que je devais accompagner un jeune un dimanche afin qu'il puisse passer l'examen pour devenir arbitre, ce dernier, a eu un accident (sans gravité) avec sa voiture durant la nuit du samedi au dimanche. S'étant désisté, je me suis présenté au pied levé à l'examen (à l'époque, ça pouvait se faire comme ça mais plus maintenant !). Et j'ai obtenu l'examen. Depuis j'officie tous les dimanches dans tout le département.

Comment s'est poursuivie l'aventure au sein des ESG ?

J'ai été trésorier-adjoint, vice-président puis j'ai repris la présidence en 2008 après le départ de Bernard ILIOU jusqu'à ce mois de juin 2023. J'ai laissé ma place de président à Nicolas FRUCHART.

Tu ne fais donc plus parti de l'association mais je crois que tu es toujours bien occupé, non ?

Oh oui, je ne m'ennuie pas ! C'est certain ! Outre mes arbitrages tous les dimanches, je continue à entraîner les jeunes des U6 au U9 et participe aux différents événements des ESG. Je reçois aussi les équipes pour les matchs du samedi. Je donne aussi un coup de main au basket quand il y a besoin !

Jean tient à souligner l'importance du GJPJ (Groupement des Jeunes du Pays de Josselin).

A cause de querelles de clochers au départ, la fusion des clubs locaux n'était pas gagné. Puis, l'idée a fait son chemin dans la tête des dirigeants de Guégon, Josselin, Cruguel. Grâce notamment à Hubert GICQUEL, Bernard ILIOU, Bernard GUILLO, «Manu» de Cruguel, Alain LE CALONNEC, Daniel GRIGNON, Gilbert BENARD, entre autres, le GJPJ s'est créé en 1994 ! Certains n'y croyaient pas mais ce fut un pari réussi pour ces pionniers de la création du groupement. Sans le groupement, certains clubs n'existeraient plus aujourd'hui.

Merci Jean pour toutes ces années, toujours fidèle au poste et de continuer à être sur tous les fronts ! Les jeunes pousses savent qu'elles peuvent compter sur toi encore longtemps pour les coacher et leur donner envie de se donner à fond pour ce sport !

JULIEN MOY



Après 8 années au sein des ESG Basket, Julien, jeune Guégonnais de 19 ans se tourne vers l'athlétisme. Il nous raconte son parcours sportif.

Après le basket, tu t'es dirigé vers l'athlétisme au club de Ploërmel ?

Oui, je suis parti en seconde au lycée La Mennais et je me suis inscrit au club. Suite à de bons premiers résultats sportifs, j'ai été repéré par un professeur d'EPS du lycée Colbert de Lorient.

Du coup, tu es parti à Lorient ?

Oui, j'ai fait ma première et ma terminale là-bas avec option Athlétisme et en plus de cela, j'allais m'entraîner au club de Lorient. Ensuite, je suis parti à Rennes en licence STAPS L1, tout en étant toujours licencié au club de Ploërmel.

Je m'entraînais avec le stade Rennais athlétisme (2022-2023) et mes premiers gros résultats sont tombés : j'ai décroché le titre de double champion de Bretagne en salle sur le 60 mètres et le 200 mètres. J'ai même obtenu le record du Morbihan en catégorie Junior sur le 200 m : 22''08'. Cela m'a classé dans le top 10 français et m'a permis de me qualifier pour le championnat de France.

Et alors, quels résultats au championnat ?

Je me suis qualifié en Finale 2 et j'ai terminé 1er sur 200 mètres en 22''04' et 4ème au classement général.

Et maintenant, que fais-tu ?

Je suis en licence STAPS L2 (pour devenir professeur de sport) et inscrit à l'association sportive de la fac le Siuaps et je fais les compétitions avec la fac, le nom des compétitions est FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire), toujours à Rennes.

En athlétisme, il y a la saison d'hiver en salle et la saison d'été sur piste plein air. Sur cette dernière, Julien améliore son score sur le 100 mètres et le 200 mètres. Il tombe la barrière symbolique des 11'' en faisant 10''90 sur le 100 mètres, et sur le 200 mètres, il fait 21''94. Ces résultats le font arriver au niveau national 4.

Dis-moi Julien, d'où vient cette passion pour ce sport ?

J'ai la gaine comme on dit ! Et j'adore courir. C'est un peu chronophage, voire beaucoup mais j'aime m'entraîner (jusqu'à 6 fois par semaine entre 1h30 et 2h à chaque fois).

Quels sont tes objectifs ?

Pour 2023-2024, j'ai signé avec le Club du Stade Rennais Athlétisme. J'ai envie de continuer ce sport le plus longtemps possible tout en validant mon année et réussir ma formation.

C'est tout le bien qu'on te souhaite Julien. Nous ne doutons pas que d'autres résultats vont tomber pour toi avec toute cette motivation et le coeur que tu mets dans ce sport ! Bravo à toi !

RENE VINETTE

Rendez-vous avec René chez lui au Tertre Failli...

Bonjour René. Comment allez-vous ?

«Oh, vous savez, tout doucement...»

Je viens vous rencontrer René car vous êtes le doyen de notre commune. Vous avez eu 100 ans en début d'année. Bravo et encore bel et heureux anniversaire ! Je suis curieuse de connaître quelques pans de votre vie. Pouvez-vous m'accorder un peu de votre temps ?

«Bien sûr !»

Quelle est votre date de naissance ?

«Je suis né le 22 janvier 1923 à Casablanca (Maroc).»

Ah bon ? Vous êtes marocain ?

(rires) «Non ! Mes parents habitaient là-bàs à l'époque. Mon père travaillait dans les chemins de fer, mais ma mère était originaire du bourg de Guégon, mon père était normand.

J'avais juste quelques semaines, quand mes parents sont tombés malades et ils ont dû retourner en Bretagne à Guégon. Ils ont pris le bateau et pendant la traversée, il y a eu une tempête. J'ai été renversé de mon berceau et je suis tombé dans les caniveaux du bateau... Sacrée anecdote pour commencer sa vie, n'est-ce pas ? (rires).»

Oui effectivement ! et ensuite, racontez-moi..

«Et bien, j'ai vécu à Guégon où j'ai été à l'école pendant 5 ans. Mon père était devenu à l'époque chef d'un dépôt d'autobus sur Josselin, puis avec mon frère Paul et mes parents nous sommes partis en Normandie où ils ont tenu un garage. Malheureusement, avec la guerre de 1939, les clients se sont faits de plus en plus rares et l'affaire est tombée à l'eau.

Du coup, retour à Guégon, à Coët-Bugat précisément. Le voyage s'est fait à deux camionnettes : celle de mes parents et la mienne avec ma petite chienne. La route fut longue ! Nous avons habité l'ancienne école de Coët-Bugat.

Mon frère Paul, qui était l'ainé, avait 20 ans quand il est décédé. Il a été mal soigné de la tuberculose malgré un séjour en sanatorium.»

Qu'avez-vous fait une fois revenu à Guégon ?

«Et bien, je suis parti travailler 2 ans aux usines Le Net, j'avais 20 ans.»



Ensuite, René a intégré les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) de St Marcel. Puis à sa demande, il a intégré l'école des mécaniciens en aviation à Rochefort-en-Mer. Après seulement 9 mois, il a obtenu son examen. Les trois premiers pouvaient choisir leur affectation. René, très bon élève, en faisait parti. Il a donc choisi d'aller sur la base aérienne de Marrakech en tant que mécanicien à terre puis au sein du personnel naviguant. En deux et demi, René aura fait 440H de vol sur un avion bombardier anglais, un WELLINGTON.

De retour en Bretagne, il a fini sa carrière militaire à la base de Rennes.



Racontez-moi comment vous avez rencontré votre femme, Denise ?

«Je suis parti travailler dans l'Oise et j'ai rencontré Denise dans la grande épicerie où elle travaillait avec son père à Pierrefonds. Ce dernier m'a pris, par la suite, en tant qu'employé ; puis à son décès, j'ai repris l'affaire familiale avec ma femme. En parallèle, j'ai également été chauffeur pour la sucrerie de Berneuil.

Nous avons eu un fils, Marc. Et j'ai un petit-fils Guillaume. Je les vois malheureusement trop peu, à mon grand regret, ils sont loins...»

Je conclus cette heure et demi avec René par une petite visite dans son sous-sol où nous faisons le tour de son atelier, rempli d'un tas de vieux objets et d'outils tels qu'une ancienne scie à bois, son vélo offert pour l'obtention de son certificat d'études, sa BX rouge... Il flotte une odeur de fioul. Nous nous dirigeons ensuite vers son fameux tricycle avec un petit drapeau jaune.

René, on fait une photo ?

«Oui mais dehors, ce sera mieux !»

Ok, je sors le tricycle et René prend la pose ! Il me dit qu'il conduit toujours sa voiture (qu'il gare toujours en marche arrière !) pour aller manger tous les midis à La Pommeraie à Josselin mais qu'il prend son tricycle pour se rendre, notamment sur la tombe de Denise au cimetière de Guégon car il marche difficilement.

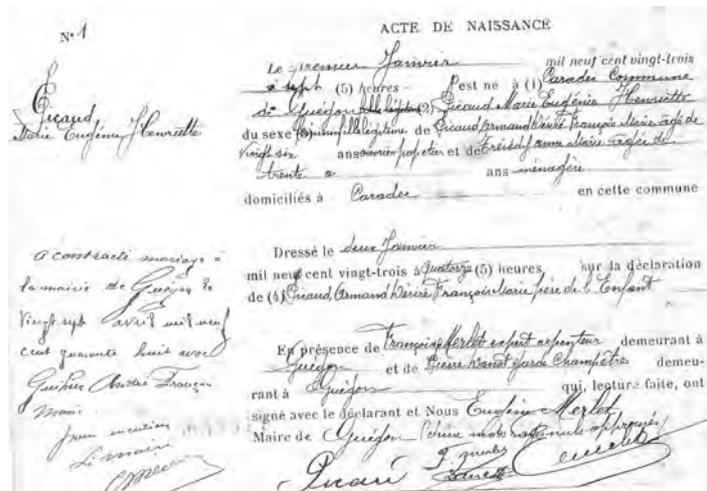
Merci René pour votre accueil bienveillant, avec un brin d'émotion quand vous évoquez la période de la guerre et votre carrière militaire. Je suis heureuse d'avoir pu échanger avec vous. La mémoire de nos anciens est toujours un trésor précieux pour celles et ceux qui savent prendre le temps de les écouter.



MARIE GUIHUR

Rencontre avec Marie, dans sa maison La Lande Fleurie à Bréhalé accompagnée pour l'occasion de sa fille Chantal HEDOUIS-GUIHUR. Nous nous installons toutes les trois autour d'une table dans le sous-sol de sa maison de Bréhalé.

Bonjour Marie ! J'ai grand plaisir à vous rencontrer. Avec Chantal, on a convenu de ce petit entretien afin que les Guégonnais mettent un visage sur leur doyenne et connaissent par la même occasion, un petit peu, l'histoire de votre vie.



Quand êtes-vous née Marie ?

«Je suis née le 1er janvier 1923 au Bas de la Lande en Guégon. Je suis la 5ème d'une fratrie de 8 enfants. A ma naissance, mon papa était ouvrier papetier à l'usine de Caradec et ma maman, femme au foyer. A l'âge de 8 mois, je suis partie vivre avec ma famille à La Ville au Vent sur la commune de Lanouée.»

Quelle école avez-vous fréquenté ?

J'étais à l'école Sainte Marguerite à Josselin jusqu'à 14 ans et je m'y rendais à pied.

Alors qu'elle n'avait que 7 ans à l'époque, Marie gardait aussi les vaches de son oncle Henri et sa tante Rose à Bogueé.

«Ce sont plutôt les vaches qui me gardaient car je m'endormais bien souvent ! (rires)».

Et qu'avez-vous fait ensuite ?

«Je suis partie travailler à la ferme de Kerbelec à Helléan chez M. ROUSSEL (papa de l'actuel maire, Maryvonne GUILLEMAUD que j'ai vu naître !). J'y faisais la cuisine et la traite des vaches. Mes deux jeunes frères m'ont rejoint plus tard. J'en garde un très bon souvenir. A 21 ans, je suis partie à Maison-Lafitte dans les Yvelines pour être cuisinière chez Henri GLEIZE, entraîneur de chevaux de courses.»



En 1948, Marie revient au pays pour se marier à André GUIHUR de La Ville Benêt en Guégon. Sa soeur Alexandrine se marie également le même jour avec le frère d'André, Eugène GUIHUR.



«Nous sommes ensuite partis faire carrière en Eure-et-Loire à Bonneval, moi, en tant qu'aide-soignante et André aux services généraux.»

En quelle année êtes-vous arrivée en retraite ?

«En 1980, nous nous sommes installés à Bréhalé, à La Lande Fleurie pour notre retraite. Malheureusement, André décèda en 1982.»

Avec André, vous avez eu une fille, Chantal, ici présente ?

Oui, une fille unique qui nous a donné un petit-fils Mickaël. Il a aujourd'hui 45 ans et avec sa femme Sandrine, ils m'ont offert 3 merveilleuses arrière-petites filles : Nellig (14 ans), Katell (11 ans), Erine (6 ans). Elles adoraient jardiner avec moi et s'occuper de mes poules Juliette et Martine !»



Quels sont vos loisirs d'ailleurs ?

J'adore faire des lotos, voir du monde, discuter, rire. Mon jeu de société préféré est le Rummikub Chiffres. J'aimais beaucoup faire mon potager et avoir de belles fleurs dans mon jardin. J'organisais aussi de nombreux repas de famille dans la bonne humeur «on s'amusait bien !», j'aimais raconter des histoires et m'occuper des autres. C'était une autre époque !»



Depuis mai 2022, à sa demande, Marie réside à l'EPADH de Josselin. Grâce à la mise en place du TAD (Transport A la Demande), elle peut se déplacer à sa guise. Elle est très contente de ce service.

Marie a été particulièrement touchée de toutes les attentions qu'elle a reçues le jour de ses 100 printemps ! Ses petits-enfants et arrière-petites-filles lui ont offert un bouquet de 100 roses. Mme le Maire, Marie-Noëlle AMIOT fut la première à lui souhaiter son anniversaire avec un beau bouquet également. Et tout le personnel de l'hôpital lui avait réservé une petite réception en son honneur.



«Merci pour tout» conclut-elle. C'est moi qui vous remercie Marie pour le temps que vous m'avez accordé. Ce fut un véritable plaisir d'échanger avec vous.

Que sont-ils devenus ?

ARGENT DE POCHE 2018

THOMAS DUBOT

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Thomas DUBOT et j'ai 22 ans.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Après ma formation, j'ai fait un IUT Gestion Entreprises et Administrations, une licence 3 Économie Gestion.

Que fais-tu maintenant ?

Aujourd'hui, je travaille au sein du journal « Le Télégramme ».

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui car cela permet d'avoir un pied dans le monde du travail et de développer une petite expérience dans le domaine choisi.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Bien sûr, il permet d'une part de s'occuper durant 2 semaines pendant les vacances, de faire un pas dans la fonction publique territoriale et avoir par la suite l'envie d'intégrer celle-ci dans les secteurs du sport ou de l'éducation. Et le côté pécunier est aussi intéressant !



EMMA LE BLAY

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Emma LE BLAY, j'ai 22 ans et j'habite à Guégon.



Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ? Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Depuis ma participation au dispositif argent de poche, j'ai obtenu mon bac scientifique en 2019. J'ai ensuite poursuivi mes études à Vannes où j'ai obtenu une licence en droit. Depuis septembre, je suis en 1^{ère} année de Master en droit à Rennes. Par la suite, j'ai pour but de passer les concours de la fonction publique.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ? Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Oui, ce dispositif apporte un plus pour plus tard. Cette expérience permet de faire un premier pas dans le monde du travail, d'apprendre à travailler en équipe mais également d'acquérir une certaine autonomie tout en gagnant un peu d'argent. C'est pourquoi je conseille ce dispositif à tous les jeunes en âge d'y participer.

ELODIE OLIVIER

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Elodie, j'ai 22 ans.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif Argent de Poche, j'ai obtenu un bac STMG mention bien. Ensuite, je suis partie à Bordeaux pour faire une Licence dans les langues étrangères, sans succès car j'ai arrêté au bout de 2 mois, n'arrivant pas à me projeter sur mon cursus scolaire. Étant intéressée par plusieurs domaines, j'ai préféré quitter le chemin universitaire. J'ai donc travaillé à la biscuiterie Le Dréan de Guégon, McDonald's à Paris, à l'Ehpad de Saint-Jean-Brevelay. J'ai tenté une nouvelle fois les études à Paris pour une bi-Licence Lettres/Anglais qui a confirmé une nouvelle fois mon envie d'apprendre mais pas dans le domaine scolaire. J'ai donc arrêté une seconde fois les études. Mon objectif après cela est d'apprendre des expériences professionnelles.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Je travaille depuis 2 ans et demi au magasin Leclerc de Josselin en tant qu'employée polyvalente.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui je pense que ce dispositif peut permettre aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques comme le travail en équipe, la communication et la gestion de l'argent. Il permet d'avoir une première expérience dans le monde du travail en étant mineure car il n'est pas toujours facile de trouver un job pendant les vacances scolaires quand on n'a pas 18 ans.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Je conseille ce dispositif aux jeunes, il offre une expérience intéressante qui permet de découvrir les différents métiers d'une collectivité, tout en gagnant un peu d'argent. C'est un premier pas vers le monde du travail.



ARGENT DE POCHE 2018

LAURIE HAYS

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Bonjour, je m'appelle Laurie HAYS, j'ai 22 ans. J'ai toujours habité à Guégon mais pour mes études j'ai dû déménager.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Après le dispositif, je suis partie à l'université Bretagne Sud de Vannes, en faculté de Droit. J'y ai obtenu ma licence.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Aujourd'hui, je suis en Master toujours à Vannes, juriste-conseil de l'Action Publique afin de travailler dans les collectivités locales ou encore dans le but de passer les concours dédiés au monde juridique.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

De mon point de vue ce dispositif apporte un plus. En effet, cela permet une première expérience dans le monde du travail avec des professionnels à l'écoute. Cela permet également d'apprendre à être rigoureux dans les tâches qui nous sont données mais également cela permet de se découvrir et de se donner parfois une idée de son prochain métier.

Conseillerais-tu dispositif aux jeunes ?

Oui, je conseille vivement ce dispositif aux jeunes cela permet de mieux se connaître et de connaître les personnes et métiers qui nous entourent.

Des idées pour des opérations futures ?

Pour commencer, il faut que ce principe perdure et ensuite, pourquoi ne pas l'étendre à d'autres secteurs d'activités ou encore organiser des rencontres avec un plus large public (adolescents, enfants, personnes âgées).



SERVICE INTERGENERATIONNEL 2018

MAELLE GILLET

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Maëlle GILLET. J'ai 22 ans. Je suis native de Guégon.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

J'ai obtenu mon Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) en 2019 puis je me suis dirigée vers un CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) à Redon pendant 1 an. Ensuite, de novembre 2020 à novembre 2022, j'ai travaillé à l'école d'Augan en tant qu'ASEM, et en parallèle je faisais de la garde d'enfants en périscolaire et le mercredi. En Décembre 2022, j'ai effectué un remplacement de 2 semaines à la cantine de Guégon ainsi qu'à la garderie. En Janvier et Février, j'ai effectué un remplacement de 5 semaines à l'école de Beignon en tant qu'ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Que fais-tu maintenant ?

J'effectue des remplacements dans des écoles en tant qu'ASEM, en espérant décrocher un CDI à l'avenir car je suis passionnée par mon métier. Le mercredi, je continue toujours la garde d'enfants (des jumeaux et une petite fille) âgés de 6 ans et 3 ans. Je fais également 3 heures de ménage par semaine chez des personnes âgées, dont le monsieur est atteint de la maladie de Parkinson.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui, ce dispositif apporte un plus, et m'a aidée à surpasser ma timidité et à aller vers les autres.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Oui, sans aucun doute. C'est une très belle expérience.



ELSA BAUCHE

Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Elsa BAUCHE, je suis une Guégonnaise de 22 ans qui aime apprendre et voyager partout dans le monde.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif, j'ai eu mon Bac ES au Lycée La Mennais à Ploërmel puis ma Licence Economie et Gestion à l'Université Bretagne Sud à Vannes.

Que fais-tu maintenant ?

Je suis actuellement en stage de 6 mois à Bali en Indonésie dans le domaine du marketing digital avant de continuer mes études en Master à la rentrée prochaine.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ? Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Je conseille fortement ce dispositif aux jeunes, car c'est une expérience extrêmement enrichissante qui met en lumière des qualités telles que la patience, le respect et la capacité d'adaptation qui sont essentielles, tant dans la vie personnelle que professionnelle. J'ai fait de formidables rencontres grâce à ce dispositif, je souhaite à tous de vivre une expérience aussi riche et bienveillante.

ADMR

Services d'aide à domicile de l'ADMR

Une offre de services très large :

Ménage – Repassage pour tout public en régime prestataire ou mandataire

Accompagnement des personnes âgées ou handicapées dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Malestroit

Garde d'enfants à domicile en horaire atypique ou non

Aide aux familles à l'occasion d'un évènement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance ...)

Portage de repas à domicile (menu 6 composantes + pain) ; livraison possible pour tous les jours de la semaine

Télé assistance Filien avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation

Des services de proximité :

>Des intervenants locaux : 50 salariés habitant sur le territoire

>Une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins

>2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELINE au 02 97 73 94 23 / josselin@admr56.com

Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.



Contacts pour la commune :
Bureau : Graziella SERAZIN / Anne THIERCELIN au 02 97 73 94 23 - josselin@admr56.com

Bénévoles :

Charles RENNE au 06 82 17 50 78 / charles.renne@wanadoo.fr

Agnès EON au 02 97 22 25 29

Jean-Paul CARAFRAY au 06 83 41 61 98

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

Quatre associations extérieures à la commune ont leurs activités qui se déroulent à la salle des sports de la Ville Pelote sauf pour celles de La Flèche Josselinaise qui se passent à la salle Yves du Halgouët.

BROCELIANDE YOGA ET MEDITATION

Mardi : 18h00 - 19h30

Contact : Alain Leclerc 06.15.38.24.07

LES BOULES ANGLAISES

Dimanche : 13h30 - 16h30 / Lundi : 09h - 12h / 13h30 - 16h

Contact : Jean Thomson à guegonsmbc@outlook.com

LA FLECHE JOSSELINEAISE

Mardi : 20h30 - 22h / Jeudi : 20h30 - 22h

Contact : Yannick Barret au 06.06.42.15.21 ou yannick.barret@orange.fr

QI QONG EQUILIBRES

Lundi : 17h15 - 18h50 / Vendredi : 09h - 10h30

Nathael Moreau, 0609310802, contact@equilibres.fr



LE MOT DE LA MINORITE

A mi-mandat, l'année 2023 confirme que le règlement du conseil municipal, mis en place en 2020, limite la libre prise de parole hors du cadre défini et engendre des conseils atones et raccourcis. Nous constatons que les fonds publics sont principalement orientés pour la construction d'infrastructures visant à accueillir de nouveaux professionnels de santé. Nous y sommes favorables mais il ne faudrait pas négliger les autres dépenses structurantes pour notre commune sur le long terme. La réhabilitation du bâtiment visant à accueillir la MAM se poursuit et l'augmentation de son coût aussi... Désormais, espérons que cela se termine rapidement. La loi climat et résilience diminue la possibilité de pouvoir développer un nombre de constructions suffisant dans les années à venir. Aussi, pour l'élaboration en cours de notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous déplorons le choix de la majorité de retenir un taux de croissance démographique de 0.50 % sur notre territoire quand le Scot (échelle territoire pays de Ploërmel) autorise un taux de 0.75 %. Dans un contexte où la pression immobilière est partout très importante, ce choix impactera négativement les possibilités de futures constructions sur notre commune. De plus, ce futur PLU n'intégrera pas la possibilité de construire dans nos villages, notamment les plus importants, de notre territoire. Notre secteur rural sera une nouvelle fois impacté et fragilisé. Pour finir, la qualité de l'aménagement du centre bourg a permis de conserver nos commerces par l'accueil de nouveaux gérants dans des locaux neufs et appropriés. Nous vous souhaitons une très belle année 2024.

J-M DUBOT, M. VIANNAIS, B. LE BRAZIDEC, N. BOUCHER
contact@unissonsnoussetgardonslecap.info

DECHETS : Combien ça coûte ?

Pourquoi ma facture a-t-elle augmenté en 2023 ?

Pour garantir l'équilibre budgétaire et maintenir le niveau de service, Ploërmel Communauté a dû **augmenter les contributions des usagers de l'ordre de 30%**. Bien que nécessaire, cette décision a été lourde de conséquences pour le budget des ménages.

Ploërmel Communauté ne maîtrise ni la fiscalité nationale ni les tarifs appliqués par les prestataires privés.

Mais en réduisant la quantité de déchets produite à l'échelle de notre territoire et en les triant mieux nous parviendrons à maîtriser la hausse des coûts.

Le mode de fonctionnement bientôt remis en question ?

Actuellement, le montant de votre facture dépend de la valeur locative de la maison que vous occupez. Pour faire simple, plus vous avez une grande maison, plus votre contribution au service déchets est importante. Pas très logique n'est-ce pas ?

Vous ne le savez peut-être pas, mais la moitié de notre territoire finance le service déchets d'une toute autre façon. Les habitants des secteurs de Mauron et du Porhoët sont facturés en fonction du nombre de personnes au foyer et du volume de déchets qu'ils produisent.

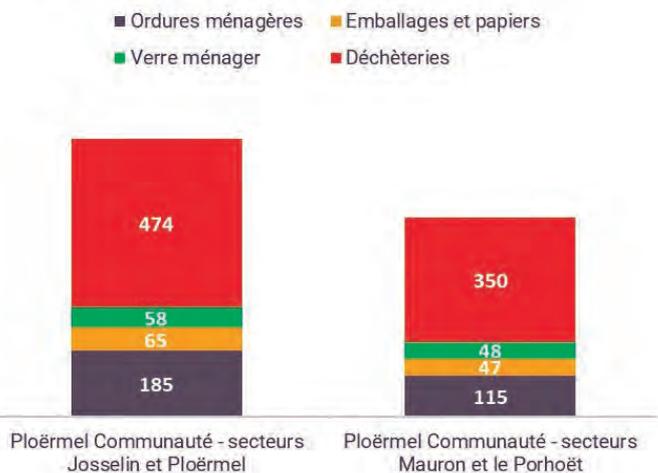
L'idée est d'inciter les ménages et les professionnels à produire moins de déchets, à mieux les trier pour au final mieux les valoriser. L'intérêt ? Stopper l'augmentation perpétuelle des quantités de déchets produites et éviter qu'à l'avenir les factures continuent d'exploser.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Dans ces secteurs, la production de déchets par habitant est inférieure à celle de nos communes. Face à ces résultats encourageants, les élus de Ploërmel Communauté étudient la possibilité de généraliser ce système.

Nous vous tiendrons informés en 2024 !



Production annuelle de déchets en kg par habitant selon les territoires



MEMOIRES DU PAYS DE JOSSELIN

L'année 2023 a débuté par la traditionnelle galette des rois le 21 janvier à Cruguel. Le premier semestre 2023 a été entièrement consacré à la finalisation de l'exposition « Les Trente Glorieuses dans le canton de Josselin ». Lancé en 2020, ce thème de recherches n'avait pas abouti en raison de la pandémie. Les 11 communes du canton sont représentées par plusieurs panneaux retraçant la vie communale de 1945 à 1975 et son évolution pendant cette période. Une vingtaine de panneaux traitent aussi de thèmes plus généraux concernant tout le canton : la religion, l'agriculture, le remembrement, l'habitat...

Les 70 panneaux ont fait l'objet d'une exposition à la salle des Lilas à Lanouée du 22 avril au 8 mai. De nombreux objets d'époque (principalement prêtés par l'Écomusée de Lizio) ainsi que des véhicules anciens complétaient nos recherches.

Cette exposition a été appréciée par plus de 600 visiteurs. Les municipalités qui le souhaitent peuvent nous contacter pour utiliser cette exposition dans leur commune respective. Cruguel, Guégon, Josselin et Helléan en ont déjà profité. Suivant l'espace dont on dispose, il est possible d'exposer l'ensemble des panneaux, ou seulement une partie.



Annuaire des associations

APEL ECOLE ST GILDAS	Aïda CHAXELLE	02.97.22.39.80	apel.stgildas.guegon@gmail.com
OGEC ECOLE ST GILDAS	Gabriel PEDRONO	02.97.22.39.80	
LES P'TITS POUSETS	Bérénice RIVIERE	06.95.25.65.39	ptitpoucetsguegon@gmail.com
MAM PAS S'AGE	Karine DESERT	06.98.78.24.69	mampassage@gmail.com
AMICALE LAIQUE	Marie DAMASIO	06.37.01.37.92	marialolive.12.12.12@gmail.com
ATELIER DU PERE NOEL	Julien LE BRETON	06.23.64.44.18	atelierduperenoelguegon@gmail.com
ASSO. MOTOCROSS GUEGON	Yoann HAYS	06.23.49.39.31	amguegonnais@gmail.com
ASSOCIATION PYUNDAI	Norbert HUG	07.71.05.04.61	alexandrastone61@gmail.com
ENFANTS DE ST GILDAS – FOOT	Nicolas FRUCHART	06.63.75.10.59	nicofruchart3@gmail.com
ENFANTS DE ST GILDAS – BASKET	Servane MAHIEUX	07.67.78.10.85	servanemahieux@yahoo.fr
GYMNASTIQUE POUR TOUS	Patricia LANOS	06.82.10.57.96	patricia.lanos@sfr.fr
BADMINTON GUEGONNAIS	Maëlle GILLET	06.31.11.13.95	maellegillet14@orange.fr
PASSE LA SECONDE	Béatrice BARILLET	06.88.42.62.10	passela2de@gmail.com
TWIRLING CLUB GUEGON	Cristina FAUCHEUX	07.85.51.03.30	twirling.club.guegon@orange.fr
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	François LORIC	07.69.12.56.76	raquette.guegonnais@laposte.net
VTT CLUB GUEGONNAIS	Roland LE BLAY	06.12.10.36.94	rolandleblay2@gmail.com
LES CAVALIERS DE LA VALLEE L'OUST	Thierry LORANT	06.73.58.84.41	nicole.lorant0030@orange.fr
ACCA SOCIETE DE CHASSE	Pierre LE GOVIC	06.85.03.90.66	pierre.legovic56@gmail.com
COMITE DES FETES TREGREANTEUR	Florent DESIGNE Co-pdt Félix SAMSON	06.86.27.63.04 07.69.70.99.66	florent.designe@gmail.com flex.samson@hotmail.fr
COMITE DES FETES COET-BUGAT	Daniel MOUNIER	06.01.94.15.79	mounierdaniel@orange.fr
COMITE DES FETES GUEGON	Xavier CASTEL	06.37.66.60.85	xavier.castel@bouclesguegonnais.fr
LES COMMERCE GUEGONNAIS	Sylvie FROLEAU	02.97.22.23.80	sylvie.froleau@queguiner.fr
THEATRE DA WEKON	Solange MERCIER Co-pdte Virginie MARET	07.88.32.43.09 06.60.42.48.55	solange.mercier@orange.fr maret.pedrono@hotmail.fr
FNACA	Joseph VIANNAIS	02.97.22.25.27	
CLUB DES AINES	Agnès MARIVIN	02.97.73.02.00	michel.marivin@orange.fr
MUSIQUE A MONGRENIER	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	Robert DANET	06.18.80.15.33	r.danet@guegon.fr
SAKURA KAN GUEGON	Michel IAFRATE	06.13.72.15.80	contact@kendo-guegon.fr
VIGILANCE	Frédéric MARTINET	06.50.53.16.35	frederic.martinet5@orange.fr
FAMILLES RURALES GUEGON	J-François TANGUY	07.83.55.24.49	coetmean@yahoo.fr
AVEL NEVEZ	Thomas DUBOT	06.15.48.37.39	avelnevez56@gmail.com
CAFE DE L'AUDIENGE	Mickaël BEDART	07.79.46.75.22	cafe.audience@gmail.com
SABRE LASER GUEGONNAIS	Julien AUROUX	06.02.00.73.42	julien.auroux@outlook.com

STATION SERVICE

Avia Brétéché Les Quatre Vents 02 51 36 60 11 - contact@breteche.fr

CAFÉ

Bar-Tabac-Pressé-PMU « Le Reflex » 12, rue du 20 juin 1944 02.97.72.11.79

HÉBERGEMENTS – CAMPING

Domaine de Kerelly Le Bas de la Lande 02 97 22 22 20-domainedekerrelly@yahoo.com
Gîtes flottants Ti War an Dour Base du Rouvray 07 64 09 12 06-contact@tiwarandour.bzh

ALIMENTATION

Supérette « Proxi » 1, Place des Jardins d'Antan 02 97 74 44 34-proxi.guegon56@gmail.com
« Ma Ptit'Épicerie » Livraison à domicile 06 08 85 00 98-maptitepicerie@orange.fr
Biscuiterie LE DREAN S.A. PA Caradec Nord 02 97 73 90 00-info@ledrean.com
Crêpes-Galettes CARO La Pointe 02 97 75 34 55-creperie.caro@orange.fr
Restaurant La Fringale 16 rue du 20 juin 1944 02 22 16 89 66
Boulangerie Maison Pennec Place des Jardins d'Antan 02 97 93 17 68

SANTE

MAISON DE SANTE (entrée 1) 11, rue des Rosiers

MEDECINS GENERALISTES

Dr LICHE, Dr STAMATE, Dr PICCARDI, Dr BEMELMANS, Dr BROUILLET, Dr FERRY 02 97 75 61 76

SAGE-FEMME

LE BLANC Amélie 07 74 02 09 01

KINÉSITHÉRAPEUTE

ROUSSIEZ Vincent 07 67 65 10 16

CABINET INFIRMIER DE GUÉGON

02 97 75 41 94 - ciguegon@gmail.com

MAISON DE SANTE (entrée 2)

6, rue des Frères Merlet

PÉDICURE-PODOLOGUE

RISSE Morgane 02 97 73 87 53

OSTÉOPATHE

VUCKOVIC Vanja 07 67 32 64 73

ORTHOPHONISTE

Julia BOEUF 07 83 50 02 16

PSYCHOLOGUE

DARBANDI Pascale 06 68 90 57 63

KINESIOLOGUE

HEURTEBIS Laurence 06 13 89 31 37

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

14, rue 20 juin 1944

02 97 72 67 94

scm.infirmieresducentredeguegon@orange.fr

PHARMACIE-ORTHOPÉDIE

CONRADT Olivier 5, rue du 20 juin 1944 02 97 22 36 92

DENTISTE

SERDEAN-VERDE-MURESAN Mara 3 rue du Ponty 02 97 93 82 93

SOPHROLOGUES

PONTGELARD Claudine 06 98 61 27 05

PSYCHOPRATICIENNE

SANCHEZ Laurie 7 rue Lt de la Grandière 06 27 52 79 77

NATUROPATHE-REFLEXOLOGUE

NELSON Marie-Annick Morhan 06 59 34 20 79

HYPNOTHERAPEUTE

LANDELLE Frédérique 10 rue des Jonquilles 06 75 49 60 62

TRAVAUX EN BATIMENT

CARRELAGE-PLÂTRE

SARL ROUX PA LA Rochette – LANOUEE 02 97 22 37 90

SANITAIRE-CHAUFFAGE

SARL DENIS 10, rue Joseph Le Coq 06 77 85 34 10-denissanitchauffage@orange.fr

GOUTIÈRES ALUMINIUM

Jacques Commerce Consulting PA Caradec 02 97 70 25 14

MENUISERIE-PVC-CHARPENTE

SARL LE GENDRE Pierrick 1, La Pointe 06 15 43 40 43-pierrick.le-gendre@orange.fr
 Construction PENARD PA Caradec 02 97 75 65 40-penardconstructions@orange.fr
 SARL DELALANDE PA Caradec Nord 02 97 75 38 31-secretariat@menuiserie-delalande.fr
 Couverture EMERAUD PA Caradec 06 09 38 37 96-emeraud.emmanuel@orange.fr
 Les Couvreur-Zingueur Bretons (LCZB) Mesle 06 50 99 76 90
 yannick@les-couvreur-zingueur-bretons.com
 02 97 73 91 37-guegon@burban-palettes.com

BURBAN PALETTES – RECYCLAGE

PA Caradec Nord

MAÇONNERIE

SARL GOUGEON 9, Coët Méan 06 81 27 16 76

MATERIAUX

QUEGUINER Matériaux PA Caradec Nord 02 97 22 23 80-celia.lozevis@queguiner.fr

PEINTURE

ROSELIER Lionel ZA La Bourdonnaye – LANOUEE 06 88 31 40 53

AMC RAVALEMENT

4, place de l'Eglise 06 25 94 59 61-carlos.amcravalement@gmail.com

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

F-Technic Construct 7, la Croix Blanche 06 59 75 76 03-flodragusin@yahoo.fr

AGRICULTURE

TRAVAUX AGRICOLES

BELLAMY SARL Le Bois Gicquel 06 20 53 82 15
 DREANO Philippe La Ville Beuve 02 97 75 68 70

TRAVAUX FORESTIERS

Arbryx Sylviculture Le Goulivard 06 02 36 01 50-arbryx.sylviculture@hotmail.com

APICULTEURS

Les Ruchers Delamarche Guilleron 02 56 61 14 01
 ruchers-delamarche@ruchers-delamarche.com
 Les Ruchers de Bretagne 27, Penroc 02 97 73 94 86-lesruchersdebretagne@orange.fr

VENTE À LA FERME

Ferme« Graines de Vie » Maubusson 07 49 47 55 48-fermegrainesdevie@gmail.com
 Les Ateliers Damasio La Ville Ruaud 06 37 01 37 92-ateliers.damaz@gmail.com

DIVERS

CONSEILLÈRES H2O

CADORET Jennifer La Barrière de Coët By 06 43 56 74 41-jenniferdu56@hotmail.fr

CARTONNERIE SMURFIT KAPPA

PA Caradec Nord 02 97 73 68 68

COIFFURE

Salon de coiffure « Imagine » 7, rue du 20 juin 1944 02 97 75 67 16
Coiffeuse à dom. «Belle au naturel» 7 Boccaboïs 07 80 43 74 53-aida.chaxelle@orange.fr

COUTURIÈRE AGNÈS BREIZH

2 r. O. de Clisson-JOSSELIN 06 77 11 33 20

LIVRAISON FUEL

Les Combustibles Guégonnais ZA La Croix Blanche 02 97 42 24 82
PICAUD Fioul PA Caradec 02 97 22 25 95

DÉSINSECTISEUR-ÉLAGUEUR GMS

Nicolas MICHEL Coët Bugat 06 03 88 63 03-breizhnic04@gmail.com

ECOLE DE DANSE ROBIN EDITH

La Ville Daniel 02 97 22 30 54-edithrobin@orange.fr

AMÉNAGEMENTS, TERRASSEMENTS, TOUS TRAVAUX EXTÉRIEURS

Société TAD Les Touches 06 87 66 73 39-contact@service-tad.com
C'MOY" Paysage 5 Le Bot 06 89 13 49 20-c.moypaysage@orange.fr
CADORET Yann Paysagiste Bogué 02 97 75 46 19
CARLE Antoine Paysagiste 06 50 05 50 13
lesjardinsantoine@hotmail.com

MÉTALLURGIE ROUXEL MÉTAL

La Ville Ville 06 30 92 77 87-rouxelmetal@outlook.fr

ENCADREMENTS DUBOURG Jean-Yves

PA Caradec Nord 02 97 93 37 38
direction@dubourg-encadrements.fr

PASTELLISTE COURTINE Anne

Boccaboïs 06 12 84 36 72
anne.courtine.pastelliste@gmail.com

PHOTOGRAPHES

ELUERE Pauline 06 72 20 29 16 - pauline.eluere@free.fr
Trésors d'Emotions 06 84 62 85 75 - maelle.renaud@yahoo.fr
Facebook Man.photographie 06 13 69 01 07-manonguillo36@gmail.com
ROTUREAU Lucile 06 21 92 15 24 - l.rotureau@hotmail.fr

SIGNALÉTIQUE SMBA

ZA La Croix Blanche 06 80 81 99 82

SOUTIEN SCOLAIRE

BARILLET Béatrice 3 rue Eugène Dréano 06 88 42 62 10-beatrice.barillet@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS

HATP56 06 31 93 76 72-hatp56120@@gmail.com

PEINTURE PERSONNALISÉE 2 ROUES

PAF Design La Châtaigneraie 06 61 36 42 00-pafservices56@gmail.com

TRAITEMENT FONGICIDE-INSECTICIDE DU BÂTI

L'Agence du Bois 4 La Ville Daniel 07 67 15 38 78-contact@lagencedu bois.fr

MAGNETISEUSE Sylvie LANTRIN

Trévenalay 06 78 91 11 83

HERBORISTE SOINS NATURELS

La Maison Mandragore 14, La Ville David es Caro 07 84 97 75 89-contact@biopiq.fr

SOINS ENERGETIQUES

L'être à l'endroit - OTT Pascale 07 65 77 03 25-letrealendroit@gmail.com

ARTISANAT DIVERS

Ojigi 2 rue de l'Audience 06 63 98 36 57-@ojigishop

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

DELEGATIONS AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AU CONSEILLE DELEGUE

- **Maire** : Marie-Noëlle AMIOT (urbanisme et finances)
- **Samuel GUILLAUME 1er Adjoint** : organisation des travaux et activités du service technique, y compris espaces verts et fleurissement, gestion du matériel technique communal, aménagement de sites, travaux et entretien général de l'ensemble des bâtiments communaux, suivi des travaux des lotissements communaux, achats et marchés publics, fêtes municipales.
- **Hélène LE LABOURIER 2ème Adjointe** : communication municipale (écrite et numérique), affaires sportives et associatives, tourisme.
- **Robert DANET 3ème Adjoint** : utilisation des bâtiments communaux, cimetières, police municipale, sécurité et hygiène publiques, Plan Communal de Sauvegarde, pêche et chasse, lutte contre les nuisibles, recensement militaire, patrimoine.
- **Mme Corinne PERRÉ 4ème Adjointe** : affaires sociales et notamment mise en oeuvre d'une mutuelle communale, politique culturelle, fonctionnement et animation de la médiathèque, activités scolaires et périscolaires, transports scolaires, animations destinées à la jeunesse, gestion de l'agence postale communale.
- **M. Jean-Luc FAUCHEUX 5ème Adjoint** : agriculture, travaux de voirie et réseaux.
- **M. Jean-Paul CARAFRAY Conseiller délégué** : organisation des cérémonies patriotiques, affaires électorales, projet d'aménagement de l'îlot urbain.



CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicolas FRUCHART, Anthony CONNAN, Rozenn PÉDRONO, Nadine GABOREL, Rachel HAYS, Philippe BRUNEL, Delphine VIANNAIS, Aurélie BOURLOT, Bertrand LE BRAZIDEC, Jean-Marc DUBOT, Myriam VIANNAIS, Nathalie BOUCHER.



ETATCIVIL 2023

NAISSANCES

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux-nés !

04/12/202 – Duncan **GIARDELLA** - 7, résidence du Sedon - Coët Bugat

21/12/2022 – Lou **BROGARD** – 5, Les Guéréts

01/01/2023 – Arthur **WEYH** – 2, Ker Yvon - Trégranteur

21/02/2023 – Maloé **RIVAL** – 4, rue du Ponty

25/03/2023 – Céleste **HORDE** – 12 rue de Saint Cado

30/04/2023 – Augustin **MARCHAL** – 11, Coët Organ (QUISTINIC)

03/06/2023 – Léonie **LIRIC HATIL** – 6, rue du Général de Gaulle

14/06/2023 – Emma **GALERNE** – 10, rue de Saint Cado

20/09/2023 – Hisaé **NOEL** – 1 route de Pont Jacob

21/10/2023 – Lya **AUTRUSSEAU** – 2, Les Touches

04/11/2023 – Louison **JUSTUM** – 18, rue du Sergent Plouchard

(publication selon les autorisations des intéressés. Total des naissances en 2023 = 16)



MARIAGES

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés !

15/04/2023 – **MADIOT** Michel et **SELLIER** Ketty - 15, La Ville Ruaud

22/04/2023 - **VALOIS** Yoann et **OLIVEUX** Séverine - 6, rue des Ronceaux

06/05/2023 - **BIDEAU** Christophe et **LANDELLE** Frédérique - 10, rue des Jonquilles

20/05/2023 - **NABOT** Serge et **DANET** Sylvie - 9, Penroc

08/07/2023 - **MOISAN** Julien et **PERROTIN** Maëlle - 22 rue de la Cassiopée (TAUPONT)

08/07/2023 - **DESIGNE** Florent et **FAUCHEUX** Céline - 2, La Ville Hulin

15/07/2023 - **BERTHIER** Olivier et **LEMARCHAND** Audrey - 15, rue des Ronceaux

12/08/2023 - **LEBIGRE** Christian et **NGUYEN** Patricia - 1, Pont Croix

25/08/2023 - **PICARD** Christophe et **GUERIN** Caroline - 2, rue Duguesclin



DECES

Nos sincères condoléances aux familles des défunts

05/12/2022 - René **MOUNIER** - 1, La Croix Blanche

12/12/2022 - Marie-Annick **MERCIER** épouse **GUILLOT** 3, Le Borne

05/01/2023 - Augusta **JAOUL** veuve **CAMUS** La Ville Beuve

04/01/2023 - Martine **MARIVAIN** épouse **MARIAGE** - 9 rue St Cado

24/01/2023 - Corinne **RENARD** - 6, Place de l'Eglise

23/02/2023 - Michel **NAYL** - 1, Le Bot

23/02/2023 - Rosalie **AMIOT** - 1, Le Champ Blanc

07/04/2023 - Alexine **MOUNIER** veuve **GEFFRAY** - 1, Les Touches

10/05/2023 - Simone **PICAUD** épouse **GUYOT** - 3, Pont Croix

14/05/2023 - Geneviève **VIANNAIS** veuve **MORICE** - 6, La Croix Rio

09/06/2023 - Armand **GUILLAUME** - 2, Boccaboais

18/06/2023 - Josephine **COQUANTIF** veuve **ROBIN** - 3, La Ville Benard

28/06/2023 - Hélène **LADURÉE** épouse **DUBOT** - 7, Kersého

12/09/2023 - Gérard **LE FLOCH** - 2 avenue de la Ville Pelote

06/10/2023 - Yvonne **LE BRETON** - 1 rue Lt de La Grandière

24/10/2023 - Christian **SANZ** - 1 La Ville Hulin

26/10/2023 - Jeanine **MERCIER** veuve **OLIVIER** - 11 rue Colonne de la Justice

11/11/2023 - Michel **GOUGEON** - 22 La Ville Hourman

24/11/2023 - Joseph **LE BRETON** - 16 rue de la Sapinière

29/11/2023 - Suzanne **PIERRE** veuve **JOUANNIC** - 20 rte Tertre Failli

CALENDRIER DES FETES 2024

JANVIER

- 6 VŒUX DE LA MUNICIPALITE
- 6-7 STAGE DE QI QONG
- 7 LOTO DU COMITE DES FETES DE GUEGON
- 12 GALETTE DES ROIS DE VIGILANCE
- 13 TARTIFLETTE DES ESG
- 19 ASSEMBLEE GENERALE DE LA GYM
- 20 CONCOURS DE BELOTE DE L'AFR
- 27 RACLETTE DE LA RAQUETTE GUEGONNAISE
- ASSEMBLEE GENERALE GLENN HOEL
- ASSEMBLEE GENERALE DES CVO
- SPECTACLE DE MAGIE DU TWIRLING CLUB

FEVRIER

- 3 VEILLEE-CONTES DE L'AMICALE LAIQUE
- 4 LOTO DU CLUB DES AINES
- 10 APRES-MIDI ENFANTS DE LA MAM PAS S'AGE
- ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNATH
- FEST-NOZ DE MUSIQUE A MONGRENIER
- 11 REPAS DE LA PAROISSE
- 17 REPAS-GALETTE DES ROIS DES AINES
- 17-18 THEATRE DA WEKON
- 18 LOTO PYUNDAI
- 23-24-25 THEATRE DA WEKON
- 24 TOURNOI AMICAL RAQUETTE GUEGONNAISE
- 25 LOTO DES ESG

MARS

- 2 SOIREE CHOUROUTE A TREGRANTEUR
- 2-3 POLE ESPOIR TWIRLING BATON
- 3 VIDE-GRENIERS DES P'TITS POUSETS
- 9 REPAS A EMPORTER DES CHASSEURS
- 16 REPAS A EMPORTER DU TWIRLING CLUB
- JEUX DE SOCIETE AVEL NEVEZ
- 17 ENDURANCE EQUESTRE DES CVO
- 19 COMMEMORATION DU 19 MARS 1962
- 23-24 BOUCLES GUEGONNAISES
- 29 CEREMONIE DES BEBES ET DES 18 ANS
- PORTES OUVERTES ECOLE SAINT GILDAS
- 30 CHASSE AUX OEUFS DES P'TITS POUSETS

AVRIL

- 1 BROCANTE DU PATRIMOINE
- 6 RENCONTRE 119 GLENN HOEL
- 7 COLOR RACE DE L'APEL ECOLE ST GILDAS
- 13 VENTE DE LIVRES CCAS
- SOIREE INTERCLUBS VIGILANCE-SAKURA KAN
- CONCERT A COET BUGAT (MUS. A MONGRENIER)
- 13-14 EXPOSITION ECOLES DU RESEAU
- 19 CARNAVAL DE L'ECOLE ST GILDAS
- 21 CONCOURS DE LA FLECHE JOSSELINAISE
- 27-28 CRITERIUM TWIRLING CLUB
- 30 SOIREE CREOLE DES ESG
- DON DE SANG

MAI

- 8 COMMEMORATION DU 8 MAI 1945
- 11 TOURNOI DE PALETS A TREGRANTEUR
- 25 STAGE DE SAKURA KAN POUR TOUS

JUIN

- 1 TOURNOI DE FOOT AVEL NEVEZ
- 2 FETE DE L'ETANG
- 7 ASSEMBLEE GENERALE DES ESG
- 8 KERMESSE DE L'ECOLE ST GILDAS
- 8-9 RANDONNEE DES CAVALIERS DE L'OUST
- 9 ASSEMBLEE GENERALE DES CHASSEURS
- ELECTIONS EUROPEENNES
- CONCERT DE LA CHORALE DES ARTHURIENS
- 15 ASSEMBLEE GENERALE DU BADMINTON
- 20 80 ANS DU DRAME DE BOCCABOIS
- 22 FETE DE LA MUSIQUE
- 29 ASSEMBLEE GENERALE DU TWIRLING CLUB

JUILLET

- 6 RANDO MOB' POUR LE DON DE SANG
- 13 TOURNOI DE PALETS DES ESG
- FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

AOUT

- 3 2 ANS DU CAFE DE L'AUDIENGE
- 18 FETE CHAMPETRE DE PENROC

SEPTEMBRE

- 7 REPAS DE RENTREE DU CLUB DES AINES
- FORUM DES ASSOCIATIONS
- 14 REUNION DES CHASSEURS
- 21 BALADE VELOPATRIMOINE
- 27 REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS
- 28 CONCERT A COET BUGAT (MUSIQUE A MONGRENIER)
- REPAS A EMPORTER DU PATRIMOINE
- 29 SALON DES AUTEURS

OCTOBRE

- 4 APRES-MIDI CITOYEN
- 5 REPAS DU CCAS
- 6 LOTO DU COMITE DES FETES DE GUEGON
- 12 SORTIE CHAMPIGNONS
- SOIREE ROUGAIL DE L'ECOLE ST GILDAS
- 18 CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS
- 19 BOURSE PUERICULTURE DE LA MAM PAS S'AGE
- 27 LOTO PYUNDAI

NOVEMBRE

- 2 CONCOURS DE BELOTE CCAS
- 10 LOTO DU CLUB DES AINES
- 11 COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918
- 16-17 SALON VINS ET GASTRONOMIE
- 17 SOIREE CONTES A COET BUGAT (MUS. A MONGRENIER)
- 23 SOIREE DEGUISEE AVEL NEVEZ-DA WEKON
- 30 ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMG
- STAGE DE SAKURA KAN POUR TOUS

DECEMBRE

- 1 VIDE-GRENIER DU TWIRLING CLUB
- 6 GALA DU TWIRLING CLUB
- 8 LOTO DES ESG
- 12 NOEL DES P'TITS POUSETS
- 14 FESTIVITES DE NOEL
- 15 CONCERT DE NOEL A COET BUGAT (MUS. A MONGRENIER)
- 20 ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE ST GILDAS